



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **26 JUIN 2023**
Délibération n° **DEL-2023-0285**

Objet : Rapport d'activité et développement durable 2022 de la
Communauté de communes Le Grésivaudan

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 57
Pouvoirs : 11
Absents : 0
Excusés : 17
Pour : 68
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

04 JUIL. 2023

et publié le

04 JUIL. 2023

Secrétaire de séance :
Coralie BOURDELAIN

Le lundi 26 juin 2023 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 20 juin 2023.

Présents : Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Annie FRAGOLA, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Roger GIRAUD, Annick GUICHARD, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Robert MONNET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Serge POMMELET, Guillaume RACCURT, Adrian RAFFIN, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Franck SOMME, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef TABET, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Damien VYNCK

Pouvoirs : Cédric ARMANET à Cécile ROBIN, Patrick AYACHE à Annie FRAGOLA, Christophe ENGRAND à Françoise MIDALI, Nelly GADEL à Youcef TABET, Philippe LORIMIER à Henri BAILE, Marie-Béatrice MATHIEU à Jean-François CLAPPAZ, Emmanuelle MOREAU à Christophe SUSZYLO, Valérie PETEX à Olivier SALVETTI, Claire QUINETTE-MOURAT à Martin GERBAUX, Annie TANI à Serge POMMELET, Laurence THERY à Claude BENOIT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu les articles L2311-1-1, L5211-39 et D2311-15 du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Un rapport retraçant l'activité de l'EPCI accompagné du compte administratif doit être établi chaque année avant le 30 septembre. Ce rapport est adressé chaque année, avant cette même date, au maire de chaque commune membre. Il fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus. Le Président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

En outre, doit être établi un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques menées sur le territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Monsieur le Président précise que ce rapport n'a pas pour vocation d'être exhaustif, mais de présenter une synthèse.

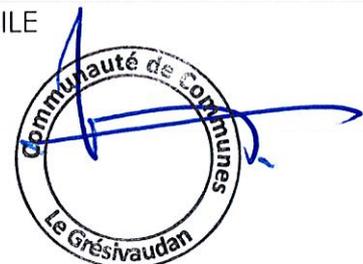
Monsieur le Président présente aux membres du Conseil communautaire le rapport d'activité et développement durable 2022 de la Communauté de communes Le Grésivaudan en précisant que ces deux rapports ont été regroupés en un seul document.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **26 JUIN 2023**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



GRÉSIVAUDAN

RAPPORT D'ACTIVITÉ & DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

- P 03 ÉDITO
- P 04 LE TERRITOIRE
- P 07 LES COMPÉTENCES
- P 08 L'ORGANISATION POLITIQUE

- P 11 LE FONCTIONNEMENT DU GRÉSIVAUDAN
- P 12 LE PROJET D'ADMINISTRATION
- P 15 LES RESSOURCES HUMAINES

SOMMAIRE



P 77 ANNEXES



édito

Après 2 années marquées par une pandémie mondiale, nous aspirions tous légitimement à retrouver le cours normal des choses, malheureusement plusieurs évènements tragiques ont frappé notre territoire et modifié l'activité de la communauté de communes.

Dans les nuits des 4 et 5 avril, des terroristes ont incendié des installations électriques alimentant notamment les entreprises ST Microelectronics et Soitec. Au-delà de ce geste inqualifiable et des conséquences qu'il aurait pu avoir sur ces entreprises et leurs collaborateurs, c'est le quotidien de l'ensemble des habitants du Grésivaudan, de ses entreprises et artisans qui a été bouleversé pendant plusieurs mois, avec la fermeture aux véhicules de l'une des traversées de rives les plus utilisées du territoire.

Je tiens à souligner l'agilité et la réactivité des services du Grésivaudan, du SMMAG et du Département de l'Isère, qui ont su rapidement proposer

des alternatives en termes de circulation et innover pour proposer une réouverture rapide du pont de Brignoud.

Agilité et réactivité, il en est également question dans le Projet d'Administration qui a été élaboré pour la période 2022/2030. Véritable feuille de route administrative de la collectivité et de ses agents, il est le fruit d'un travail collaboratif, qui ancre nos valeurs, fixe nos engagements, les décline en actions concrètes et met en perspective les principaux projets politiques du mandat.

Mais lorsqu'on évoque l'année 2022, il n'est pas possible de passer sous silence l'été caniculaire et ses conséquences sur la ressource hydrique. Les communes les plus touchées ont été accompagnées pendant l'été afin d'assurer la distribution en eau aux populations et un plan pluriannuel d'investissement ajusté permettra, dès 2023 de réaliser les travaux nécessaires aux changements des réseaux défectueux et d'accompagner la mise en place d'une étape supplémentaire du prix de l'eau avec l'adoption d'une nouvelle tarification plus favorable aux familles du Grésivaudan.

Face au réchauffement climatique qui prolonge la canicule de l'été 2022, nous allons devoir nous adapter au manque d'eau, entre blocages administratifs et travail de sape des idéologues... Pour dépasser un débat public devenu dangereusement caricatural, opposant violemment des militants radicaux hostiles à toutes formes d'aménagement à une poignée de partisans de fausses « solutions miracles », j'ai choisi en qualité de Président de la communauté de communes, de mettre en place un observatoire de l'eau.

Un observatoire impliquant tous les acteurs concernés et qui prend en compte les quatre grands secteurs que sont les consommateurs domestiques, industriels, agriculture et tourisme dont les stations de sports d'hiver. La réalité nous oblige à changer notre culture de l'eau, apprendre à travailler les uns avec les autres. Chaque secteur doit accepter de faire mieux, mais il serait ridicule et dangereux de verser dans le catastrophisme car l'histoire de l'humanité est faite d'adaptations.

— Henri Baile

Président de la communauté de communes Le Grésivaudan

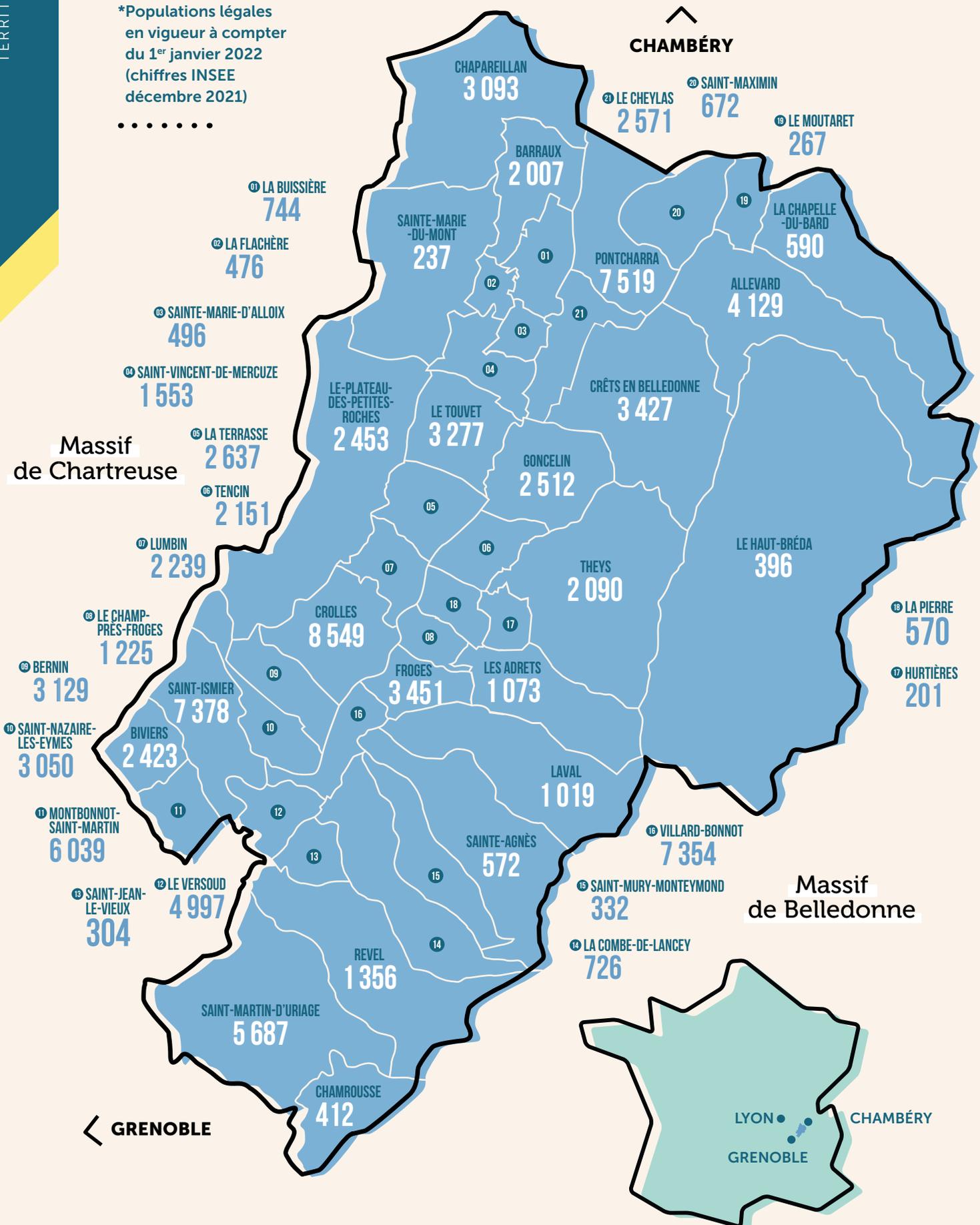
 Pour une meilleure lisibilité de l'ensemble de ses actions et car le développement durable doit être envisagé de façon globale, Le Grésivaudan a fait le choix de rassembler rapport d'activité et rapport développement durable dans un seul et même document. Les actions en lien direct avec la transition énergétique et la préservation de l'environnement apparaissent surlignées en vert au fil des pages.



COMMUNES ET NOMBRE D'HABITANTS

*Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022 (chiffres INSEE décembre 2021)

.....



Massif de Chartreuse

Massif de Belledonne

GRENoble





LE TERRITOIRE DU GRÉSIVAUDAN

Située entre Grenoble et Chambéry, la vallée du Grésivaudan est encadrée par les massifs de Chartreuse et de Belledonne. La communauté de communes regroupe 43 communes. Creuset d'industries pionnières, le Grésivaudan reste une terre d'innovation accueillant aujourd'hui des activités industrielles de pointe qui en font l'un des pôles d'excellence économique de l'Isère. La qualité de vie offerte par son environnement naturel et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité.

43 COMMUNES



CHIFFRES CLÉS



105 383
HABITANTS



676 KM²



35 610
EMPLOIS (source INSEE 2017)



LA FORÊT COUVRE **62%**
DU TERRITOIRE DONT 31 500 HA
DE FORÊT DITE PRODUCTIVE



6 STATIONS
AUX ACTIVITÉS 4 SAISONS



LES **2** SEULES
STATIONS THERMALES





2022

LE PONT DE BRIGNOUD A FAIT L'ACTUALITÉ

- Dans la nuit du 4 au 5 avril 2022, suite à des actes de malveillance,
- 8 lignes 20 000 volts et une ligne de 225 000 volts ont été incendiées sous
- le pont. Résultat : des perturbations sur plusieurs réseaux (électriques, assainissement, internet) qui ont rapidement été prises en charge et surtout la fermeture totale du pont de Brignoud pour tous les véhicules.

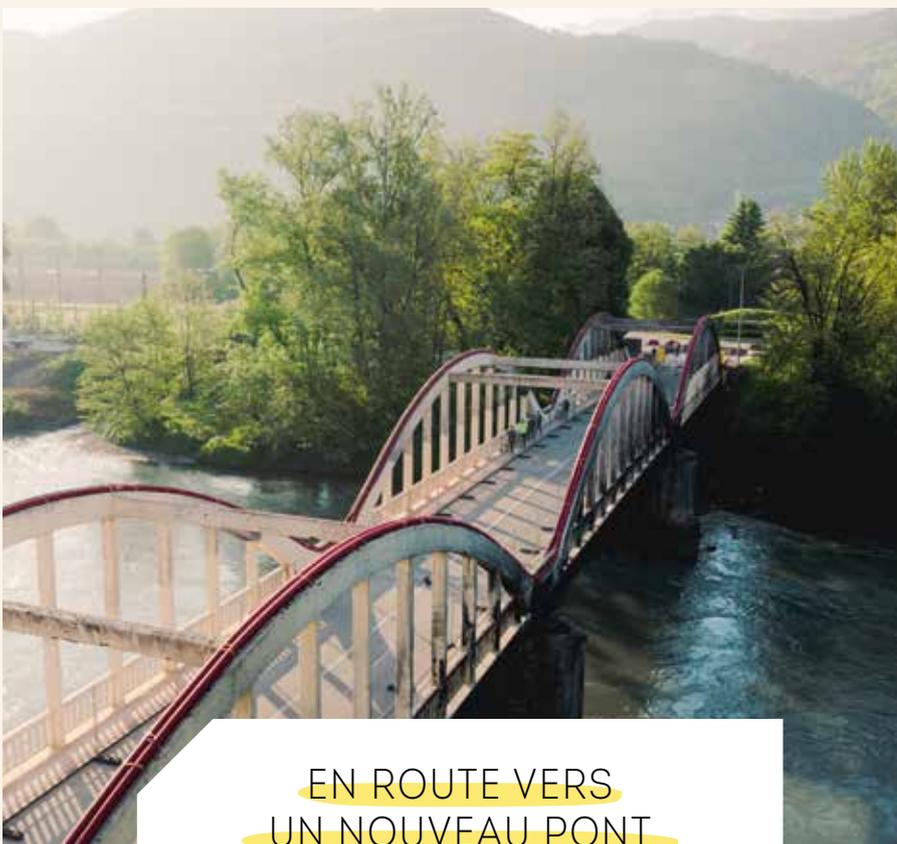
Cette fermeture a engendré des reports de flux importants sur les routes départementales, entraînant ralentissements, bouchons, gênes et insécurité pour les riverains. Grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs, une continuité de service via des itinéraires bis a pu être assurée, garantissant en mode dégradé les trajets des scolaires notamment.

Le Département de l'Isère, responsable de l'infrastructure s'est immédiatement mobilisé pour établir un plan d'action avec en ligne de mire une réouverture rapide. À partir du 2 mai, le pont a été rouvert aux piétons et aux vélos. D'abord sur un seul trottoir puis très vite sur les 2. En parallèle, des navettes de part et d'autre du pont ont été mises en place par le réseau TouGo et le SMMAG. Et depuis le 13 décembre la circulation est à nouveau ouverte aux véhicules légers uniquement.

• • • •

CÔTÉ TRAVAUX ÇA N'A PAS CHÔMÉ !

Après la phase indispensable d'expertises et analyses via des carottages permettant de s'assurer de la solidité des structures métalliques du pont, les travaux ont pu démarrer. Côté Grésivaudan, le chantier sur le réseau d'assainissement qui passait sous le pont a été rondement mené, ce qui a permis au Département de l'Isère de lancer rapidement la construction du platelage, soit le recouvrement sur une largeur de 5 m de la partie centrale du pont, d'un maillage métallique galvanisé s'appuyant sur les éléments sains du tablier.



EN ROUTE VERS UN NOUVEAU PONT

Très vite le Département a anticipé la construction d'un nouveau pont, en cohérence avec les autres projets d'aménagement du secteur tels que la suppression du passage à niveau de Brignoud et la passerelle modes actifs après Brignoud. Le coût global du projet de reconstruction du pont et de l'aménagement de la passerelle est estimé à 24 millions d'euros TTC. Sous réserve de l'avancement des procédures environnementales et d'utilité publique, les travaux pourraient débuter à la fin de l'année 2024 pour une mise en service fin 2026.

• • • • •

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ ... DE COMMUNES

au 1^{er} janvier 2022



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Gestion des déchets
- Développement économique : aménagement, entretien et gestion des zones d'activités ; Création, promotion et gestion des pépinières ; Actions commerciales de promotion économique ; Accompagnement des créateurs d'entreprises
- Aménagement de l'espace communautaire via le Schéma de Cohérence Territoriale
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Eau et assainissement

COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des risques d'Inondations (GEMAPI) transférées au Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) depuis le 1^{er} janvier 2019
- Organisation de la mobilité transférée au SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) au 1^{er} janvier 2020



COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Prévention et action sociale d'intérêt communautaire en faveur des personnes âgées, à mobilité réduite, à la recherche d'emploi ou encore en faveur de la petite enfance et de la jeunesse (dont le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)
- Activités périscolaires des collèves d'intérêt communautaire
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire
- Participation à l'équilibre social de l'habitat (Plan Local de l'Habitat)
- Aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire
- Maisons des services au public
- Soutien aux activités culturelles, éducatives et sportives dans le cadre de la charte communautaire
- Abattoirs
- Réseaux et services locaux de communication électronique

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



LES MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT

HENRI BAILE
Maire, Saint-Ismier



LAURENCE THÉRY

1^{er} Vice-Présidente en charge de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat
Maire, Le Touvet



CLAUDE BENOIT

2^e Vice-Président en charge des ressources humaines, de l'égalité entre les femmes et les hommes et des finances
Adjoint au Maire, Saint-Nazaire-les-Eymes



FRANÇOISE MIDALI

3^e Vice-Présidente en charge des solidarités et du lien social
Maire, Goncelin



PATRICK BEAU

4^e Vice-Président en charge des solidarités intercommunales et des partenariats institutionnels
Maire, Villard-Bonnot



CORALIE BOURDELAIN

5^e Vice-Présidente en charge des mobilités et des déplacements
Maire, Revel



ROGER COHARD

6^e Vice-Président en charge de l'emploi, l'insertion, la prévention et la santé
Maire, Le Cheylas



RÉGINE MILLET

7^e Vice-Présidente en charge de l'espace montagnes et de la gouvernance des stations
Maire, Theys



PHILIPPE LORIMIER

8^e Vice-Président en charge de l'environnement, de l'énergie et de l'innovation
Maire, Crolles



ANNICK GUICHARD

9^e Vice-Présidente en charge de la culture, des patrimoines matériels et immatériels
Maire, La Terrasse



JEAN-FRANÇOIS CLAPPAZ

10^e Vice-Président en charge de l'économie et du développement industriel
Adjoint au Maire, Montbonnot-Saint-Martin



CHRISTOPHE BORG

11^e Vice-Président en charge de la gestion des déchets
Maire, Pontcharra



SIDNEY REBBOAH

12^e Vice-Président en charge du tourisme et de l'attractivité du territoire
Maire, Allevard-les-Bains



JULIEN LORENTZ

13^e Vice-Président en charge du commerce, de l'artisanat et des services
Maire délégué, Saint-Hilaire-du-Touvet, Plateau-des-Petites-Roches



FRANÇOIS BERNIGAUD

14^e Vice-Président en charge de l'eau et de l'assainissement
Conseiller municipal, Saint-Martin-d'Uriage



OLIVIER SALVETTI

15^e Vice-Président en charge de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Maire, Froges



ANNE FRANÇOISE BESSON

Conseillère déléguée en charge des sports et des loisirs
Maire, Bernin

LES AUTRES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

16/12/2022

(dernier conseil communautaire de 2022)



MARTINE VENTURINI

Maire, Chapareillan



NELLY GADEL

Adjointe au Maire, Crêts en Belledonne



YOUCEF TABET

Maire, Crêts en Belledonne



AGNÈS DUPON

Maire, La Buisnière



KARIM CHAMON

Maire, La Chapelle-du-Bard



RÉGINE VILLARINO

Maire, La Combe-de-Lancey



JOSEPH JURADO

Conseiller municipal, Le Versoud



EMMANUELLE MOREAU

Adjointe au Maire, Le Versoud



CHRISTOPHE SUSZYLO

Maire, Le Versoud



DAMIEN VYNCK

Adjoint au Maire, Pontcharra



RICHARD LATARGE

Maire, Sainte-Agnès



MICHEL BASSET

Maire, Sainte-Marie-d'Alloix



BRIGITTE DULONG

Conseillère municipale, Saint-Martin-d'Uriage



OLIVIER ROZIAU

Maire, Saint-Maximin



ISABELLE CURT

Maire, Saint-Mury-Monteymond

LES SUPPLÉANTS

(communes n'ayant qu'un seul représentant de par leur nombre d'habitants)

Françoise LOHAT - BARRAUX, Marylin ARNDT - BIVIERS, Jean-Jacques GOULOT - CHAMROUSSE, Frédéric GLAREY - GONCELIN, Sophie ANDRE - HURTIÈRES, Philippe LANOY - LA BUISSIÈRE, Roger GIRAUD - LA COMBE-DE-LANCEY, Nathalie SOUTON - LA FLACHÈRE,



MARTINE KOHLY

Conseillère municipale,
Allevard-les-Bains



CHRISTELLE MEGRET

Adjointe au Maire,
Allevard-les-Bains



CHRISTOPHE ENGRAND

Maire,
Barraux



CHRISTOPHE DURET

Adjoint au Maire,
Bernin



THIERRY FEROTIN

Maire,
Biviers



BRIGITTE DESTANNE DE BERNIS

Maire,
Chamrousse



FRANCK SOMME

Conseiller municipal,
Chapareillan



PATRICK AYACHE

Adjoint au Maire,
Crolles



ANNIE FRAGOLA

Adjointe au Maire,
Crolles



SERGE POMMELET

Conseiller municipal,
Crolles



CLAIRE QUINETTE MOURAT

Conseillère municipale,
Crolles



ANNIE TANI

Adjointe au Maire,
Crolles



VALÉRIE PETEX

Conseillère municipale,
Frogès



PHILIPPE GENESTIER

Adjoint au Maire,
Hurtières



BRIGITTE SORREL

Maire,
La Flachère



ILONA GENTY

Adjointe au Maire,
La Pierre



MARTIN GERBAUX

Adjoint au Maire,
Laval



MYLÈNE JACQUIN

Maire,
Le Champ-près-Frogès



ALEXANDRA COHARD

Adjointe au Maire,
Le Haut-Bréda



ALAIN GUILLUY

Maire,
Le Moutaret



ADRIAN RAFFIN

Adjoint au Maire,
Le Touvet



SOPHIE RIVENS

Conseillère déléguée
Les Adrets



PIERRE FORTE

Maire,
Lumbin



DOMINIQUE BONNET

Maire,
Montbonnot-Saint-Martin



MARIE BÉATRICE MATHIEU

Adjointe au Maire,
Montbonnot-Saint-Martin



CÉDRIC ARMANET

Conseiller municipal,
Pontcharra



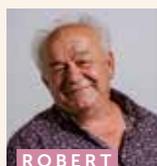
PATRICIA BELLINI

Conseillère municipale,
Pontcharra



CÉCILE ROBIN

Adjointe au Maire,
Pontcharra



ROBERT MONNET

Maire,
Sainte-Marie-du-Mont



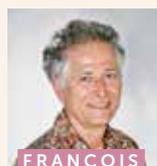
CLAUDINE GELLENS

Conseillère municipale,
Saint-Ismier



GUILLAUME RACCURT

Conseiller municipal,
Saint-Ismier



FRANÇOIS OLLÉON

Adjoint au Maire,
Saint-Ismier



FRANÇOISE VIDEAU

Adjointe au Maire,
Saint-Ismier



FRANCK REBUFFET GIRAUD

Maire,
Saint-Jean-le-Vieux



CÉCILE CONRY

Adjointe au Maire,
Saint-Martin-d'Uriage



MICHÈLE FLAMAND

Maire,
Saint-Nazaire-les-Eymes



PHILIPPE BAUDAIN

Maire,
Saint-Vincent-de-Mercuze



FRANÇOIS STEFANI

Maire,
Tencin



PATRICIA BAGA

Adjointe au Maire,
Villard-Bonnot



JEAN-CLAUDE TORRECILLAS

Conseiller municipal,
Villard-Bonnot



HERVÉ LENOIRE

Adjoint au Maire,
Villard-Bonnot



CLARA MONTEIL

Adjointe au Maire,
Villard-Bonnot

Christiane CHARLES - LA PIERRE, Florence JAY - LA TERRASSE, Patrick LE BRET - LAVAL, Roland FANTATO - LE CHAMP-PRÈS-FROGES, Amina GHAFIR - LE CHEYLAS, Jean-Michel LEVET - LE HAUT-BRÉDA, Marc GRAMBIN - LE MOUTARET, Noël PETIOT - LES ADRETS, Nicole JONGBLOETS - LUMBIN, Dominique CLOUZEAU - PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES, Patrick HERVÉ - REVEL, Anne BERGER - SAINTE-AGNÈS, Carole BEYLIER - SAINTE-MARIE-D'ALLOIX, Jean-Luc FILLON - SAINTE-MARIE-DU-MONT, Philippe JEAN - SAINT-JEAN-LE-VIEUX, Véronique JUSTE-LAPIED - SAINT MAXIMIN, Jean-Luc ROUX - SAINT-MURY-MONTEYMOND, Claude DANIELI - SAINT-VINCENT-DE-MERCUZE, France DENANS - TENCIN, Bruno CARAGUEL - THEYS.

L'ORGANISATION POLITIQUE



-
-
-

Le Grésivaudan, aux côtés de ses communes membres, assure la gestion de services publics essentiels pour les habitants et met en œuvre des projets structurants qui participent aussi bien à l'amélioration du quotidien de la population qu'au rayonnement du territoire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PRÉSIDIÉ PAR HENRI BAILE

74 CONSEILLERS TITULAIRES
29 SUPPLÉANTS

Désignés pour 6 ans à chaque élection municipale

Le Conseil communautaire définit la politique communautaire. Il vote le budget et les projets proposés par le Bureau et les commissions thématiques. Il gère par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la communauté de communes.

14 COMMISSIONS THÉMATIQUES

Agriculture et forêt / Aménagement, habitat et logement / Culture et patrimoine / Déchets ménagers / Eau et assainissement / Environnement, énergie et innovation / Économie / Développement industriel / Commerce, Artisanat et Services / Finances / Insertion, emploi et prévention jeunesse / Solidarités et lien social / Sports et loisirs / Déplacements et mobilités / Tourisme et attractivité du territoire

Elles sont composées d'élus communautaires, d'élus municipaux des communes membres et de membres du conseil de développement. Elles préparent les dossiers et les projets de la communauté de communes et émettent un avis consultatif à l'attention des instances décisionnaires.

.....



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

17 MEMBRES

- Le Président
- 15 vice-présidents
- 1 conseillère déléguée

Le Bureau débat des orientations stratégiques, des actions et des projets relevant du champ de compétences de la communauté de communes avant leur présentation en Conseil communautaire.

SÉMINAIRES

L'occasion d'associer l'ensemble des conseillers communautaires pour réfléchir à l'évolution des compétences de la collectivité et saisir les enjeux financiers du territoire.

CONFÉRENCES DES MAIRES

Instance de consultation et de coordination qui vise à renforcer le dialogue entre les maires des communes membres et la communauté de communes à laquelle elles appartiennent.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT (CD)

Le CD est une instance de démocratie participative de la communauté de communes, constituée de citoyens bénévoles. C'est l'une des formes de représentation de la société civile et de la participation citoyenne.

Le CD peut participer à l'organisation de la remontée des paroles citoyennes en complément de l'action des élus. Les membres du CD sont présents dans chaque commission thématique.

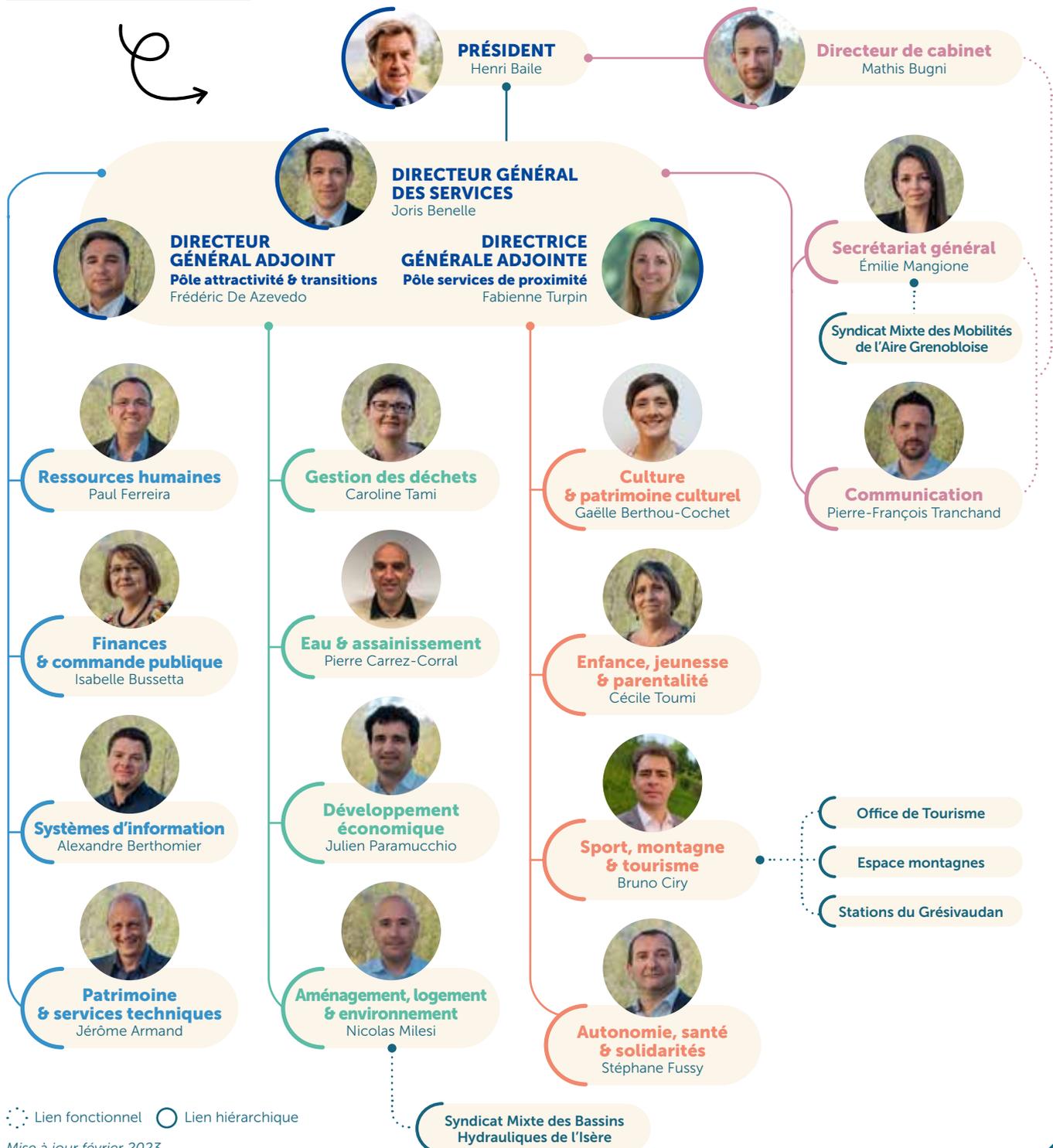


LE FONCTIONNEMENT DU GRÉSIVAUDAN

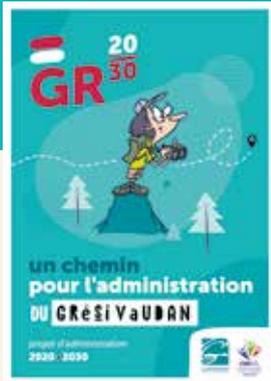
.....

La vie d'une collectivité est construite
autour d'un ensemble de services
qui gèrent le volet opérationnel des actions
et politiques votées par les élus.

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



un chemin pour l'administration DU GRÉSIVAUDAN



-
-
-

LA DÉMARCHE

En s'engageant dans l'élaboration de son projet d'administration, Le Grésivaudan a souhaité repenser son organisation et son fonctionnement ainsi que son rôle à l'égard des élus et des communes membres, en impliquant à toutes les étapes de son élaboration, les parties prenantes. L'objectif était de faire émerger des pistes d'amélioration qui auront un impact positif sur la qualité de vie au travail ainsi que sur la qualité du service rendu.

LE DIAGNOSTIC DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2021

Questionnaire adressé à tous les agents : 354 réponses reçues (soit près de 45% des effectifs permanents), entretiens avec le comité de direction, séminaire des encadrants, questionnaires aux communes...

LA CONSTRUCTION DE JANVIER À MAI 2022

Constitution de 6 groupes de travail, chacun s'étant réuni au moins 2 fois. Organisation de réunions thématiques autour de la transition écologique.

LA RÉDACTION DE JUIN À JUILLET 2022

Analyse des propositions de chantiers et d'actions formulées. Identification de 6 axes autour desquels s'articulent les actions retenues.

.....

2022 a été l'année de l'élaboration du premier projet d'administration, feuille de route administrative de la collectivité et de ses agents pour les années 2022/2030. Il ancre nos valeurs, fixe nos engagements, les décline en actions concrètes et met en perspective les principaux projets politiques du mandat.

DES VALEURS, DES PRIORITÉS ET DES ACTIONS

Le projet d'administration est bâti autour de valeurs phares : la qualité de service et la satisfaction des usagers, le partage, la coopération, l'esprit d'équipe, le respect, la confiance et l'équité. Il définit 6 grandes priorités.

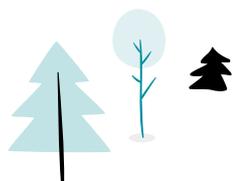
DE CES PRIORITÉS
DÉCOULENT
UNE SOIXANTAINÉ
D'ACTIONS





1 Accompagner les élus communautaires dans l'élaboration, la mise en œuvre et le pilotage des politiques publiques

- › Accroître la culture de l'évaluation des politiques publiques et définir des indicateurs
- › Développer une fonction Veille et Prospective dans chaque direction
- › Développer la participation aux réseaux professionnels



2 Développer la qualité de nos services et innover

- › Élaborer un outil commun d'enregistrement et de suivi des demandes des usagers
- › Élaborer une charte d'accueil des usagers et de la qualité de service
- › Présenter la charte d'accueil des usagers et de la qualité de service aux agents et les former
- › Disposer, par politique publique, de principes d'action en matière de concertation en amont des projets
- › Mettre en place des outils d'évaluation de la satisfaction des usagers
- › Développer de nouveaux outils en matière de communication externe

3 Développer une administration agile et performante

- › Développer des outils collaboratifs (Intranet, base de données projet...), définir des modes de gestion et référentiels partagés
- › Améliorer la gestion du parc informatique et l'assistance aux utilisateurs
- › Unifier internet et téléphonie sur le réseau IP
- › Favoriser l'accès du plus grand nombre aux outils informatiques
- › Rendre plus accessibles les procédures RH et former les agents à celles-ci
- › Renforcer la communication et les formations aux procédures RH
- › Redéfinir le processus d'élaboration des délibérations
- › Redéfinir le circuit de signature et de suivi des conventions
- › Développer l'assistance juridique aux directions
- › Définir une stratégie et une organisation de gestion des subventions
- › Améliorer le suivi des courriers et courriels « entrant et sortant »
- › Former les agents aux délégations de signature et élaborer des outils de suivi
- › Optimiser la gestion des interventions techniques sur les équipements intercommunaux
- › Optimiser la gestion patrimoniale en regroupant l'ensemble des données dans un outil commun
- › Définir les processus de travail entre la direction communication et les autres directions
- › Redéfinir la procédure budgétaire
- › Former les agents à la procédure budgétaire et élaborer des outils de suivi
- › Développer des moyens dématérialisés de paiement



- › Redéfinir les rôles et responsabilités et renforcer les compétences en marchés publics de chacun
- › Redéfinir le processus Achats
- › Développer un outil commun de partage des documents liés aux marchés
- › Étudier les opportunités de dématérialisation et les mettre en place

Ma vie professionnelle, ça rouleee!!!

4

Favoriser l'engagement et l'épanouissement de tous

- › Aider chacun à se situer, grandir et évoluer dans son parcours professionnel (formations, réforme entretiens d'évaluation, permanences RH...)
- › Prévenir les problèmes liés au vieillissement et ses conséquences sur la santé des collaborateurs
- › Mettre en place des moments, activités, outils et équipements facilitant les rencontres et échanges entre agents
- › Développer la santé et la prévention au travail
- › Penser des locaux adaptés de manière systématique
- › Définir et organiser un parcours d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants
- › Développer et animer des communautés métiers au sein du Grésivaudan



- › Développer la fonction communication interne
- › Organiser des permanences décentralisées et ouvrir l'usage des modules du SIRH aux agents
- › Élaborer une charte des valeurs managériales
- › Élaborer un référentiel des rôles et des compétences managériales
- › Bâtir et déployer un plan de formation des managers et des communautés de pratiques
- › Instituer une revue de projets à l'échelle du comité de direction sur la base du Plan pluriannuel d'investissement et des projets transversaux



5

Développer des projets en synergie avec les communes

- › Développer l'appui, l'ingénierie et les synergies au bénéfice des communes
- › Favoriser le partage des actualités au sein du bloc communal
- › Développer les outils SIG et en faire bénéficier les communes

6

Pour une administration décarbonée, relever les défis de la transition

- › Mettre en place une comptabilité énergétique dynamique des bâtiments intercommunaux
- › Élaborer une stratégie de rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux
- › Élaborer un plan d'amélioration du parc d'éclairage public intercommunal
- › Programmer le renouvellement des unités de climatisation
- › Élaborer une stratégie de développement des énergies renouvelables sur le patrimoine bâti intercommunal et les parkings
- › Optimiser énergétiquement les réseaux et les équipements d'eau et d'assainissement gérés en régie ou en délégation de service public
- › Bâtir et animer une démarche d'éco-responsabilité
- › Bâtir et animer une démarche d'éco-responsabilité
- › Réduire les déchets produits par les services du Grésivaudan
- › Élaborer et mettre en œuvre un Plan de Déplacements Mobilité employeur (PDMe)
- › Élaborer et mettre en œuvre une « feuille de route » d'optimisation et de verdissement du parc automobile
- › Élaborer et mettre en œuvre une « feuille de route » marchés et achat durables



LES RESSOURCES HUMAINES

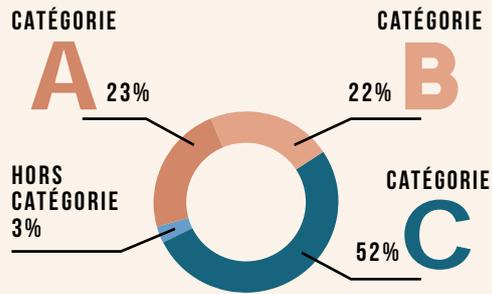
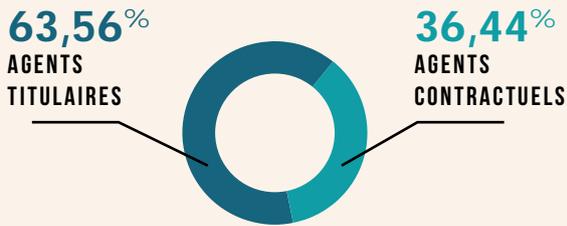
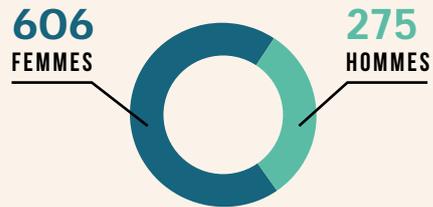
La direction des ressources humaines gère l'ensemble des effectifs (gestion du temps, payes, formation, recrutement...) permettant de faire fonctionner les services de la collectivité.



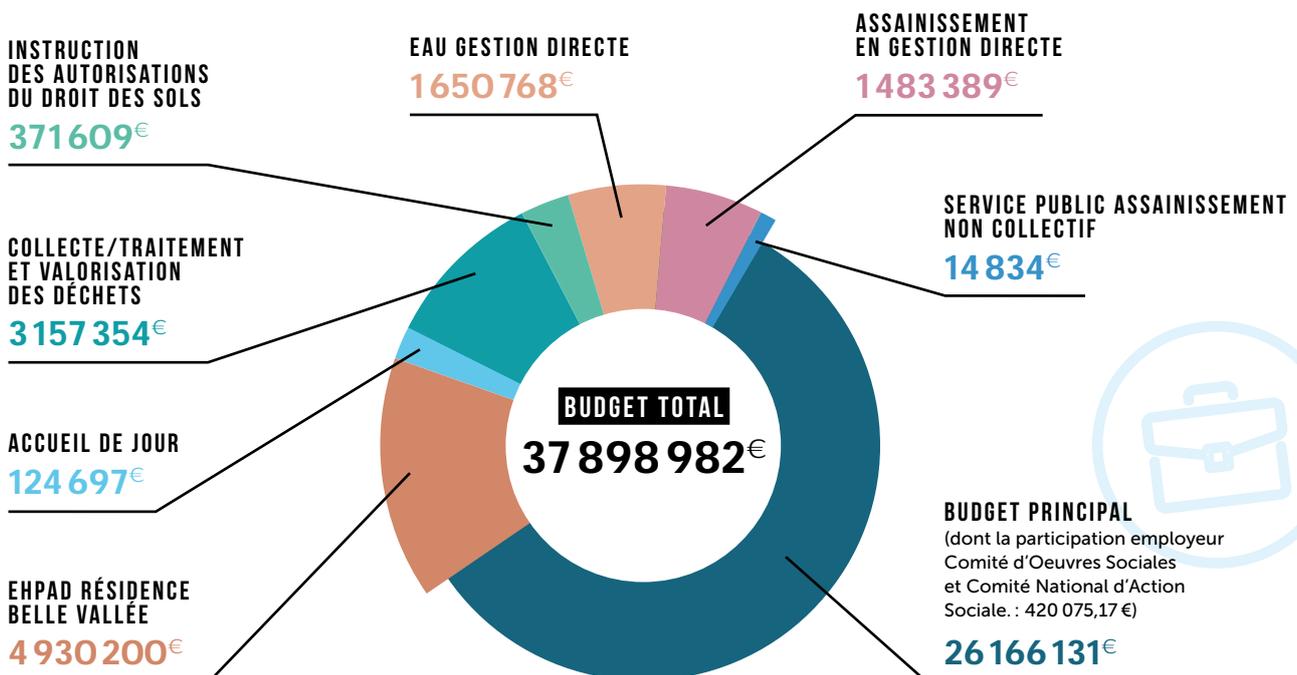
LES EFFECTIFS 2022

881 AGENTS

Dont 697 agents permanents, 51 agents en disponibilité pour raisons personnelles, familiales, de santé, 133 agents sur emplois non permanents (stagiaires, apprentis, agents remplaçants,...).



LES CHARGES DE PERSONNEL 2022



LES RECRUTEMENTS EN 2022



24 RECRUTEMENTS

suite à des créations de poste

189 RECRUTEMENTS

suite à des postes vacants, des remplacements, des accroissements temporaires d'activité, des fins de contrat sur emplois permanents, des évolutions d'organisation, des départs

...

LA FORMATION



76,96%

des journées de formation prévues ont pu être réalisées en 2022 (contre 57,22% en 2021, du fait du contexte sanitaire)



542

agents (permanents, renforts et remplacements) sur les 955 sont partis au moins une fois en formation.

La formation 2022 représente 1,35% de la masse salariale.



46%

des journées de formation réalisées correspondent à des formations permettant le développement des compétences des agents sur leur poste de travail (parcours métiers, management, progiciels/bureautiques) ; 28% à des formations liées à la santé/sécurité.



LES FAITS MARQUANTS

Évolution de l'organisation de la DRH avec la mise en œuvre d'un service de recrutement et d'accompagnement des mobilités ;

évolution qui s'inscrit dans le processus de déploiement du projet d'administration de la collectivité. Ainsi, la DRH intervient en support des directions pour leur recrutement, de l'analyse du besoin jusqu'à l'arrivée du candidat, et au-delà pour l'accompagnement des montées en compétences, des évolutions et reconversions professionnelles, des mobilités. Le process accompagnement mobilité mis en place en juin 2022 a bénéficié à 19 personnes. Parallèlement, 12 personnes ont été accompagnées en 2022 dans leur retour à l'emploi / reclassement.

Modification de la rémunération des animateurs occasionnels :

Jusqu'alors, elle s'appuyait sur une rémunération dite au « forfait ». En raison des difficultés rencontrées pour leur recrutement, mais aussi au regard de leurs conditions de rémunération, la communauté de communes a décidé d'adosser leur rémunération sur le montant du Smic horaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre des 1 607 h au 1^{er} janvier 2022 (36^e heure générant 6 jours de RTT annuels), **la collectivité s'est dotée d'un règlement du temps de travail** fixant l'ensemble des règles en matière d'organisation et de gestion du temps de travail qui s'applique à tous les agents.

Adoption du protocole télétravail en mars 2022 ; à fin décembre 2022, 273 agents étaient concernés par ce dispositif.

Adoption de règlements précisant les modalités de mise en œuvre des astreintes et permanences au sein de la collectivité. Sont concernées les directions et les équipements Eau et Assainissement, Patrimoine et Services Techniques et l'EHPAD.



Un livret d'accueil est désormais remis à chaque nouvel arrivant afin que ces derniers disposent de toutes les informations nécessaires sur le fonctionnement de la collectivité. En complément, **des demi-journées d'accueil collectives** ont été mises en place en 2022 afin de favoriser le sentiment d'appartenance, l'intégration et faire culture commune. Dans ce cadre, 74 agents ont été conviés.

Extension du forfait « Mobilités Durables » aux modes de transports suivants : le vélo (ou le vélo à assistance électrique), le covoiturage (en qualité de conducteur ou de passager), la trottinette électrique, monoroue, gyropode ou hoverboard, véhicule en location ou en libre-service,... Une indemnité d'un montant de 100 € à 300 € par an est versée et modulée en fonction du nombre de jours d'utilisation. **En 2022, 100 agents en ont bénéficié.**

Mise en place d'un réseau de 14 assistants de prévention, répartis sur l'ensemble des services et du territoire. Il permet de faire remonter les informations relatives à la santé et la sécurité au travail auprès des conseillers de prévention. Il a également pour mission de relayer la diffusion d'une culture de prévention au sein des services.

Dans la continuité de la réalisation du document unique, un logiciel spécifique a été mis en place. Il permet à chaque agent d'accéder à la liste des risques auxquels il est exposé lors de l'exécution de ses missions ; cet outil permet également aux managers d'élaborer et d'actualiser le plan d'action mis en place suite à l'identification des risques.

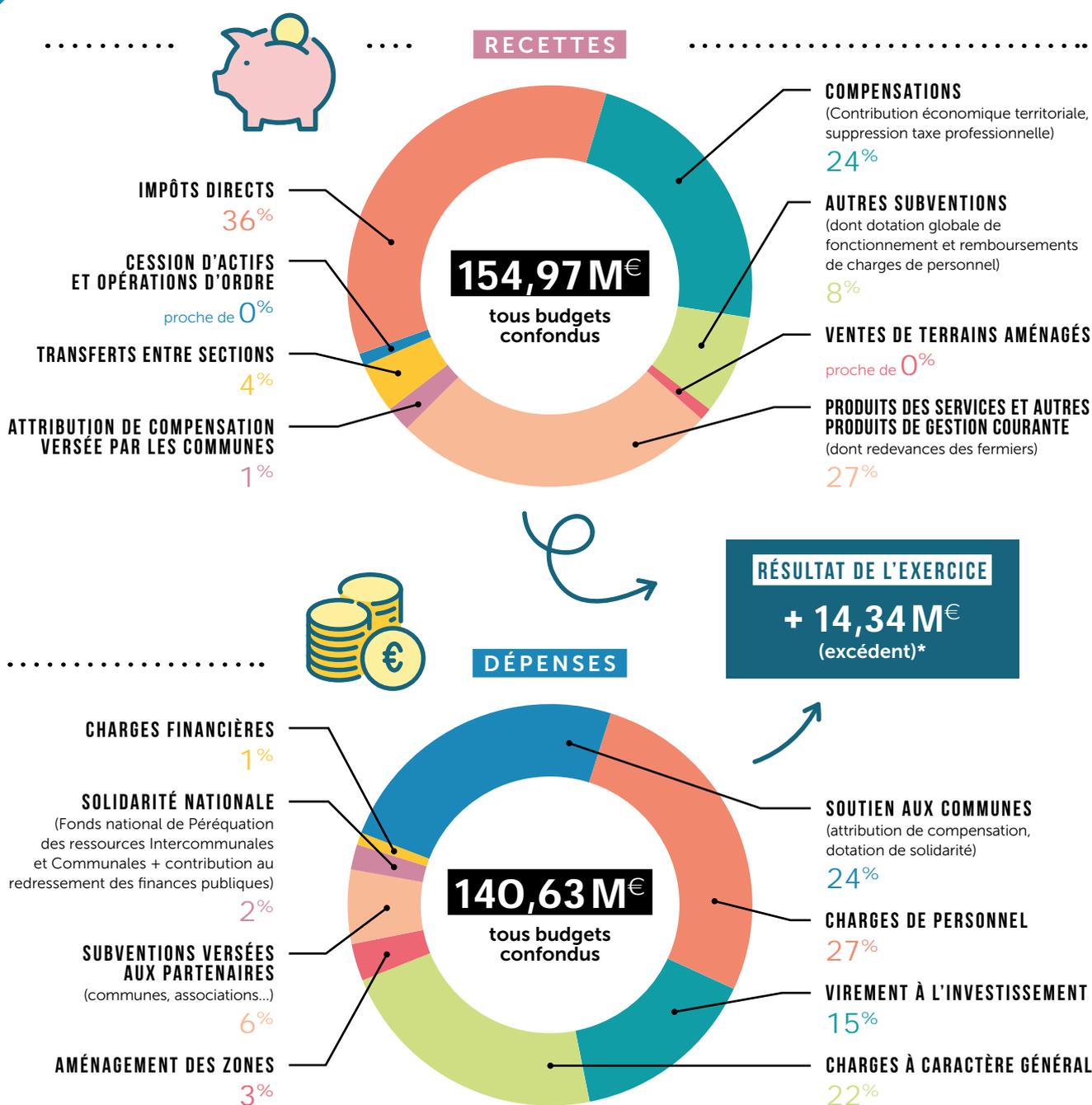
• • • •

L'EXERCICE BUDGÉTAIRE

2022

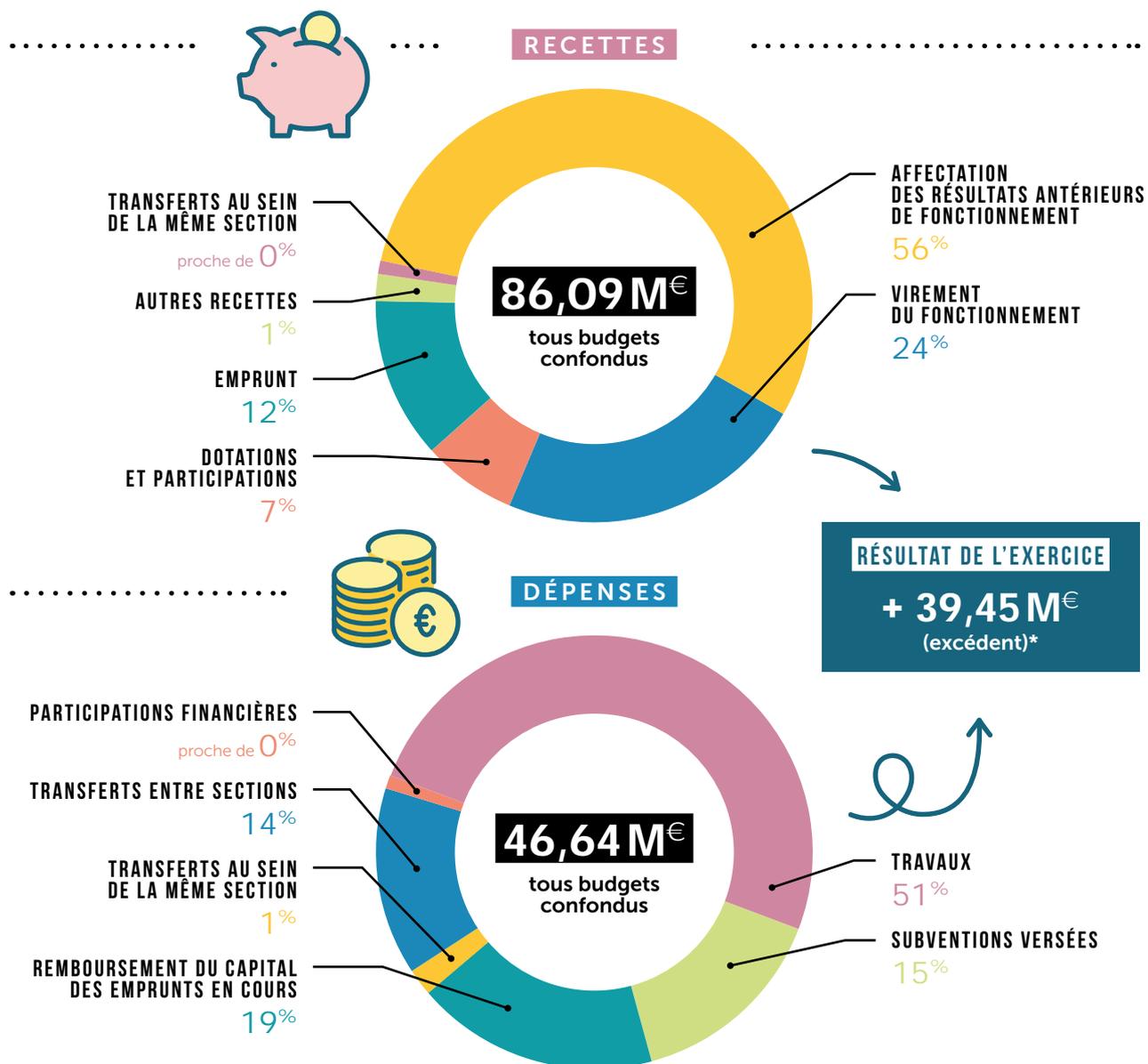
- Pour chaque budget, on distingue ce qui relève du fonctionnement (les opérations courantes nécessaires à la gestion quotidienne) et ce qui relève de l'investissement (les travaux d'équipement, de voirie, de maintien et/ou de renforcement du patrimoine mais aussi le remboursement de la part capital des emprunts en cours).
- -
 -

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



*Sans tenir compte des résultats issus de l'EPIC des Domaines skiables communautaires du Grésivaudan

LA SECTION D'INVESTISSEMENT



LA DETTE

1 LA DETTE PROPRE

En 2022, la communauté de communes a contracté des **emprunts** pour financer les investissements du budget autonome « Eau » (8 M €).

CAPITAL RESTANT DÙ (CRD)	TAUX MOYEN	DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE**	NOMBRE DE LIGNES
76 577 488,94 €	2,34%	14 ANS ET 3 MOIS	224

**Durée de vie résiduelle = durée restant avant l'extinction totale de la dette

Selon la classification GISSLER, la dette propre de la communauté de communes ne présente aucun risque.

RATIOS D'ENDETTEMENT 2022

RATIO DE DÉSENDETTEMENT : **2,69** /ANNÉES | EN COURS DE LA DETTE : **726,66 €** /HABITANT | ANNUITÉ : **75,65 €** /HABITANT



2

LA DETTE GARANTIE

La communauté de communes accompagne le développement de son territoire en apportant sa garantie financière à certaines opérations, principalement centrées sur la construction de logements ou le soutien touristique. En cas de défaillance des structures porteuses des opérations d'aménagement, la communauté de communes se substituera au paiement des échéances.

À ce jour, la communauté de communes n'a jamais eu à se substituer aux différentes structures porteuses de projets.



Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20230626-DEL-2023-0285-DE
Date de télétransmission : 04/07/2023
Date de réception préfecture : 04/07/2023

CAPITAL RESTANT DÙ (CRD)	TAUX MOYEN	DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE**	NOMBRE DE LIGNES
70 513 648,44€	1,63%	32 ANS ET 3 MOIS	491

**Durée de vie résiduelle = durée restant avant l'extinction totale de la dette

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice 2022 = **1,80%**



Les résultats cumulés des budgets de la communauté de communes ont évolué de la façon suivante :



LES RÉSULTATS

RÉSULTATS CUMULÉS EN FIN D'ANNÉE (TOUS BUDGETS CONFONDUS)

ANNÉES	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES DEUX SECTIONS
2017	11 781 500€	- 927 962€	10 853 538€
2018	47 204 781€	- 10 411 516€	36 793 265€
2019	62 079 258€	- 26 927 496€	35 151 762€
2020	54 247 069€	- 26 309 394€	27 937 675€
2021	56 882 666€	- 17 617 143€	39 265 523€
2022	23 716 667€	21 841 643€	45 558 310€

L'ÉPARGNE

La communauté de communes conserve un montant d'épargne nette (hors budgets annexes à fiscalité dédiée): zones communautaires, collecte, traitement et valorisation des déchets, eau, assainissement, SPANC) qui lui permet d'aborder les exercices budgétaires futurs, en ayant les capacités financières pour :

- Poursuivre la réalisation de son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)
- Soutenir les politiques jugées prioritaires sur le mandat
- Mettre en œuvre son Pacte Financier et Fiscal avec ses communes membres
- Renforcer les équipes pour se donner les moyens de ses ambitions



- Faire face à d'éventuels rééquilibrages des finances publiques qui pourraient se traduire par de nouvelles réformes financières et fiscales.

EN K€	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Ressources annuelles	93 442	104 005	104 207	106 732	106 637	111 179
Charges de fonctionnement	82 931	79 709	83 420	83 597	87 789	93 931
ÉPARGNE BRUTE	10 511	24 296	20 787	23 135	18 848	17 248
Charges financières	191	495	482	438	483	229
ÉPARGNE DE GESTION	10 702	24 791	21 269	23 573	19 331	17 477
Remboursement du capital	1 332	2 360	2 540	2 282	2 307	2 407
ÉPARGNE NETTE	9 179	21 936	18 247	20 853	16 541	14 841

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)

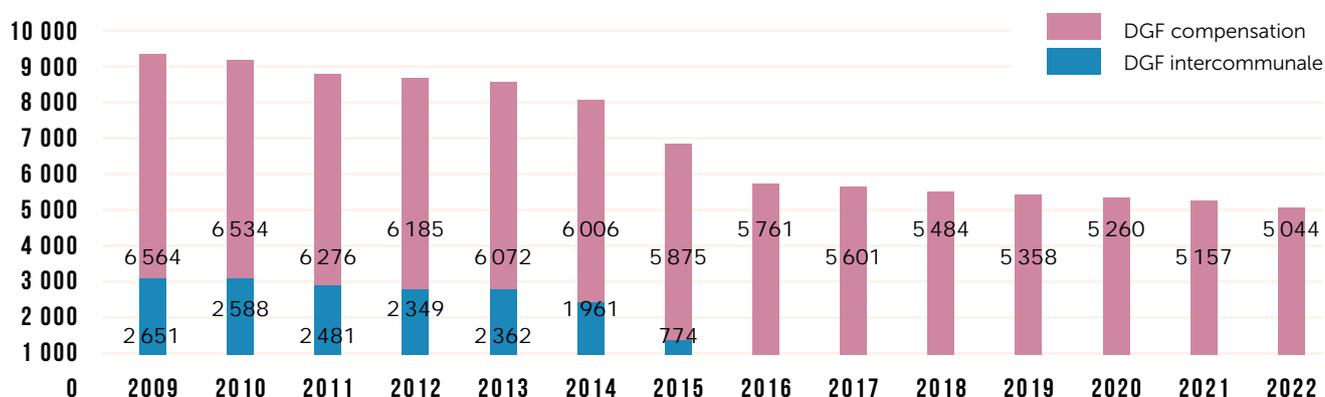


La DGF comprend 2 parts:

- **La dotation d'intercommunalité** calculée à partir des critères suivants: population, potentiel fiscal par habitant et coefficient d'intégration fiscale.
- **La dotation de compensation** qui comprend principalement la compensation au titre de la suppression des salaires.

Depuis l'exercice 2016, dans le cadre de la participation des collectivités à la réduction du déficit public, la communauté de communes ne perçoit plus la dotation d'intercommunalité, et sa dotation de compensation accuse des baisses régulières.

ÉVOLUTION DE LA DGF (EN K€)

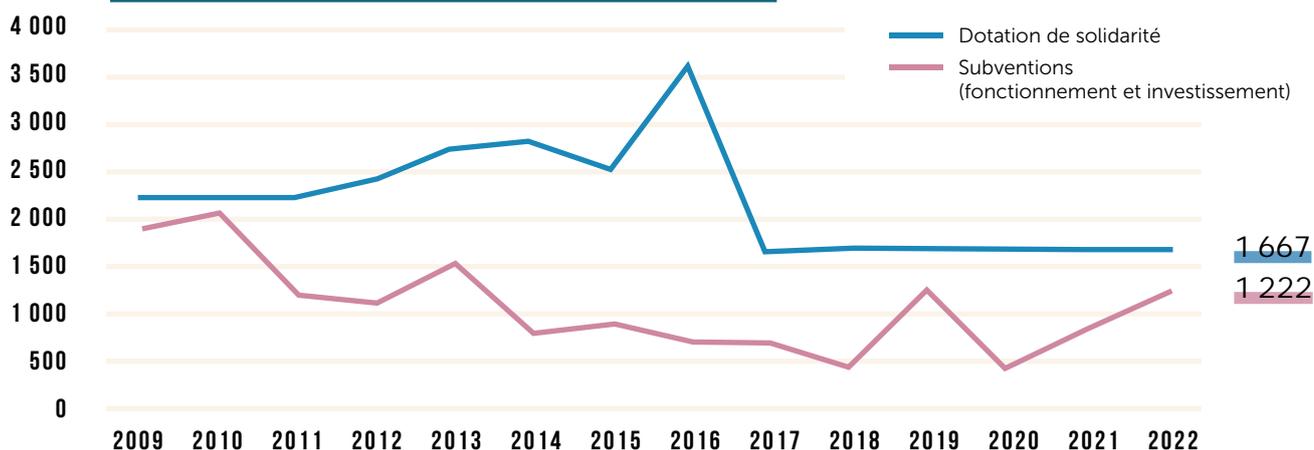


LA DOTATION DE SOLIDARITÉ ET LES FONDS DE CONCOURS (EN M€)

Le soutien apporté par la communauté de communes à ses communes membres se décline en :

- **Dotation de solidarité**, versement facultatif nécessitant une délibération annuelle et prenant en compte prioritairement l'importance de la population et la richesse de la commune
- mais également en **subventions et/ou fonds de concours** (de fonctionnement ou d'investissement).

ÉVOLUTION DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ ET DES SUBVENTIONS



LES AUTRES FONCTIONS RESSOURCES

Aux côtés de la direction des ressources humaines, des finances et de la commande publique, la collectivité peut compter sur les fonctions ressources suivantes :



LA DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

2 SERVICES :
COMMANDE PUBLIQUE
ET GESTION BUDGÉTAIRE

ELLE PILOTE **12 BUDGETS :**
1 BUDGET PRINCIPAL
+11 BUDGETS ANNEXES

LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES ET D'ACHATS

30 DÉCISIONS MODIFICATIVES ET **350**
VIREMENTS DE CRÉDITS RÉALISÉS

32 000 MANDATS ET TITRES ÉMIS

70 000 FACTURES ÉMISES

20 000 FACTURES REÇUES

280 PROJETS IDENTIFIÉS AU DERNIER PLAN
PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT VOTÉ À SUIVRE

31 RÉGIES DE RECETTES ET D'AVANCES EN GESTION

350 PROCÉDURES DE MISES
EN CONCURRENCES LANCÉES

40 CLAUSES ENVIRONNEMENTALES
ET/OU SOCIALES INTÉGRÉES
DANS LES MARCHÉS RÉDIGÉS

LES COMMISSIONS

**8 COMMISSIONS
DES FINANCES
ONT ÉTÉ ORGANISÉES**

8 RÉUNIONS POUR LA COMMISSION
D'APPEL D'OFFRES
/COMMISSION D'ATTRIBUTION

5 RÉUNIONS POUR LA COMMISSION
LOCALE D'ÉVALUATION
DES CHARGES TRANSFÉRÉES





LA DIRECTION PATRIMOINE ET SERVICES TECHNIQUES

28 AGENTS RÉPARTIS DANS 2 SERVICES

Le service patrimoine composé de 9 personnes, participe à la création et la rénovation des équipements intercommunaux : multiaccueil à Allevard-les-Bains et aux Adrets, salle multi-activités et Espace France Services au Plateau-des-Petites-Roches, scénographie du musée d'Allevard-les-Bains,... Côté voirie et réseaux divers, le service patrimoine gère principalement la voirie des zones d'activités économiques, que ce soit en direct ou en partenariat avec les communes du territoire. Il apporte son expertise dans le cadre des aménagements réalisés par Le Grésivaudan. Des études ont démarré pour l'agrandissement du parking situé sur la zone de Longifan à Chapareillan et pour l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage sur la commune du Touvet.

Le service technique est composé de 19 personnes chargées de l'entretien réglementaire, technique et énergétique du patrimoine du Grésivaudan. Il veille au respect des normes en vigueur concernant les établissements recevant du public et des travailleurs. Il met en œuvre les corrections nécessaires à l'évolution des règles concernant notamment la sécurité incendie, l'accessibilité et la protection de la santé et veille au bon fonctionnement de l'alimentation énergétique du patrimoine intercommunal. 13 agents de terrain réalisent les travaux de maintenance et interviennent tant sur des travaux d'espaces verts, que de menuiserie, de maçonnerie, d'électricité, de plomberie ou de peinture. **En 2022, 1 676 demandes d'intervention ont été traitées.** Cela représente une augmentation de 22% par rapport à 2021.

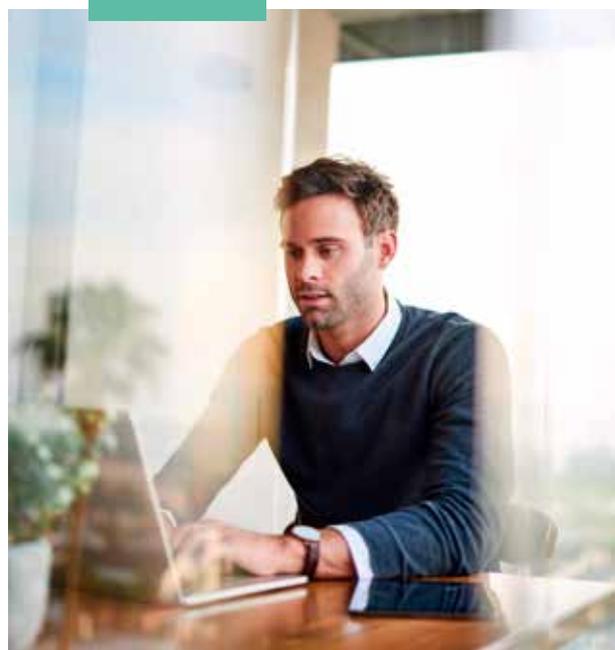
2022 a été l'année de mise en œuvre du décret tertiaire obligeant à déclarer les consommations énergétiques des bâtiments de plus de 1 000 m² (15 bâtiments) en vue de leur réduction. L'objectif est de réduire de 60% nos consommations énergétiques d'ici 2050. D'importants travaux de rénovation thermique des bâtiments intercommunaux ont démarré ou vont être lancés (gymnases Saint-Ismier, Villard-Bonnot, atelier numérique Saint-Vincent de Mercuze, EHPAD Froges, centre de vacances les Ramayes à Prapoutel,...). Des panneaux photovoltaïques ont été posés sur les toits de la pépinière Eurékalp en partenariat avec Grési 21, sur la toiture du musée de Pinsot suite à la réfection de la couverture.

LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

En 2022 l'arrivée d'un second technicien a permis la création du service support afin de pouvoir accompagner et assister au mieux l'ensemble des agents.

Le projet 1 agent 1 compte a été lancé avec l'appui de la direction générale. L'objectif étant que chaque agent puisse bénéficier d'un compte sur le système d'information. Une organisation a été mise en place avec l'accueil Service Informatique collectif des agents pour présenter le Système d'information du Grésivaudan, ses outils et les bonnes pratiques notamment en matière de cybersécurité.

Côté infrastructure le travail de l'ombre perdure, dans le but de disposer d'une infrastructure toujours plus robuste et sécurisée avec la mise en place de nombreux protocoles de sécurité. Pour la partie projet, des marchés de maintenance ont été mis en place en accompagnement des directions comme celui du logiciel INCOM ou encore celui du logiciel SIRH. Plusieurs nouveaux projets ont débuté, comme le lancement du travail sur le logiciel de gestion et portail famille pour la Direction Enfance Jeunesse et Parentalité ou encore le logiciel de billetterie des piscines. Tout cela en assurant le suivi des applications déjà déployées avec les directions métiers.





LE **SECRETARIAT GÉNÉRAL**

Le secrétariat général est en charge des affaires juridiques, des assurances, des assemblées, des archives et de la documentation.

QUELQUES CHIFFRES

10 BUREAUX COMMUNAUTAIRES

8 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

472 DÉLIBÉRATIONS

17 052 DOCUMENTS
enregistrés au courrier

250 INTERVENTIONS
d'assistance juridique

POUR 2022

Le secrétariat général a géré l'attribution de différents fonds de concours :

LE FOND DE CONCOURS INTEMPÉRIES

23 757,29€ pour les communes de Champ-près-Froges, Revel, La Chapelle-du-Bard et La Flachère

LE FOND DE CONCOURS DE SOUTIEN AUX PETITES COMMUNES

606 981€ pour 20 dossiers



LA **DIRECTION DE LA COMMUNICATION**

Elle accompagne les projets des différentes directions en concevant et réalisant des campagnes tous supports. Elle diffuse une information de proximité via ses différents outils institutionnels (site internet, magazine, réseaux sociaux...).



G L'INFO

6 NUMÉROS PAR AN

Pour une meilleure réactivité dans le traitement de l'information de l'information la périodicité de G L'info est passée de 4 à 6 numéros par an depuis 2022.

• • • •

LES RÉSEAUX SOCIAUX



En février 2022, pour élargir ses canaux de communication, Le Grésivaudan a lancé son compte Instagram :

148 174 VUES SUR L'ANNÉE



603 406 VUES
SUR LA PAGE GRÉSIVAUDAN



9 800 VISITEURS SUR LA PAGE

8 CONSEILS COMMUNAUTAIRES
RETRANSMIS SUR YOUTUBE

104 INFORMATIONS PRESSE
ET COMMUNES ENVOYÉES

30 CAMPAGNES ABRIBUS

GESTION DES DÉCHETS



Le Grésivaudan collecte et traite les déchets de 27 des 43 communes du territoire. Pour les 16 communes restantes, c'est le Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie qui est en charge des déchets.

LES GRANDS CHANTIERS 2022



CONCERTATION LIÉE
AU PROJET DE DÉCHETTERIE
DU FUTUR À CROLLES

Ce projet structurant pour le territoire du Grésivaudan avec plus de 8 500 tonnes de déchets accueillies et plus de 100 000 apports par an prévoit de complètement modifier l'image des déchets auprès des usagers en axant le concept du site sur le réemploi-réutilisation. Une vaste concertation a été mise en œuvre par Le Grésivaudan auprès des habitants mais aussi auprès des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) afin d'identifier les synergies possibles.



8 500 TONNES DE DÉCHETS ACCUEILLIES SUR LE TERRITOIRE

LA CONCERTATION S'EST DÉROULÉE EN 3 PHASES :

PHASE 1

État des lieux et concertation exploratoire

PHASE 2

Élaboration participative avec les différents acteurs

PHASE 3

Proposition du concept finalisé, de l'identité du futur projet et recommandations sur la gouvernance

LES ÉTAPES

09 MARS Atelier acteurs de l'ESS

02 AVRIL Lancement de la concertation « grand public »

19 MAI Atelier habitants + acteur ESS
Questionnaire en ligne 4 mois

08 JUIN Atelier habitants
« Récupérer, donner pour moins jeter »

16 JUIN Atelier habitants « Sensibiliser, se former, apporter de la convivialité »

30 JUIN Atelier habitants « Usages et organisation pour faciliter les dépôts »

Majoritairement, les personnes interrogées ont proposé de pouvoir récupérer des objets sur le site, de pouvoir réparer et de bénéficier d'ateliers de sensibilisation et de formation.

Suite aux résultats, un Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé et un groupement d'acteurs a répondu favorablement à une association avec Le Grésivaudan sur le projet. Il s'agit de Emmaüs, R de récup', Brin d'Grelinette et d'Art Tri Show. Le travail se poursuivra en 2023 sur la gouvernance du site et l'organisation des différents services proposés.



CHOIX DU MODE DE GESTION DES BIODÉCHETS

• • • •

Conformément aux exigences réglementaires imposant l'obligation d'une solution de tri à la source des biodéchets d'ici le 31 décembre 2023, Le Grésivaudan s'est engagé dans la démarche et a validé le déploiement du compostage partagé et individuel sur les 27 communes gérées en régie, comme solution de tri des déchets alimentaires pour les usagers. Suite à cette décision, 3 maîtres composteurs et un chef d'équipe ont été recrutés afin de promouvoir et développer la pratique du compostage. Le Grésivaudan a pour objectif d'installer 300 sites de compostage partagés sur son territoire et de distribuer 8 000 composteurs individuels d'ici le 1^{er} janvier 2024.



ÉTAPES RÉALISÉES EN 2022

- Élaboration d'une stratégie de promotion du compostage individuel et partagé
- Recrutement des effectifs nécessaires
- Réalisation des outils de communication
- Fourniture des composteurs
- Mise en place des outils
- Demande de subventions

OBJECTIFS

300
SITES
DE COMPOSTAGE
PARTAGÉS

8 000
COMPOSTEURS
INDIVIDUELS

• • • •



Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20230626-DEL-2023-0285-DE
Date de télétransmission : 04/07/2023
Date de réception préfecture : 04/07/2023



ACCOMPAGNER AU COMPOSTAGE



14 SITES DE COMPOSTAGE
COLLECTIFS ONT ÉTÉ INSTALLÉS

21 RÉFÉRENTS
DE SITE ONT ÉTÉ FORMÉS

80 SITES SONT
DÉSORMAIS ACTIFS
ET ONT PERMIS DE DÉTOURNER
30 TONNES DE BIODÉCHETS
DES ORDURES MÉNAGÈRES



22 ATELIERS
DE COMPOSTAGE ONT
ÉTÉ ORGANISÉS ET 307 PERSONNES
EN ONT BÉNÉFICIÉ

2 ATELIERS
LOMBRICOMPOSTAGE
ONT PERMIS DE SENSIBILISER
11 PERSONNES

9 ATELIERS
JARDINAGE
0 DÉCHET ONT ÉTÉ ORGANISÉS :
145 PARTICIPANTS



OPÉRATION BROYAGE DE SAPINS DE NOËL

• • • •

1480 SAPINS
SOIT PRÈS DE 425 M³ ONT ÉTÉ BROYÉS

Cela a permis d'éviter le transport de 12 bennes de 35 m² de déchets végétaux. 108 m³ de broyat ont été obtenus puis mis à disposition des usagers. La totalité a été distribuée.

5

ALTERNATIVE AU BRÛLAGE ET GESTION DES DÉCHETS VERTS

• • • •

Les objectifs : proposer une alternative au brûlage à l'air libre des végétaux interdit, réduire la quantité de déchets verts déposés en déchetterie et sensibiliser au compostage.



PLUSIEURS DISPOSITIFS ONT ÉTÉ MIS EN PLACE

UNE SUBVENTION DE BROYEUR MUTUALISÉ

Le dispositif d'aide à l'achat d'un broyeur concerne les habitants qui se regroupent à partir de 2 foyers pour réduire leurs déchets verts en broyat et les utiliser comme ressources dans leur jardin.

**9 DOSSIERS
DE SUBVENTIONS
ONT ÉTÉ DEMANDÉS EN 2022
SOIT 29 FOYERS CONCERNÉS
ET UN MONTANT TOTAL
DE SUBVENTION DE 1 428 €**

• • • •

UN SERVICE DE BROYAGE À DOMICILE ET DE BROYAGE MUTUALISÉ

sur une plateforme en partenariat avec l'association d'insertion Solid'Action.

UN SERVICE DE MISE À DISPOSITION DE BROYEUR THERMIQUE ET DE BROYEUR ÉLECTRIQUE

Les communes disposent du broyeur sur des périodes définies et gèrent en direct le système de réservation. En 2022, 12 communes ont proposé ce service à leurs usagers. Le souhait étant que le nombre de communes adhérentes au projet augmente en 2023. Sur la commune du Plateau-des-Petites-Roches, ces dispositifs ont été complétés suite à la fermeture de la plateforme de dépôt de végétaux liée à des risques de pollution d'une source d'eau à proximité.

66 PRÊTS

POUR 116 FOYERS EN 2022

1058 M³

DE BRANCHES ONT ÉTÉ BROYÉS
SOIT 30 BENNES DE 30 M³

235 M³ DE BROYAT OBTENU

**16 COMMUNES ONT EU RECOURS
AU DISPOSITIF POUR LEURS
CHANTIERS COMMUNAUX**

6

UN PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

• • • •

Il s'agit de la mise en œuvre, par la collectivité et les acteurs du territoire, d'un ensemble d'actions coordonnées de réduction des déchets ménagers et assimilés. Il est obligatoire pour les collectivités ayant la compétence « Prévention et Gestion des Déchets ». Le Grésivaudan a validé le lancement du processus d'élaboration en 2019. Son élaboration a été décalée pour permettre une articulation avec la révision du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).

En 2022, dans le cadre de cette politique de réduction des déchets, les actions suivantes ont été menées :

- Un atelier de concertation multi-acteurs
- La création de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES)
- Le conventionnement avec les associations Sors ton vélo et Cycle & Go pour favoriser le réemploi des vélos collectés en déchetterie
- L'adhésion à la SCIC Alpes Consigne pour le développement de la consigne du verre sur 3 départements : Isère, Savoie et Haute-Savoie.

En 2023, l'élaboration du PLPDMA doit se finaliser en concertation avec le PCAET et le projet d'administration afin d'être adopté dans l'année.

LA COLLECTE EN CHIFFRES

13 156,70
TONNES D'ORDURES
MÉNAGÈRES
(-1,23% PAR RAPPORT À 2021)

4 543,26 TONNES
DE RECYCLABLES
(EMBALLAGES PLASTIQUES,
MÉTALLIQUES ET BRIQUES
ALIMENTAIRES + PAPIERS)
(-4,77% PAR RAPPORT À 2021)

3 607,76 TONNES
DE VERRE
(+11.41% PAR RAPPORT À 2021)



7



LES 3R : RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER

Le Grésivaudan propose de nombreuses animations et différents dispositifs répondants aux 3R :

4 ATELIERS COUCHES LAVABLES ET 16 PARTICIPANTS. 11 KITS ONT ÉTÉ PRÊTÉS AUX FAMILLES

DES ANIMATIONS dans le cadre de la Semaine Européenne sur la réduction des déchets. Thématique 2022 : le textile, l'une des industries les plus polluantes

3 ATELIERS COUTURE ET 19 PARTICIPANTS

1 ANIMATION À LA MÉDIATHÈQUE À CROLLES
Affiches sur l'impact des vêtements, stand Traphilho et fabrication de sac à base de vieux t-shirt - 25 participants

1 ATELIER CRÉATION TEXTILE AU COLLÈGE BELLEDONNE DE VILLARD-BONNOT. 80 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS

3 FRIPERIES ÉPHÉMÈRES INSTALLÉES DANS 3 BÂTIMENTS DU GRÉSIVAUDAN (siège, direction des déchets et direction de l'eau)

La Direction de la gestion des déchets est un point de retrait des packs eco-événement du Département de l'Isère. Sur 2022, 56 réservations ont été enregistrées soit 35 282 gobelets et carafes empruntés et 43 poubelles.

Partenariat avec l'association d'insertion Cycle&Go pour donner une seconde vie aux vélos déposés en déchetterie. 235 vélos ont été récupérés.

R de recup a collecté en déchetterie près de 28 tonnes d'objets en tout genre qui ont pu être réparés et remis à la vente dans leur magasin de Pontcharra.



DÉPLOIEMENT DES POINTS DE PROXIMITÉ SUR LES COMMUNES DE LUMBIN ET LA TERRASSE MAI-JUN 2022

• • • •

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20230626-DEL-2023-0285-DE
Date de télétransmission : 04/07/2023
Date de réception préfecture : 04/07/2023

8

FORMER LES TRIEURS DE DEMAIN

Le Grésivaudan se mobilise auprès des enfants et des scolaires pour appréhender de façon ludique le tri des déchets

45 CLASSES DE 25 ÉCOLES DU TERRITOIRE ONT ÉTÉ SENSIBILISÉS SOIT ENVIRON 1 120 ENFANTS ET 90 SÉANCES

Le défi inter-écoles : cette année il s'agissait de participer à la création de la scénographie du futur centre de tri Athanor à la Tronche. 4 classes ont apporté leurs contributions.

Des animations ont été organisées dans les centres de loisirs pendant les vacances d'automne.

Accueil de loisirs des Adrets : 22 enfants de 6/11 ans ont été sensibilisés sur le tri des déchets via des activités manuelles et la création d'une mosaïque textile faite avec de vieux vêtements

Accueil de loisirs de Revel : 40 enfants de 3 à 12 ans ont été sensibilisés sur le tri des déchets via des jeux collectifs, la projection d'un documentaire et des ateliers traphilo et tawashi

Accueil de loisirs de La Terrasse : 16 enfants de 3 à 5 ans ont participé à un atelier couture qui a permis la création de Monsieur Nuage, une mascotte en peluche



BUDGET

BUDGET ANNEXE

FONCTIONNEMENT :
15,26 M€

INVESTISSEMENT :
2,35 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources
(au prorata des budgets)

AMÉNAGEMENT, LOGEMENT, ENVIRONNEMENT

Le Grésivaudan agit avec les communes pour aider les habitants à trouver un logement, le rénover ou l'améliorer.

.....

UN SERVICE MUTUALISÉ D'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE AU SERVICE DES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Depuis 2015, l'intercommunalité propose aux communes un service Droit des Sols pour instruire les autorisations d'urbanisme déposées sur leur territoire et les accompagner aux côtés des porteurs de projets pour les démarches de demandes d'autorisation de construire. En 2022, les communes de Saint-Ismier et de Chamrousse ont rejoint ce service.



QUELQUES CHIFFRES

.....

37 COMMUNES
FONT APPEL À
CE SERVICE MUTUALISÉ

PRÈS DE
1500 ACTES
ONT ÉTÉ INSTRUITS EN 2022

UNE ANNÉE 2022 DÉMATÉRIALISÉE

Au 1^{er} janvier 2022, un nouveau service en ligne pour les demandes d'autorisation d'urbanisme a été mis en service grâce aux outils de téléprocédure proposés par l'intercommunalité.

Sur l'année 2022, le nombre de demandes d'autorisations d'urbanisme déposées sous forme dématérialisée a progressivement augmenté pour atteindre le chiffre de 30% en fin d'année.

AUTORISATIONS D'URBANISME, UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE

A compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme et les déclarations d'intention d'allier.

Pour répondre à cette obligation, la commune de [] vous propose de saisir par voie électronique votre demande via une plateforme dédiée : **Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme**

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA DÉMARCHE EN LIGNE ?

Une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous.

- Un service en ligne accessible depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou de passer votre dossier.
- Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et éliminer les erreurs de saisie.
- Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.
- Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.



EN 2022

30%
DES DEMANDES
D'AUTORISATION
D'URBANISME
ONT ÉTÉ DÉPOSÉES
SOUS FORME
DÉMATÉRIALISÉE



CONSULTANCE ARCHITECTURALE

Le Grésivaudan, en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Isère, poursuit en 2022 sa proposition d'une consultance avec 2 architectes conseils.

Ce service est destiné aux personnes ayant un projet de construction ou d'aménagement et souhaitant avoir un accompagnement gratuit pour une bonne prise en compte des enjeux architecturaux et environnementaux de leur projet. Il a été renouvelé pour 3 ans à compter de 2023.



15 COMMUNES
DU TERRITOIRE
SONT ADHÉRENTES



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le SIG du Grésivaudan a été partagé auprès de 37 communes du territoire en complément de l'outil métier pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Ces communes disposent d'un environnement standard dédié (cadastre, photos aériennes, documents des risques, documents d'urbanisme numérisés...). Le SIG du Grésivaudan a été par ailleurs mobilisé pour la réalisation de diverses études comme les points de collecte de proximité. Des environnements dédiés consacrés à des politiques mises en œuvre par Le Grésivaudan ont été conçus dans le cadre de la gestion des domaines skiables par exemple. Le service SIG accompagne également les communes pour la numérisation de leurs documents d'urbanisme et leur publication sur le géoportail national de l'urbanisme.



ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Le Grésivaudan accompagne les bailleurs sociaux, les communes et les particuliers dans tous leurs projets de rénovation thermique.

BAILLEURS SOCIAUX

157 LOGEMENTS
ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE SUBVENTION
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SOIT UN MONTANT TOTAL DE
600 000€

LE GRÉSIVAUDAN A PARTICIPÉ
AU FINANCEMENT DE
**3 PROJETS DE
RÉNOVATION D'ÉCOLE**
SUR LE TERRITOIRE : école du Bourg
à Montbonnot, groupe scolaire
Clapisse à Crolles et l'école
maternelle de Revel. Montant
total versé par la communauté
de communes : 241 500 €

En parallèle, l'Association pour une GEstion Durable de l'Energie (AGEDEN) a accompagné **45 projets** (rénovation, réseau de chaleur, énergies renouvelables... sur 25 communes du territoire, via des cofinancements communauté de communes, TE38, Département de l'Isère et ADEME).

L'accompagnement des communes passe également par des Appels à Projets aussi bien pour la rénovation thermique des bâtiments publics que pour l'éclairage public.

Pour la rénovation thermique, Le Grésivaudan est intervenu en 2022 sur 2 projets :

12 logements à Saint Mury Monteymond et 1 logement à Biviers. Total des aides pour les 13 logements : 195 000 € pour un montant de travaux estimé à 1 058 335 € HT.



Pour la rénovation de l'éclairage public, **3 dossiers** ont été notifiés (Villard-Bonnot, Revel et Saint-Nazaire-les-Eymes). Montant total des opérations 104 981 €. 21 105 € ont été accordés par Le Grésivaudan.

Un atelier mutualisé à l'échelle de plusieurs territoires à destination des élus a été organisé sur le thème : « Déclarer son patrimoine assujéti au dispositif éco-tertiaire ».

DES ANIMATIONS À DESTINATION DU GRAND PUBLIC



AVRIL 2022 Visite de réalisation
exemplaire : La Combe de Lancey,
maison passive (12 participants)

02 JUIN Conférence sur la Sobriété
énergétique à Crolles

JUIN 2022 Matinée d'information
à Villard-Bonnot (18 participants)

OCTOBRE 2022 Matinée d'information
à Monbonnot (52 participants)

**SOIRÉE DE SENSIBILISATION
À LA THERMOGRAPHIE** Goncelin
(47 participants), Crolles (57 participants)
et Saint-Martin-d'Uriage (20 participants)

DES AIDES POUR LES PARTICULIERS

Rénov'énergie : conseils personnalisés,
accompagnement, analyse des devis,
aide dans le montage des dossiers financiers.

SUR 2022

1463 PERSONNES

ONT ÉTÉ RENSEIGNÉES
LORS D'UN PREMIER
CONTACT TÉLÉPHONIQUE

41 PERSONNES

ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉES PAR
UN BUREAU D'ÉTUDES RÉFÉRENCÉ
PAR LE GRÉSIVAUDAN

**302
PERSONNES**

ONT BÉNÉFICIÉ D'UN
ENTRETIEN PERSONNALISÉ
D'UNE HEURE, DONNANT
LIEU À UN DIAGNOSTIC
DE LEUR LOGEMENT



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES



ORGANISATION DE LA PREMIÈRE SOIRÉE SUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE À DESTINATION DES ENTREPRISES:
90 ENTREPRISES PARTICIPANTES (SUR 125 INSCRITES).

LANCEMENT D'UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
CONSEILS ÉNERGIE POUR LES ENTREPRISES :

- Mise en place d'un **numéro dédié** par l'Ageden
pour des permanences téléphoniques
- Mise en place de **permanences physiques**
au siège du Grésivaudan sur rendez-vous :
8 permanences depuis avril 2022 à raison
de 4 rendez-vous par permanence
- **Visite sur place** si besoin

ORGANISATION DE
**3 WEBINAIRES
MUTUALISÉS À DESTINATION
DES ENTREPRISES**

POUR LES SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER
À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE DE LEUR PATRIMOINE :

**Webinaire à destination des acteurs
du tourisme : 35 participants**

**Webinaire à destination des Artisans :
10 participants**

**Webinaire à destination des commerces :
10 participants**



AGIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Le Grésivaudan poursuit la révision du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Plusieurs temps forts ont ponctué l'année.

ORGANISATION DE 2 FORUMS COCLICO

(Comité Climat Collaboratif) en webinaire le 25 janvier et 1^{er} février avec les élus du territoire et différents partenaires. L'objectif : partager les diagnostics du PCAET « le Plan Climat Air Énergie Territorial, 6 ans après, où en sommes-nous ? ». 81 personnes ont participé.

ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DU PCAET

- **Organisation de 2 ateliers** « Destination TEPOS » (12 avril et 30 mars) pour les élus et partenaires. L'objectif : travailler à l'élaboration de la stratégie, des orientations et des objectifs du PCAET. 90 personnes ont participé
- **Rencontres politiques**

ÉLABORATION DU PLAN DE TRANSITION INTERNE

- **Partage du bilan carbone interne** à la collectivité en comité de direction
- **Organisation de 2 ateliers de travail avec les agents** : commandes publiques et achat responsable et atelier Éco-responsabilité
- **Rencontre avec les directions les plus concernées** : Patrimoine, Mobilité
- **Coordination/lien avec le plan d'administration**
- **Proposition d'un plan d'action**

PARTICIPATION À LA DÉMARCHE TACCT

(Trajectoires d'Adaptation au changement climatique des Territoires) avec le SCOT

EN 2022

LE DISPOSITIF VOLTALIS A ÉTÉ DÉPLOYÉ SUR **25 COMMUNES** DU GRÉSIVAUDAN
1223 LOGEMENTS ONT ÉTÉ ÉQUIPÉS. 475 MWH D'ÉLECTRICITÉ ONT ÉTÉ EFFACÉS ET ONT AINSI PERMIS D'ÉVITER LA PRODUCTION DE 211 TONNES D'ÉQUIVALENT CO²

PRIME AIR BOIS

363 DOSSIERS DÉPOSÉS EN 2022 ET ORGANISATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE INTER-TERRITOIRE

6 ATELIERS SUR LA BONNE UTILISATION DU CHAUFFAGE AU BOIS (GRANULÉS ET BÛCHES) ONT ÉTÉ ORGANISÉS. ILS ONT RASSEMBLÉ 90 PARTICIPANTS

FONDS SOLAIRE THERMIQUE

15 DOSSIERS DÉPOSÉS





SENSIBILISER LES JEUNES À L'ENVIRONNEMENT

9^e ÉDITION DU DÉFI CLASS'ÉNERGIE

1000 ÉLÈVES DE 4 CLASSES
VOLONTAIRES ONT PARTICIPÉ
À CE CONCOURS DONT L'OBJECTIF
EST D'ÉCONOMISER LE PLUS POSSIBLE
D'ÉNERGIE (ÉLECTRICITÉ, CHAUFFAGE, EAU)
DANS LEURS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



LE GRÉSIVAUDAN S'ENGAGE POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE



Deux réunions sur la thématique des plantes invasives ont eu lieu à Crolles et à Goncelin, regroupant 60 personnes. Le SYMBHI, le Département de l'Isère et l'association Gentiana ont apporté leurs connaissances et savoir-faire. Des échanges très riches ont permis de cibler les problématiques engendrées par les plantes invasives sur le territoire. La communauté de communes travaille main dans la main avec les communes et les acteurs associés pour empêcher leur dissémination et diminuer leur impact sur le territoire.

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu de l'Espace Belledonne, **Le Grésivaudan a l'objectif de préserver et restaurer les continuités écologiques entre les massifs de Chartreuse et de Belledonne.**

La faune du territoire se heurte à de multiples obstacles pour se déplacer : routes, grillages, espaces urbains, ... Ainsi les élus du territoire se mobilisent pour déterminer un plan d'action pour faciliter la traversée de la vallée par les animaux.

Chaque année, **Le Grésivaudan soutient les associations qui s'engagent à protéger la biodiversité sur le territoire.** En 2022, deux associations ont pu bénéficier d'une aide financière : **Le Tichodrome**, structure d'accueil et de soin pour les animaux sauvages, et **l'Observatoire des Carnivores Alpins**, association à but scientifique qui étudie les carnivores pour s'assurer de leur bon fonctionnement dans les écosystèmes alpins et pour mieux comprendre leurs modes de vie.



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL + 1 budget annexe dédiés

FONCTIONNEMENT :
3,52 M€

INVESTISSEMENT :
5,09 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources
(au prorata des budgets)

PRÉVENIR LES INONDATIONS ET GÉRER LES MILIEUX AQUATIQUES

C'est le SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) qui est en charge de cette compétence pour Le Grésivaudan.

...



ENTREtenir LE LIT DE L'ISÈRE

Descendant des montagnes, l'Isère charrie du limon, du sable et des graviers qui se déposent dans le lit de la rivière en amont de Grenoble. Avec le temps, le volume accumulé occupe une place conséquente qui réduit la capacité d'écoulement de l'eau. Le SYMBHI est chargé de curer chaque année le lit de la rivière, dans des sites prévus à cet effet (plage de dépôts des Pont de Brignoud et de la Bâtie), pour qu'en période de crue, le cours d'eau ait la place nécessaire pour s'écouler. Un curage exceptionnel a aussi été réalisé cette année entre Pontcharra et La Buisnière pour garantir le bon fonctionnement des digues de l'Isère en cas de crue majeure.



PONT DE BRIGNOUD : **88 000 M³**

PONT DE LA BÂTIE : **61 000 M³**

ENTRE PONTCHARRA ET LA BUISNIÈRE : **158 000 M³**



.....



ÉTUDIER LE FONCTIONNEMENT DES TORRENTS POUR AMÉLIORER LA PROTECTION DES POPULATIONS

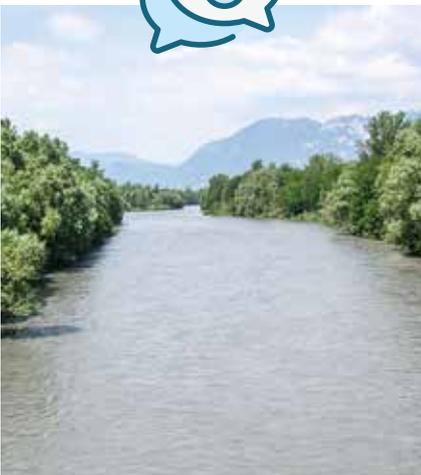


Onze torrents du Grésivaudan font actuellement l'objet d'études afin de définir les travaux de protection à mener. La majorité des diagnostics hydrauliques sont maintenant terminés et éclairent sur les principaux dysfonctionnements (zones de débordements, d'engravement et d'embâcles, état des ouvrages de protection). Des scénarii d'aménagement prenant en compte les enjeux du territoire sont aujourd'hui à l'étude en concertation avec les communes concernées. Pour mieux comprendre l'aléa torrentiel et adapter au mieux les aménagements et les modes

de gestion permettant de réduire les risques d'inondation, le SYMBHI et le service de Restauration des Terrains en Montagne ont fait réaliser un modèle physique de la plage de dépôts du Manival à Saint-Ismier. Ce modèle réduit permet de comprendre la complexité des phénomènes à l'œuvre dans un torrent à forte charge solide. L'ensemble des scientifiques et gestionnaires du territoire français œuvrant en contexte torrentiel se sont retrouvés le 6 et 7 octobre dernier autour du modèle réduit et sur le terrain pour partager sur les avancées réalisées.



AMÉLIORER LA CONSCIENCE DU RISQUE



Dans le cadre des programmes d'actions de prévention des inondations en cours, le SYMBHI a déployé différentes actions afin de sensibiliser aux risques :

- Appui aux communes pour l'élaboration de documents obligatoires (Plans communaux de sauvegarde, documents d'information communale sur les risques majeurs) et la réalisation d'exercices de gestion de crise.
- Mise en place d'activités de communication scientifique et de vulgarisation ciblant un large public.
- Revue historique des crues de l'Isère et de ses affluents pour améliorer la connaissance des inondations et poser des repères de crues et/ou des panneaux informatifs.



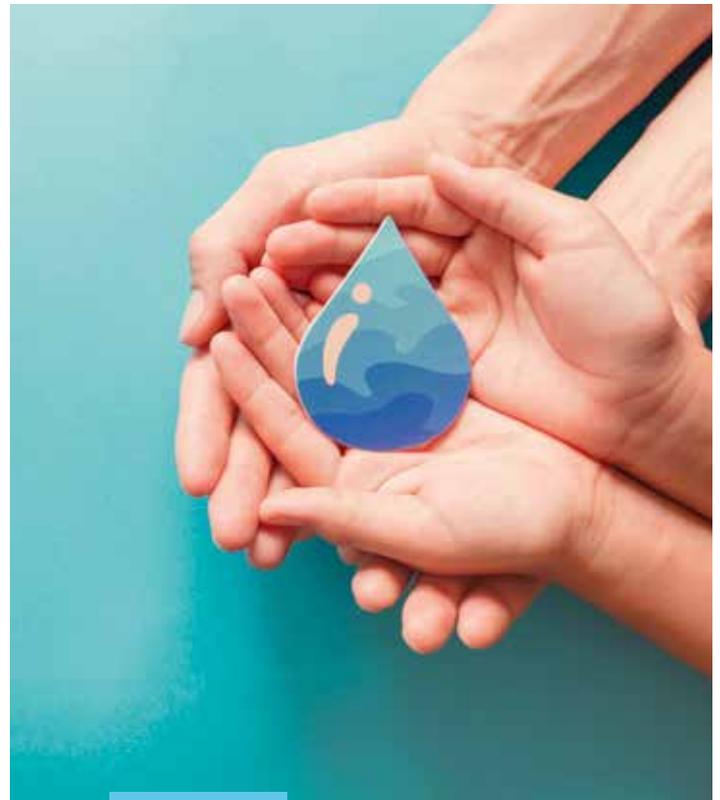
BUDGET

BUDGET TRANSFÉRÉ AU SYMBHI

MONTANT DE LA TAXE GEMAPI :
1,5 M€

ASSURER LA GESTION DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

- La communauté de communes se mobilise pour
- préserver cette ressource fondamentale et garantir
- un service homogène à tous les usagers.



CHIFFRES

28
STATIONS
D'ÉPURATION

PRÈS DE
45 000
ABONNÉS

11,25 MILLIONS DE M³
D'EAU CONSOMMÉS
SUR LE TERRITOIRE

DONT
4,5 MILLIONS DE M³
PAR LES INDUSTRIELS



DÉPLOIEMENT DE LA MENSUALISATION

Après un travail technique important et de nombreux échanges et ajustements avec les différents acteurs impliqués, le prélèvement automatique mensuel pour le règlement des factures d'eau et d'assainissement géré par Le Grésivaudan est effectif depuis septembre 2022.





ZOOM SUR QUELQUES CHANTIERS MAJEURS



2

SUPPRIMER DES REJETS DIRECTS D'EAUX USÉES EN MILIEU NATUREL - CHANTIER AU LIEU-DIT PONTCHARRIN À THEYS

• • • •

Pour supprimer un rejet direct identifié dans le cadre de l'enquête publique sur le zonage d'assainissement collectif sur le territoire, le service des eaux a engagé les études et négociations foncières nécessaires afin de lancer les travaux. Au menu : mise en place d'un réseau d'eaux usées séparatif



1

REMISE AUX NORMES DES RÉSEAUX

• • • •



Les deux systèmes de collecte du Touvet et de Pontcharra, sont sous le coup d'un précontentieux européen qui pèse sur la communauté de communes. Les travaux engagés sur le réseau d'assainissement ont permis de retrouver la conformité et la levée du précontentieux est en bonne voie. Au Touvet, 8 phases de chantier ont été nécessaires. Montant total des travaux : 649 000 €. À Pontcharra, si le nombre d'opération est le même qu'au Touvet, la situation a nécessité un investissement plus important : 2 321 350 €.

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX

649 000 € (TOUVET)

2 321 350 € (PONTCHARRA)

de 200 mètres linéaires gravitaire, création d'un poste de refoulement avec un réseau de 180 mètres linéaires. Les travaux ont débuté en septembre dernier et viennent de se terminer.

MONTANT DE L'OPÉRATION

175 500 € HT

3

MISE À NIVEAU RÉGLEMENTAIRE : AUTO SURVEILLANCE DES DÉVERSOIRS D'ORAGE

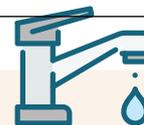
• • • •



Le niveau d'autosurveillance des stations d'épuration varie selon leur capacité épuratoire. Elle va de l'absence de mesure d'autosurveillance (dispositifs inférieurs ou égaux 200 équivalent habitant) à 365 mesures par an (dispositifs supérieurs ou égaux ou 300 000 équivalent habitant). Système de collecte (DO notamment). Sur le réseau, l'autosurveillance est obligatoire pour les déversoirs collectant une charge brute journalière en pollution organique supérieure ou égale à 120 kg / j soit 2 000 équivalent habitant).



COÛT DE L'OPÉRATION
363 000€ HT



SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

• • • •

Une 3^e cuve à Bernin : 450 m³ afin de sécuriser l'alimentation en eau potable de la commune de Bernin qui connaît une forte urbanisation et des besoins domestiques en eau en constante progression. La nouvelle cuve facilite également les opérations de maintenance et de nettoyage annuel du réservoir.



ACCOMPAGNER LES BESOINS DES INDUSTRIELS EN EAU

• • • •

Les projets de développement, tant pour ST Mircoelectronics que pour Soitec sont synonymes d'attractivité et devraient aboutir à la création de près de 1000 emplois.

Leur approvisionnement en eau est aujourd'hui réalisé par une chaîne d'adduction en eau potable depuis la Romanche, via les captages de Jouchy et Près Grivel, sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole, pour un volume de l'ordre de 6 millions de m³/an. Dans ce contexte, Grenoble-Alpes Métropole et Le Grésivaudan ont partagé leurs réflexions pour définir, dans un souci commun de développement du territoire, les optimisations et restructurations à réaliser, permettant de répondre

aux besoins futurs des industriels. Ces évolutions visent à optimiser l'infrastructure existante en agissant sur les points singuliers qui en limitent la capacité de transit. Il en ressort, sur le territoire métropolitain, la nécessité de réaliser plusieurs travaux permettant d'accroître l'alimentation en eau à destination de la communauté de communes et ainsi d'atteindre le volume maximum pouvant être fourni depuis les ressources et infrastructures de la Métropole, à savoir 29 000 m³/j, soit 1 200 m³/h maximum. Pour cela, Le Grésivaudan et Grenoble-Alpes Métropole ont signé

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX

8,5M€

en 2021 une convention de partenariat établissant les travaux à réaliser pour atteindre cet objectif de 29 000 m³/j. Depuis, sur le terrain, les travaux ont bien avancé. Le surpresseur de Domène est opérationnel. Il permet de renforcer l'alimentation en eau potable des habitants des communes de Crolles et de Bernin en raison de l'augmentation des besoins industriels en eau potable. Entre Saint-Ismier (secteur La Bâtie) et Crolles, c'est une conduite supplémentaire qui a été installée sur 6 km.



BUDGET

3 BUDGETS ANNEXES DÉDIÉS

FONCTIONNEMENT :
16,09 M€

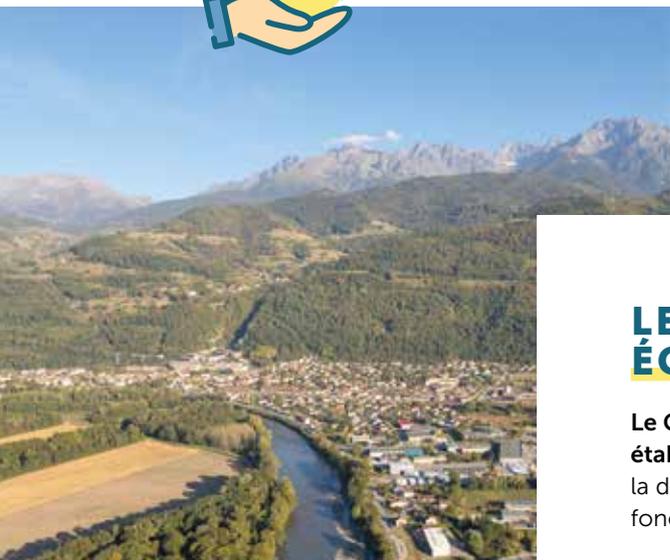
INVESTISSEMENT :
13,68 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources
(au prorata des budgets)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Le Grésivaudan soutient l'entreprenariat et les entrepreneurs, et ce quelle que soit la taille de leur entreprise. Le service développement économique propose une large palette de services : mobilisation des aides financières, étude des montages de dossiers, mise en réseau, accompagnement dans la gestion des ressources humaines...



LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le Grésivaudan gère 48 zones d'activités qui accueillent 1920 établissements pour 18 948 emplois. Elles permettent de conforter la diversité du tissu économique local et de développer une stratégie foncière à vocation économique.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Poursuite des travaux d'aménagement de la zone de Moulin-Vieux (Pontcharra)
- Lancement de la démarche pour l'extension du Parc des Fontaines à Bernin
- Premières acquisitions foncières sur la zone de Grignon (Pontcharra)
- Finalisation des acquisitions foncières auprès de la commune de Crolles pour les zones de Pré Noir et les Îles du Rafour

🔄 Lancement des travaux de requalification de la friche ex « SCI-ROBESPIERRE » sur la zone du Pôle Bois à Goncelin

🔄 Lancement de l'opération de requalification de la friche « VEGA » à La Terrasse

- Réaménagement de stationnements sur la zone des Îles du Rafour

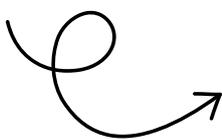
CHIFFRES CLÉS

48 ZONES D'ACTIVITÉS

1920 ÉTABLISSEMENTS

18 948 EMPLOIS

TRAVAILLER SUR LA TRANSVERSALITÉ ÉCONOMIQUE



- Lancement de l'opération de renforcement de nos réseaux pour le besoin en eau des industriels (Crolles - Bernin) côté Métro (convention GAM)
- Location d'un bâtiment intercommunal de 480 m² à la startup ENWIRES sur la zone de la Croix Verte à Montbonnot
- Cession d'un bâtiment de 105 m² à la société GRANDIS AVEC MOI sur la zone des Pérelles à Le Cheylas pour un projet de micro-crèche

- Acquisition du tènement de la société ENTRE-PRISES sur la ZAE de Tire Poix à Saint-Vincent-de-Mercuze
- Location d'un terrain de 1,9 ha à STMicroelectronics pour la réalisation de sa STEL 2

. . . .

PARTICIPER À LA DIFFUSION DE L'INNOVATION SUR LE TERRITOIRE



- La collectivité a mis en place de nombreux partenariats avec différents pôles de compétitivité :

Tenerdis (participation annuelle : 5 250 €)

et Minalogic (participation annuelle : 10 250 €)

- **Participation aux programmes Nano2022** (2 021 665 € en 2022 / participation à hauteur de 10 M€ pour le Grésivaudan, solde prévu en 2023 avec le versement de 2 418 124 €)
- **Participation aux projets de R&D innovants FUI et PSPC** (94 056 € versés en 2022)
- **Participation au capital du fonds d'investissement patient COOP VENTURE** (solde en 2022 avec le versement de 100 000 €)

- Subvention de 10 000 € à **French Tech in the Alps Grenoble**

- Subvention de 5 000 € au cluster **Medicalps**

Subvention de 5 000 € à l'association **Hydro21** dont l'objet est de promouvoir la filière hydroélectrique

- **Subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'association Inovallée** dans le cadre de ses 50 ans, s'ajoutant à la subvention habituelle de 57 000 €
- **Co organisation du salon IForum**
- **Co organisation du World Electronics Forum à Montbonnot**

• • • •

ANIMER L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

Animation, avec Grenoble-Alpes Métropole et le Pays Voironnais, du Pacte Économique Local. Il s'agit d'une démarche collective visant à soutenir la résilience économique et l'attractivité du territoire Grenoble Alpes. Outre les 3 collectivités, il réunit les locomotives économiques de la région

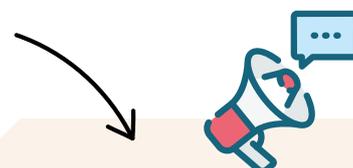
Participation au salon international Smart City (dédié aux villes intelligentes et connectées) à Barcelone et mise en avant d'entreprises du territoire proposant des solutions vertes et innovantes

- **Participation au salon MEDFIT** destiné aux entreprises du secteur médical
- **Participation à différents salons (SIMI, MIPIM)** sous la bannière Grenoble Alpes

- **Soutien aux réseaux d'entreprises**

Co organisation des rencontres de l'économie sociale et solidaire en partenariat avec French Tech in the Alps.

Organisation de la soirée de la Transition Énergétique à l'espace Paul Jargot à Crolles à destination des entreprises le 5 avril 2022



CHIFFRES CLÉS

5 VENTES DÉLIBÉRÉES
EN 2022 REPRÉSENTANT
16 399 M²
DE FONCIER VENDUS
À 5 ENTREPRISES QUI
REPRÉSENTENT 52
EMPLOIS (+ 39 EMPLOIS
DANS LES 3 À 5 ANS)

150 PROSPECTS
CONSEILLÉS
OU RENCONTRÉS



ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Le Grésivaudan accompagne les créateurs d'entreprises, de la définition de leur projet à leur installation sur le territoire. La collectivité propose des solutions en matière d'immobilier d'entreprises.



Légende

POURCENTAGE
DU TAUX
D'OCCUPATION

%

VILLARD-BONNOT

PÉPINIÈRE BERGÈS

Structure généraliste	77
13 bureaux pour une surface totale de 561 m ²	
6 ENTREPRISES INSTALLÉES	
10 BUREAUX OCCUPÉS	
33 SALARIÉS	%

MONTBONNOT

ATELIER NUMÉRIQUE « ANDRÉ EYMERY »

PÉPINIÈRE TARMAC G

Structure dédiée au numérique et à l'informatique	58
14 bureaux pour une surface totale de 265 m ²	
5 ENTREPRISES INSTALLÉES	
8 BUREAUX OCCUPÉS	
18 SALARIÉS	%

HÔTEL D'ENTREPRISES

Structure dédiée au numérique et à l'informatique	67
21 bureaux pour une surface totale de 390 m ²	
6 ENTREPRISES INSTALLÉES	
14 BUREAUX OCCUPÉS	
38 SALARIÉS	%

ST-VINCENT-DE-MERCUZE

PÉPINIÈRE EUREKALP

Structure généraliste	48
26 bureaux, 3 ateliers pour une surface totale de 574 m ²	
8 ENTREPRISES INSTALLÉES	
12 BUREAUX OCCUPÉS • 2 ATELIERS OCCUPÉS	
15 SALARIÉS	%

ATELIER-RELAIS EUREKALP

Structure généraliste	37,50
20 bureaux, 4 ateliers pour une surface totale de 793 m ²	
3 ENTREPRISES INSTALLÉES	
7 BUREAUX ET ATELIERS OCCUPÉS	
17 SALARIÉS	%

LA VIE DES PÉPINIÈRES

Arrivée en avril 2022, à la pépinière Eurekalp, du cabinet En-Core, entreprise spécialisée dans le recrutement d'ingénieurs électroniciens. Au démarrage, seul, le gérant était aux commandes de son cabinet. Fin 2022, il a été rejoint par 3 collaborateurs.

Départ des sociétés CIMATEL et SITTELTEC, deux entreprises qui ont pris leur envol pour s'installer dans la zone d'activité de la Grande Île. Ces entreprises ont été les fournisseurs de masques pour la collectivité lors de l'épidémie du COVID.

Le 1^{er} juillet 2022, s'est tenu à la pépinière Bergès le traditionnel déjeuner inter-pépinière, moment convivial partagé entre tous les occupants. Cet évènement a rassemblé une soixantaine de personnes autour d'un repas fourni par nos producteurs locaux.

UN PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ AVEC IGI

La plateforme Initiative Grésivaudan Isère est le partenaire privilégié de la collectivité pour soutenir la création des entreprises. En 2022, dans le cadre de ce partenariat, 51 prêts d'honneur soit un montant total de 378 500 € ont été accordés. Ils ont débouché sur la création ou la reprise de 43 entreprises. Ces entreprises ont généré 101 emplois.



MONTANT MOYEN DES PRÊTS

D'HONNEUR PAR DOSSIER

8 802€

LE GRÉSIVAUDAN AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES



L'objectif : sensibiliser et accompagner les entreprises (TPE/PME) dans la gestion de leurs ressources humaines pour en faire un levier de leur performance économique et de la sécurisation des parcours professionnels de leurs salariés.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Accompagnement du Groupement d'employeurs travailleurs handicapés : subvention de 3 000 €
- Suivi d'une étude lancée par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités et réalisée par l'AFPA concernant les besoins en qualification et en recrutement dans l'industrie microélectronique
- Co-organisation de la première édition du salon de l'emploi saisonnier mutualisé avec 5 collectivités et Pôle Emploi au WTC le 12 octobre 2022. Mise à disposition de 160 stands pour les entreprises (30 stands ont été financés par Le Grésivaudan pour les entreprises du territoire) ayant de fortes problématiques de recrutement pour la période hivernale ; 95% des visiteurs se sont déclarés satisfaits de cette manifestation ; 92% des employeurs présents ont déclaré être intéressés pour l'organisation d'un nouvel évènement en 2023
- Participation à la nuit de l'orientation, évènement organisé par la CCI Grenoble, le 9 novembre 2022
- Co-organisation de la semaine de l'industrie du 21 au 25 novembre 2022 - 3 entreprises visitées (AMCOR, ACOUSTEAM, SYLFEN) en lien avec les partenaires emplois
- Contacts tout au long de l'année avec les entreprises (80 en 2022)
- Co-animation du groupe Emploi du Grésivaudan composé de la Mission locale, Pôle Emploi Pontcharra et Saint-Martin-d'Hères, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, le Département de l'Isère
- Accompagnement des artisans sur la thématique de l'environnement en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Isère

AUX CÔTÉS DES COMMERÇANTS POUR UNE VÉRITABLE DYNAMIQUE COMMERCIALE

Dans le cadre des partenariats avec la Chambre de commerce et la Chambre de métiers, et dans le souci constant d'accompagner les entreprises dans leur développement, Le Grésivaudan a organisé différentes réunions entreprises, sur des thématiques variées.

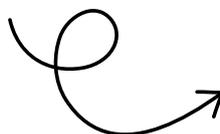


03 JUIN « Comment exister sur le web »

14 OCTOBRE « Comment recruter les meilleurs talents »

21 OCTOBRE Atelier sur le développement commercial, destiné aux artisans d'art

- Réalisation de diagnostics en entreprise en lien avec l'environnement et le développement durable ; 32 entreprises de moins de 20 salariés, dans le secteur de la production, ont bénéficié d'un diagnostic gratuit sur les thématiques suivantes : bâtiment, énergies, déchets, matières premières/achats consommables, eau et mobilités. Un plan d'action détaillé leur a été rendu.
- Accompagnement des artisans sur la thématique du numérique en lien avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Isère. 10 diagnostics ont été réalisés en entreprise, sur la thématique du numérique, de la visibilité en ligne et de l'image de l'entreprise sur les réseaux sociaux. Des préconisations ont été discutées avec les entreprises.
- Élaboration d'études de marché réalisées en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble dans le cadre du Schéma de développement commercial : 5 études réalisées en 2022 pour les communes de Saint-Martin-d'Uriage, Revel, Froges, Sainte-Agnès et Saint-Jean-le-Vieux



3 FONDS DE CONCOURS COMMERCE À DESTINATION DES COMMUNES

- Aide aux aménagements communaux en faveur du commerce de proximité
- Aide à l'acquisition de murs ou fonds commerciaux
- Aide à la valorisation des locaux commerciaux communaux

Il est désormais possible pour les communes d'être subventionnées entre 20 et 40% (avec un plafond et un plancher de subvention), en fonction de leur indice de richesse (indice départemental).



• Journées européennes des métiers d'art (JEMA)

1^{re} participation du Grésivaudan. Des artisans ont ouvert leur atelier au public et proposé des ateliers gratuits afin de partager leur savoir-faire et leur passion. Un événement collectif, organisé par l'association de restaurateurs du patrimoine Artizz, a rassemblé 20 artisans d'art à la maison des arts de Montbonnot durant le week-end du 02 et 03 avril.



EN 2022

7 DOSSIERS ONT ÉTÉ VALIDÉS



- Achat d'un commerce en vue de le louer à un torrificateur avec dégustation de café, sur la commune de Montbonnot-Saint-Martin
- Transformation d'un local communal en commerce de proximité (vente de produits italiens et espagnols et traiteur) sur la commune de Bernin
- Étude de programmation de centre village à Frogès
- Prémption d'un ensemble commercial en entrée de ville à Crolles
- Réaménagement des places de la liberté et de la libération au Versoud
- Réaménagement de la RD 523 au Versoud
- Rénovation du bar-restaurant-multiservices communal de La Flachère



ACCOMPAGNEMENT DES MÉTIERS D'ART DU GRÉSIVAUDAN

• Aide à la visibilité en ligne des artisans d'art

Un prestataire, spécialiste des artisans d'art : Hooa (<https://hooa.fr/>) a été choisi pour accompagner les artisans d'art du Grésivaudan. Le programme consiste en la création d'une page Internet sur le site Hooa et la réalisation de courtes vidéos promotionnelles libres de droit directement dans l'atelier de l'entreprise, destinées aux réseaux sociaux. 18 entreprises participent à ce programme.

- Un groupe Facebook (privé) a été mis en place en 2021 pour les métiers d'art du Grésivaudan, afin de faciliter les échanges, la mise en réseau et le partage d'informations et de bons plans.

16 artisans de plus se sont inscrits en 2022, ce qui porte le nombre de membres à 61.

- Un programme « client mystère » a été réalisé afin de travailler sur l'accueil de la clientèle avec le magasin collectif d'artisans d'art Drimm Drimm à Crolles.



7 UNIONS COMMERCIALES

...

DÉMARRAGE DU TRAVAIL AVEC LES UNIONS COMMERCIALES DU GRÉSIVAUDAN

La communauté de communes a souhaité démarrer un travail avec les 7 unions commerciales du Grésivaudan (Canton d'Alleverd, Grésicadeaux, Montbonnot, Bernin, Uriage, Saint-Martin-d'Uriage village, Saint-Nazaire-les-Eymes), afin de recueillir leurs besoins et leurs envies de travailler ensemble à des actions collectives. Le Grésivaudan se voit comme un lieu rassembleur, d'échanges de bonnes pratiques et de mise en commun sur différents sujets. Une 1^{re} réunion de rencontre avec les bureaux des unions commerciales du Grésivaudan s'est tenue le 03 octobre. À la suite de cette réunion, des actions seront mises en place en 2023.

FAVORISER LA PRODUCTION AGRICOLE DESTINÉE À UNE ALIMENTATION DE PROXIMITÉ

LA RESTAURATION COLLECTIVE PUBLIQUE

Dans le cadre du Projet alimentaire inter-Territorial (PAiT) et avec le soutien financier de France Relance, Le Grésivaudan porte un projet d'accompagnement des communes pour une restauration collective responsable, durable.

Un programme de formation sur 2 ans est proposé aux cuisiniers, agents de service, gestionnaires, élus. Il comprend **11 thèmes** dont : s'approvisionner localement, faire évoluer ses pratiques culinaires, lutter contre le gaspillage alimentaire. La communauté de communes a élaboré un programme d'actions complémentaire au PAiT pour accompagner les communes sur le sujet de la restauration scolaire (création d'espaces de partage d'expérience, aide à la labellisation Ecocert en Cuisine,...).



MOIS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

Toujours dans le cadre du Projet alimentaire inter-Territorial, **plus de 130 animations grand public ont été organisées** (visites, conférences, projections, débats, ateliers...) ainsi qu'un **séminaire sur l'accompagnement aux changements de comportements alimentaires**, à destination des acteurs et élus. Le Grésivaudan a également accompagné financièrement les communes et acteurs qui organisaient une animation. À titre d'illustration, l'Accorderie de Pontcharra a servi 480 parts de plats bios et locaux à moins de 2 € lors des 3 animations « Manger bio et local, c'est bon et pas cher » sur Alleverd-les-Bains, Saint-Maximin et Pontcharra.



.....



PÔLE AGROALIMENTAIRE ISÉROIS

Suite à un bilan de **la marque IsHere**, le Pôle agroalimentaire isérois, auquel participe la communauté de communes, a fait évoluer le logo pour clarifier le message :

- **Local** : produit et transformé en Isère
- **Éthique** : juste rémunération du producteur
- **Responsable** : un accompagnement à une labellisation Bio ou Haute valeur environnementale (HVE) pour les producteurs

AGRICULTURE SUR PÉRIMÈTRES DE CAPTAGE D'EAU POTABLE

ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES ET PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Des entretiens avec la quinzaine d'agriculteurs ont permis de constater un souhait d'évolution des pratiques agricoles pour ceux qui mettent en valeur les surfaces agricoles les plus importantes sur les 3 périmètres de captage d'eau potable. Un programme d'actions a été élaboré et sera mis en œuvre à partir de début 2022 (accompagnement technique individuel, collectif, ...).



FRELON ASIATIQUE : CONTRIBUTION À LA PRÉSERVATION DES ABEILLES ET AU MAINTIEN D'UNE APICULTURE

Le Grésivaudan a contribué financièrement aux côtés du Département à la destruction de 16 nids sur 9 communes.

PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE « TERRE » VIA LE PAEN

(PLAN POUR LA PRÉSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DES ESPACES AGRICOLES, FORESTIERS ET NATURELS)

23 communes ont délibéré pour engager la réflexion sur cet outil avec le Département de l'Isère et la Chambre d'Agriculture. Suite aux 6 réunions de concertation et aux questionnaires récoltés par la Chambre d'Agriculture, les agriculteurs de ces communes ont pu également exprimer, à la très large majorité, un avis favorable sur cette démarche. En complément, les actions foncières se poursuivent. En 2022, la Safer est intervenue à 9 reprises en préemption (surface totale de 5.5 ha) à la demande de la communauté de communes. Des aides à la reconquête agricole ont été attribuées pour une surface totale de 6.6 ha. Plus d'une centaine de propriétaires de foncier agricole ont assisté à une présentation du bail rural.





MAINTIEN DES ESPACES OUVERTS

Suite à des ateliers avec les agriculteurs pour identifier la multitude de raisons pour lesquelles certains espaces agricoles se referment depuis plusieurs décennies, l'Espace Belledonne et l'Association pour le Développement de l'Agriculture de Belledonne (ADABEL), avec le soutien de la communauté de communes Le Grésivaudan, ont mené des opérations expérimentales (chantier participatif, travaux d'amélioration de parcelles,...) concrètes pour mesurer leur efficacité et les essayer. Des actions structurantes et collectives ont également émergé, comme la création d'une CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) et d'une SICA (Société d'intérêt collectif agricole). Afin que ce projet puisse se pérenniser et que la phase expérimentale puisse aboutir à une boîte à outils plus complète, il est reconduit sur 2023 avec un portage par la communauté de communes.

AMÉLIORATION DE L'INFORMATION DES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ

Diffusion auprès de tous les habitants de la plaquette des producteurs « Le Grésivaudan dans votre assiette » qui vendent en circuits courts.



LA FILIÈRE AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE

EN CHIFFRES

400
AGRICULTEURS

6 900
REPAS PAR JOUR
SERVIS ET PRÉPARÉS DANS
LE CADRE DE LA RESTAURATION
PUBLIQUE SCOLAIRE

52
AGRICULTEURS
BIO SOIT 13%
DES AGRICULTEURS

69.5 HA
DE REcul
DES SURFACES
AGRICOLES
EN MOYENNE / AN
ENTRE 2016 ET 2020

MARQUE ISHERE

143 PRODUITS
LABELLISÉS
DE 13 PRODUCTEURS
DU GRÉSIVAUDAN



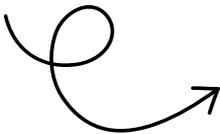
VALORISER LA RESSOURCE FORESTIÈRE



Dans un contexte de transition écologique, d'attractivité économique et de concertation avec les citoyens, la forêt et la filière bois sont au cœur des politiques de développement du territoire. Les enjeux sont nombreux : foncier, séquestration et substitution de carbone, biodiversité, filières locales pourvoyeuses d'emplois non délocalisables, acceptabilité de la récolte de bois par les citoyens... Un plan d'action voté fin 2019 définit les grandes orientations à mettre en œuvre sur la période 2020/2022.

FINANCER L'ADAPTATION DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Grésivaudan mène un faisceau d'actions pour une gestion forestière durable et vertueuse au regard de critères de séquestration de carbone, de biodiversité et de production de bois pouvant alimenter les filières locales (construction, énergie...) et ainsi opérer la transition au sein du territoire.



Le Grésivaudan est engagé en ce sens depuis 2020 aux côtés de l'association « Sylv'ACCTES, des forêts pour demain » : financement de travaux forestiers et de plantations permettant de compléter la régénération de la forêt, mise en œuvre d'un dispositif « crise climatique ». Ces travaux forestiers s'inscrivent dans des itinéraires écrits pour les massifs de Belledonne et de Chartreuse par les acteurs forestiers locaux et validés par un conseil scientifique.

Le fonds d'investissement est également abondé grâce à du mécénat d'entreprise. En 2022, ce sont 11 chantiers Sylv'ACCTES qui ont été réalisés (9 en forêt publique et 2 en forêt privée), représentant 56 ha (pour un montant total de travaux de 95 000 € HT et une aide Sylv'ACCTES de 40 000 €). 4 entreprises contribuent, aux côtés du Grésivaudan, au fonds d'investissement : la fondation Petzl, Soïtec, Caterpillar et les Liqueurs de Chartreuse.

EN 2022

1150
PARCELLES
MISES EN VENTE
SOIT
366 HA
DE SURFACE

• • • •

ANIMATION ET SUIVI DE LA BOURSE FONCIÈRE FORESTIÈRE DU GRÉSIVAUDAN



En 2022, ce sont 1150 parcelles mises en vente représentant une surface de 366 ha. Le cumul des ventes sur 4 ans est de 254 offres vendues représentant 125 ha. L'animation réalisée auprès des propriétaires forestiers privés a permis la réalisation de 12 chantiers d'exploitation communs forêt publique / forêt privée sur 9 communes, représentant 120 ha. Ce sont 53 propriétaires concernés

pour 191 parcelles, et 2 450 m³ de bois récoltés. L'objectif dans le cadre de l'animation auprès des propriétaires privés est une mise en gestion durable de leurs parcelles, notamment dans le cadre et suite à un chantier d'exploitation. En 2022, la surface privée sous document de gestion durable a augmenté avec une quinzaine de nouveaux documents couvrant environ 250 ha.

DÉVELOPPER LE POTENTIEL DE LA FILIÈRE BOIS LOCALE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Au-delà de l'accompagnement des entreprises de la filière en création ou en développement, Le Grésivaudan a mené une politique particulièrement volontariste afin de conforter le devenir du pôle bois du Grésivaudan, situé à Goncelin.

En 2022, la **réhabilitation d'une friche industrielle en entrée de zone** a été lancée avec :

Le projet d'une centrale photovoltaïque sur la toiture du bâtiment pour une surface de panneaux d'environ 2 600 m², une production annuelle de 495 M Wh, couvrant la consommation de 165 foyers.

L'implantation d'une entreprise pour développer une activité de valorisation de bois d'œuvre local (construction, menuiserie).



PLACER LES FORÊTS DU GRÉSIVAUDAN AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20230626-DEL-2023-0285-DE
Date de télétransmission : 04/07/2023
Date de réception préfecture : 04/07/2023

La coopération interterritoires à énergie positive « forêt horizon 2030 », portée par les communautés de communes Le Grésivaudan, Le Trièves, Saint-Marcelin-Vercors-Isère, la communauté d'agglomération du Pays Voironnais, Grenoble-Alpes Métropole et les Parcs naturels régionaux de la Chartreuse et du Vercors, place la forêt et le bois au cœur de la transition énergétique et permet de mener des actions communes à l'échelle de la grande région grenobloise.

Des actions de médiation, de communication et de dialogue auprès du grand public :

- Des opérations « Vis ma vie de bûcheron » et « Vis ma vie de charpentier » se sont tenues durant l'été 2022 : une centaine de participants.
- Un livret éducatif et ludique de découverte et de compréhension des forêts et de l'usage du bois, réalisé en partenariat avec l'association Sylv'ACCTES et les acteurs forestiers locaux, a été distribué à tous les élèves de CM2 du Grésivaudan (2 500 élèves).
- Il a été proposé aux enseignants d'accompagner ce livret par une animation en classe et/ou en forêt construite en partenariat avec l'ONF, FIBOIS 38 et le musée de Allevard-les-Bains

27 ENSEIGNANTS
SE SONT ENGAGÉS SOIT
635 ÉLÈVES
SUR 15 COMMUNES



LA FORÊT EN CHIFFRES

42 000 HA
DE FORÊTS

soit plus de la moitié
du territoire

6 M DE TONNES
DE CARBONE
STOCKÉES

(sans tenir compte de la
séquestration dans le sol)

UNE FILIÈRE ANCRÉE DANS SON TERRITOIRE ET GÉNÉRATRICE D'EMPLOIS

250
ENTREPRISES

1 000 M³
DE BOIS LOCAL
DESTINÉS À LA CONSTRUCTION
assurent le maintien
de 21 emplois directs non
délocalisables pendant 1 an

800
EMPLOIS DIRECTS
+ ENVIRON 800 EMPLOIS INDIRECTS
dont une dizaine
de scieries sciant plus
de 200 000 m³ de bois
(résineux essentiellement)
pour 110 000 m³
de produits finis



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL + 2 budgets annexes dédiés

FONCTIONNEMENT :
2,51 M€

INVESTISSEMENT :
7,53 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources
(au prorata des budgets)

MOBILITÉ

Pour répondre à ces enjeux, en cohérence avec les territoires voisins. Le Grésivaudan a transféré au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG), sa compétence mobilité au 1^{er} janvier 2020. C'est désormais lui qui structure le réseau de transport en commun et aménage les axes et équipements destinés à fluidifier la circulation et à encourager les mobilités douces. Sur le territoire du Grésivaudan, projets et chantiers vont bon train.



ENCOURAGER LE COVOITURAGE

3 SERVICES QUI S'INSCRIVENT COMME DES OFFRES DE MOBILITÉ À PART ENTIÈRE

M COVOIT' LIGNES+

20 ARRÊTS
SUR LE TERRITOIRE DU SMMAG
DONT 11 CÔTÉ GRÉSIVAUDAN

LE RÉSEAU M COVOIT' POUCE

+ DE **380** PANNEAUX
DONT UNE DIZAINE
À BOUTONS-POUSSOIRS

M COVOIT' RDV (opérateur Karos)

DÉPLOYÉ SUR
5 ZONES D'ACTIVITÉS
DONT LA ZONE CROLLES-BERNIN
Plusieurs milliers de trajets réalisés
chaque mois via cet opérateur, dont
l'activité est en forte croissance.



DÉPLOIEMENT DE MVÉLO+



> Une présence qui se renforce sur le territoire avec l'ouverture de plusieurs agences :

Pontcharra : 1 jour par semaine de 12 h à 19 h, le mardi tous les 15 jours

Saint-Ismier : 2 mardis par mois de 12 h à 19 h

Crolles : 1 jour d'ouverture supplémentaire en semaine de 12 h à 19 h en plus du samedi

> Mise à jour de la grille tarifaire et du matériel pour plus d'attractivité

> Sur une période de 3 mois, tests de vélo à assistance électrique pour toutes les communes du territoire : prêt d'une flotte de 10 vélos pour une durée d'un mois aux habitants préalablement inscrits.



BILAN DE L'OPÉRATION

+ DE **170** PERSONNES ONT ESSAYÉ UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

59% DES UTILISATEURS DÉCLARENT AVOIR REMPLACÉ LA VOITURE PAR LE VÉLO PLUSIEURS FOIS DANS LE MOIS

LANCEMENT FIN 2022 DES COMITÉS LOCAUX DE MOBILITÉS



Sur Le Grésivaudan **2 réunions** ont été organisées le 8 décembre à Goncelin et le 15 décembre à Montbonnot-Saint-Martin. À l'ordre du jour : billétique, Pass'Mobilités, tarification, offre vélo, revue de projets et autopartage,... Les deux réunions ont rassemblé une cinquantaine de personnes chacune.

OBJECTIFS

- Améliorer le lien avec les usagers, les associations et les élus
- Recenser les projets en cours et à venir

• • • •



ÇA BOUGE SUR LE PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DE LA BÂTIE



Arrêts de transports en commun sur les bretelles d'autoroute, passerelle mode doux, sont autant de réalisations qui viendront compléter le PEM de la Bâtie, le tout dans l'objectif de fluidifier et de faciliter les déplacements de chacun et d'encourager l'usage du bus, du vélo et de la marche au quotidien. Des quais de bus le long des bretelles de sortie de l'autoroute A41 en direction de Chambéry et de Grenoble sont en cours d'aménagement ce qui permettra de limiter les temps d'arrêt et de trajet. Ils seront opérationnels fin 2023.

FAIRE FACE À LA FERMETURE DU PONT DE BRIGNOUD

Mise en place début mai 2022 de nouvelles dessertes de part et d'autre du pont, via les G2, G3 et Nav'ProB qui permettent aux piétons de rejoindre les deux rives en toute sécurité, en attendant sa réouverture.

LE GRÉSIVAUDAN PENSE AU CÂBLE



Fin novembre, le SMMAG a voté le lancement d'une étude d'opportunité globale pour un ou des transports par câble sur le territoire du Grésivaudan. L'enjeu : décongestionner le trafic routier, tout en s'affranchissant des contraintes naturelles du territoire (rivière, routes, chemin de fer, etc.).



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL + Budget transféré au SMMAG

FONCTIONNEMENT :
0,38 M€

INVESTISSEMENT :
0,09 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources (au prorata des budgets)



OFFRIR UN SERVICE DE QUALITÉ ...

AUX ENFANTS ET AUX FAMILLES

CHIFFRES

17 MULTI-ACCUEILS

373 PLACES
748 ENFANTS ACCUEILLIS
(SOIT 670 FAMILLES)

9 RELAIS PETITE ENFANCE

Le territoire du Grésivaudan compte environ 750 assistants maternels agréés dont 650 en activité.

4 LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

160 ENFANTS ACCUEILLIS

5 ACCUEILS DE LOISIRS FRÉQUENTÉS

PAR 1 304 ENFANTS

1 ACCUEIL JEUNES

DU BALCON DE BELLEDONNE ET DES SÉJOURS AUXQUELS ONT PARTICIPÉ 87 ENFANTS

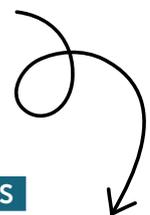
L'année 2022, moins impactée par la COVID, a été l'occasion de retrouver une certaine normalité dans les activités auprès des enfants et vis-à-vis des familles, de poursuivre l'accompagnement et le développement du soutien à la parentalité et de lancer de nouveaux projets.



UN NOUVEAU SIÈGE POUR L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Les 22 personnes de l'équipe administrative de la direction enfance jeunesse et parentalité, qui étaient réparties sur deux lieux distincts sont désormais réunies dans un seul bâtiment à Bernin, permettant une meilleure communication et plus de fluidité dans le fonctionnement quotidien.

RENFORCER NOS LIENS AVEC LES COMMUNES

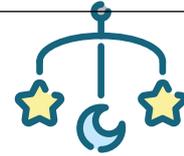


MISE EN PLACE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE EN LIEN AVEC LA CAF

Les contrats enfance jeunesse (CEJ) ont été remplacés par ce nouveau cadre partenarial en janvier 2022. La signature de la convention a mobilisé la communauté de communes, les communes du Grésivaudan, la CAF, le Département de l'Isère et le Centre Socio culturel de Brignoud. Cinq thématiques ont été retenues : la parentalité, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et l'animation de la vie sociale.

SENSIBILISATION AU HANDICAP POUR LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

En partenariat avec le Pôle Ressource Handicap Enfance Jeunesse de l'Isère, la cellule santé inclusion handicap a initié des groupes de partage d'expérience sur le thème de « l'accueil de l'enfant en situation de handicap et de l'enfant aux besoins spécifiques ». Les objectifs : recueil des besoins (formations, attentes, freins...), formations spécifiques récurrentes (autisme...), favoriser et faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap. Ces groupes étaient destinés à tous les agents des structures petite enfance et des assistants maternels du territoire. Ce travail se poursuit en 2023.



LES MULTIACCUEILS

DES TRAVAUX TERMINÉS

Aux « **Bout'chous** » à **Crolles**, rénovation de la cuisine ;
Aux « **Petits loups** » au **Versoud**, réhabilitation de la cour extérieure et mise en place d'une nouvelle structure de jeux ;
Aux « **Poussins** » **Haut-Bréda**, réfection de la terrasse ;
Aux « **Coccinelles** » à **Saint-Nazaire-les-Eymes**, installation d'une nouvelle isolation dans les pièces de vie.



Aux **Coccinelles** à **Saint-Nazaire-les-Eymes** : une isolation phonique belle, originale et efficace pour moins de bruit ambiant, des enfants plus calmes, et une équipe plus sereine...

Ouvert le 1^{er} septembre, le nouveau Pôle enfance « **Le Pré en Bulle** » à **Alleverd-les-Bains** comprend un multiaccueil de 20 places et un nouvel espace pour le RPE et le LAEP. C'est la 7^e structure intercommunale où les repas sont préparés sur place avec des produits locaux et bio.



DES TRAVAUX QUI DÉMARRENT

Bientôt un **nouveau multiaccueil aux Adrets** remplacera la structure existante (espaces modulaires) devenue trop énergivore. Cet équipement réalisé dans le centre bourg de la commune permettra de conserver une cohérence avec les équipements déjà en place (écoles, mairie...). Il comprendra un multiaccueil de 12 places (augmentation de 2 places par rapport à la structure existante) et un espace pour le centre de loisirs. La livraison de ce bâtiment est prévue pour juillet 2023.



LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Le Tacot (Pays d'Alleverd), Le Cerf-Volant (Pontcharra), L'Envol (Crolles et Plateau-des-Petites-Roches) et Le Tipi » (Villard-Bonnot et Tencin).

Le Grésivaudan participe également au financement de La Farandole (Domène) et de La Parent'aise (Meylan). Objectifs : conforter le rôle des parents en leur permettant de rompre leur isolement en partageant leurs pratiques, préparer l'accès à l'autonomie de l'enfant en favorisant le partage et les apprentissages dans un cadre extérieur à la cellule familiale et favoriser la socialisation de l'enfant dans un cadre sécurisant.



LAEP LE TIPI

Depuis janvier 2022, un deuxième accueil sur Tencin a été mis en place le lundi matin pour accompagner les familles de ce secteur. Du côté de Brignoud, le partenariat avec le Centre Socio Culturel s'est développé.

LAEP L'ENVOL

Depuis 2021, un temps d'accueil est proposé le mercredi matin sur Le Plateau-des-Petites-Roches. Au vu de la fréquentation importante des familles de ce secteur, il a été proposé d'y créer un cinquième LAEP et de proposer un 2^e jour d'accueil des familles par semaine à l'automne 2023. L'Envol a aussi expérimenté un accueil tous les samedis matins à Crolles qui fonctionne très bien.

LES RELAIS PETITE ENFANCE

Dans le cadre de la loi Accélération de Simplification de l'Action Publique, les relais assistants maternels sont devenus les Relais Petite Enfance (RPE). Cette loi a également élargi les missions des relais et modifié le cadre d'exercice des assistants maternels et des multiaccueils.

- Poursuite du partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile via l'organisation de réunions afin de mener des projets communs.
- Travaux de rafraîchissement à la Maison de la Petite Enfance du Plateau-des-Petites-Roches, utilisée par le RPE, le Lieu d'Accueil Enfants Parents et la Protection Maternelle Infantile
- Plusieurs secteurs ont constaté la baisse du nombre d'assistants maternels, ce qui complique la recherche des modes de garde et d'accueil. Un article a été diffusé dans le G L'Info, pour promouvoir cette profession et un travail de réflexion est en cours afin de susciter des vocations.



- Le point information petite enfance, initié en septembre 2021, a été un véritable succès puisque près de 400 familles ont utilisé le formulaire en 2022. Pour rappel, les familles sollicitent en premier lieu les RPE, via un formulaire sur le site internet de la communauté de communes, pour les accompagner dans leur recherche d'un mode d'accueil (individuel et collectif).
- Une nouvelle convention collective des particuliers employeurs a vu le jour, modifiant les conditions légales d'emploi des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile. Plusieurs Relais ont donc proposé des soirées pour présenter les nouvelles dispositions. Des fiches d'aides ont été mises à jour et un nouveau modèle de contrat de travail a été élaboré conjointement entre les Relais communaux et intercommunaux. Une formation juridique viendra parfaire les connaissances acquises des animatrices RPE de l'ensemble du territoire du Grésivaudan en 2023.

• • • •



LAEP LE CERF-VOLANT

L'équipe a participé à l'expérimentation « parcours naissance » initié par la CAF. Il s'agit de la mise en place de temps d'échanges et de groupes de paroles à destination des familles, animés par des professionnels de la petite enfance de la collectivité. Les thématiques abordées concernent la parentalité et permettent aux parents d'avoir des réponses à leurs questions, d'être écoutés, de partager leurs expériences, d'être rassurés et de prendre un peu de temps pour soi.

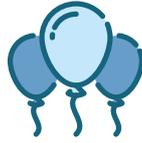
LAEP LE TACOT

Il bénéficie désormais d'une nouvelle salle d'activités au sein du nouveau pôle enfance à Alleverd-les-Bains.

- Organisation de nombreux temps collectifs adaptés et variés pour le jeune enfant accompagné de son assistant maternel, avec parfois des intervenants et des partenaires locaux : ateliers peinture, éveil musical, carnaval, temps lecture avec la bibliothèque, spectacles avec les multiaccueils, visite mini-ferme avec les centres de loisirs, sorties nature dans les espaces naturels et sensibles du territoire...

Organisation d'une visioconférence, en février 2022 sur le thème de l'attachement, avec une infirmière puéricultrice. 128 personnes étaient inscrites, pour la plupart des parents et des assistants maternels. Des retours très positifs du public ont suivi l'intervention. Celle-ci est accessible également en replay via le site du Grésivaudan. Une nouvelle édition est prévue en 2023. À noter que le format de la visioconférence, participe au développement durable, en permettant de réduire l'empreinte carbone.

- Organisation de formations et d'événements qui font se rencontrer les professionnels de la petite enfance : formation sur le livret d'accueil, secourisme, analyse de la pratique...



LES CENTRES DE LOISIRS POUR LES 3-13 ANS

- La rémunération au SMIC des animateurs occasionnels sur l'année 2022 a eu un impact très positif sur les recrutements pour les vacances scolaires, ce qui a permis une fréquentation globalement en hausse des centres de loisirs. Néanmoins, de nombreuses demandes demeurent insatisfaites les mercredis faute d'animateurs, notamment sur les secteurs géographiques de Saint-Maximin et des Adrets. Les campagnes de communication ont donc continué : présence sur les réseaux sociaux, participation aux forums métier et jobs d'été...
- La communauté de communes a également souhaité revoir son offre concernant les formations BAFA qu'elle propose depuis 2010. Un travail a été mené sur le second semestre de l'année pour permettre aux jeunes et agents territoriaux du Grésivaudan de réaliser gratuitement leur formation BAFA à compter de janvier 2023. Un gros coup de pouce qui devrait permettre de former au BAFA a minima une quarantaine de jeunes par an et répondre ainsi en partie aux besoins des structures communales et intercommunales.
- Une année marquée par un retour à la « normale » qui a satisfait équipes et familles. Le rassemblement des animateurs a de nouveau pu être organisé. Ils étaient plus de 50. De nombreux projets culturels et sportifs ont été proposés sur le territoire et un retour des familles sur les sites autour d'événements festifs proposés par les équipes a permis de se retrouver dans une ambiance conviviale.
- Depuis 10 ans, des classes de découvertes sont proposées sur le centre de loisirs de Saint-Maximin. Elles ont été fréquentées par 28 écoles du territoire, soit 70%. 42 journées d'ouvertures du centre par an sont consacrées aux classes découvertes. 46 établissements scolaires ont participé à celles-ci, soit 56,80%. Pour alimenter les thématiques, une mare pédagogique a été créée en 2022 en partenariat avec le lycée horticole de Saint-Ismier, la Ligue de Protection des Oiseaux et le Département de l'Isère : un bel outil pédagogique qui vient enrichir l'offre existante !

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20230626-DEL-2023-0285-DE
Date de télétransmission : 04/07/2023
Date de réception préfecture : 04/07/2023



L'ACCUEIL JEUNES DU BALCON DE BELLEDONNE POUR LES 11-17 ANS

4 séjours ont été organisés cette année avec une implication toujours aussi forte des jeunes. La fréquentation a été en nette hausse par rapport à l'année de référence 2019 (avant crise sanitaire). Des prises en charge d'adolescents en séjour qui nécessitent des accompagnements parfois spécifiques et un soutien à l'équipe encadrante (formation, analyse de la pratique...) ont été mises en place.



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT :
14,82 M€

INVESTISSEMENT :
2,02 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources (au prorata des budgets)



POUR BIEN VIVRE ET VIEILLIR DANS LE GRÉSIVAUDAN

L'AUTONOMIE

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'autonomie, la communauté de communes développe des actions complémentaires à celles portées par le Département de l'Isère, chef de file dans ce domaine.

À ce titre, une feuille de route autonomie a été élaborée en 2021. Elle est axée sur l'accompagnement des personnes âgées dans le Grésivaudan, le soutien à domicile et le soutien aux aidants. Cela se traduit notamment par la gestion de structures d'accueil dédiées aux publics en perte d'autonomie et des actions diverses en faveur des seniors (information sur les aides existantes, soutien à la silver économie, soutien aux aidants, ...).

1 EHPAD ET 1 ACCUEIL DE JOUR

ACCUEIL DE JOUR

82,66%

DE TAUX D'OCCUPATION MOYEN

MOYENNE D'ÂGE DES ACCUEILLIS :

83,7 ANS

HOMMES : **14** (46,67%)
FEMMES : **16** (53,33%)

EHPAD

98,41%

DE TAUX D'OCCUPATION MOYEN EN 2022

DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR :

2,5 ANS

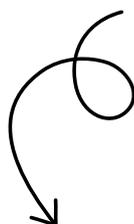


À VÉLO SANS ÂGE

UN NOUVEAU PARTENARIAT AU SERVICE DES SENIORS DU TERRITOIRE

Mise en service d'un triporteur par l'antenne de Froges de l'association nationale « À Vélo Sans Âge » en octobre 2022 :

proposition de sorties à vélo (triporteur à assistance électrique) aux résidents de l'EHPAD Résidence Belle Vallée à Froges. L'association assure également une prestation à destination du public en situation de handicap, ou encore pour les personnes âgées isolées sur la commune de Froges. Ce projet de mobilité douce permet d'améliorer la qualité de vie des résidents de l'établissement, tout en favorisant le lien social (le triporteur pouvant accueillir un pilote et deux personnes âgées). Projet cofinancé par Le Grésivaudan, la Conférence Territoriale des Solidarités (CTS) du Grésivaudan, la commune de Froges, Malakoff Humanis, des entreprises et des artisans,...



LA SANTÉ

RÉDACTION DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU GRÉSIVAUDAN

L'objectif : renforcer l'accès aux soins et à l'accompagnement médico-social, mais aussi la prévention et la promotion de la santé pour mieux répondre aux besoins de santé des habitants. Afin de mieux cerner les besoins du territoire en matière de santé, un diagnostic local de santé (DLS), constitué d'un volet quantitatif et d'un volet qualitatif, a été conduit par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) en 2021-2022. Sur la base des conclusions du DLS, plusieurs temps de concertation associant des professionnels, élus et habitants ont été organisés au cours de l'année 2022 afin de déterminer de manière concertée des actions concrètes répondant aux problématiques identifiées. L'ensemble de ces travaux ont permis d'aboutir au **Plan Territorial de Santé du Grésivaudan (PTSG) 2023 -2027**, qui sera signé par les institutions parties-prenantes en 2023.

5 AXES STRATÉGIQUES

- 1 ACCÈS AUX SOINS ET ENTRÉE DANS LE PARCOURS DE SOINS (EN PARTICULIER POUR LES PUBLICS VULNÉRABLES)
- 2 AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP
- 3 SANTÉ MENTALE
- 4 ÉDUCATION, PROMOTION ET ACCÈS À LA SANTÉ DU PUBLIC JEUNE (Y COMPRIS JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP)
- 5 CADRE DE VIE ET SANTÉ-ENVIRONNEMENT

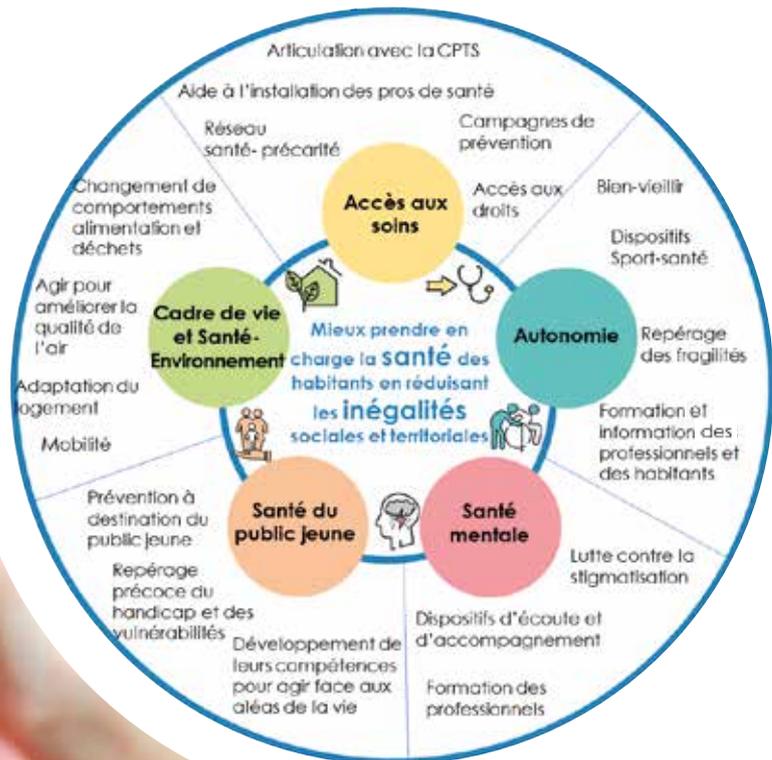


Chaque axe est décliné en objectifs stratégiques et en fiches-actions, qui seront mis en œuvre au cours des cinq prochaines années.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU GRÉSIVAUDAN EN CHIFFRES

- 8 RÉUNIONS
- 10 GROUPES DE TRAVAIL PARTENARIAUX
- 66 PARTICIPANTS AU SÉMINAIRE DE SANTÉ DU 29 NOVEMBRE
- 2 GROUPES DE TRAVAIL HABITANTS
- 71 CONTRIBUTIONS ÉCRITES DES HABITANTS

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU GRÉSIVAUDAN



ZOOM SUR



UN SÉMINAIRE SANTÉ

Le 29 novembre 2022, s'est tenu au Cheylas, un « Séminaire Santé » organisé dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé du Grésivaudan. Cet événement a réuni près de 70 professionnels et bénévoles de la santé, du social, et de l'éducatif. À l'ordre du jour de cette journée : des présentations et des groupes de travail pour élaborer ensemble les actions qui seront portées par la communauté de communes et ses partenaires dans le cadre du Contrat Local de Santé du Grésivaudan.

L'EMPLOI ET L'INSERTION

Le Grésivaudan mène une politique intercommunale en faveur de l'emploi et de l'insertion qui s'inscrit notamment dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

CHIFFRES CLÉS 2022

ACCOMPAGNEMENT
DES DEMANDEURS
D'EMPLOI ADULTES

250 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
VERS UN EMPLOI
DANS LE CADRE DU PLIE

43 PERSONNES
ONT ACCÉDÉ À UNE SOLUTION
D'EMPLOI DURABLE
(CDI, CDD de plus de 6 mois,
création officielle d'activité)

21 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
DONT 17 DANS LE CADRE DU PLIE

15 ENTREPRISES
VISITÉES
PLUS DE
40 ENTREPRISES
CONTACTÉES

CLAUSES EMPLOI (dispositif qui permet à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'heures de travail dans le cadre d'un marché public)

79 ENTREPRISES
ET AGENCES
D'EMPLOI
CONTACTÉES
DANS LE CADRE DES CLAUSES

9 DONNEURS D'ORDRE
ACCOMPAGNÉS
(les même que l'an dernier)
pour lesquels un suivi
des heures a été réalisé

35 OPÉRATIONS
CORRESPONDANT À 67 MARCHÉS

ZOOM SUR

L'ACTION DE RECRUTEMENT
RÉALISÉE POUR L'ENTREPRISE
SIBUET ENVIRONNEMENT

Le Grésivaudan favorise la rencontre entre les entreprises du territoire et les personnes en difficulté d'accès à l'emploi. En lien avec l'ensemble de la direction et le service ressources humaines de l'entreprise Sibuet Environnement, une action collective de recrutement a été menée au Cheylas. L'objectif : recruter une dizaine d'opérateurs de démantèlement d'écrans (h/f) en une semaine. Cette initiative est l'illustration parfaite d'un partenariat gagnant/gagnant qui a pu fonctionner grâce à la réactivité et à l'accompagnement personnalisé proposé par le service emploi-insertion du Grésivaudan et l'ouverture de l'entreprise en matière de recrutement et d'organisation du travail (recrutement sans CV, horaires adaptables...).



RÉSULTATS

27 DEMANDEURS
D'EMPLOIS
DU TERRITOIRE ONT
PARTICIPÉ À LA VISITE
DE L'ENTREPRISE

12 PERSONNES
ONT EU UN ENTRETIEN
INDIVIDUEL

Au final, 12 personnes ont été recrutées en CDI (dont 3 accompagnées par la communauté de communes) et les contrats ont démarré courant octobre. Le partenariat continue, à ce jour, 3 personnes supplémentaires accompagnées par le service emploi-insertion ont pu intégrer l'entreprise en CDI.



LES TROPHÉES DE LA CLAUSE EMPLOI



Objectif : Mettre un coup de projecteur sur les entreprises exemplaires en matière d'insertion professionnelle via le dispositif des clauses emploi. Pour le Territoire du Grésivaudan, 2 trophées de la clause emploi ont été remis aux entreprises suivantes :

- **MIDALI** (Theys) pour le prix de l'insertion durable dans l'emploi (embauches pérennes de salariés éligibles au dispositif)
- **CJ Bois** (Pontcharra) pour le prix de la TPE/PME la plus engagée (pour l'ouverture à un personnel non qualifié dans ses recrutements et l'embauche de personnes en difficulté d'accès à l'emploi bien au-delà des objectifs fixés par le dispositif).

LA PRÉVENTION

Dans le cadre de sa politique de prévention, la communauté de communes s'engage pleinement auprès des jeunes, des familles et de tout habitant du territoire rencontrant des difficultés (sociale, numérique, éducative, violences intrafamiliales,...).

Le Grésivaudan intervient ainsi dans différents domaines :

- L'inclusion numérique via le Réseau Réussite Numérique
- La prévention des situations de décrochage, de rupture et de conflit des jeunes : intervention d'une médiatrice auprès des élèves du collège de Pontcharra, soutien aux actions de prévention éducative menées par l'APASE et la Maison des Jeunes à Pontcharra, ateliers d'expression artistique dans des classes SEGPA
- La défense du droit à la contraception, à l'avortement et à l'éducation à la sexualité, à travers le soutien apporté à deux centres de santé sexuelle (AGATHE à Pontcharra et Le Douze à Meylan), ainsi qu'au centre du Planning Familial de Villard-Bonnot
- La prévention des violences intrafamiliales : accompagnement du réseau REAGIR et soutien financier à des associations locales œuvrant sur ce thème (Solidarité Femmes Milena ; Ça Déménagement)



3^e ÉDITION DU COLLOQUE RÉAGIR 2022 LE 19 MAI : L'IMPACT DES VIOLENCES CONJUGALES SUR LES ENFANTS

Plus de 200 professionnels du Grésivaudan ont participé à cette rencontre co-organisée par la communauté de communes Le Grésivaudan et le Département de l'Isère, avec le soutien de la ville de Crolles. Une journée riche en échanges et rythmée par les interventions de Lionel Bauchot (psychologue clinicien), d'Élisabeth Le Coz (juge aux affaires familiales) et Corinne Serve (conseillère technique des politiques sociales au Département de l'Isère). Depuis début 2022, la communauté de communes soutient le « Réseau RÉAGIR » (Réseau Écoute Accompagnement Grésivaudan Violences Réagir) en complémentarité du Département sur la communication, la mise à disposition de salles ou le cofinancement de colloques.

Réseau Réussite Numérique
Écoute
Accompagnement
Grésivaudan
VIOLENCES
Réagir

Réseau interprofessionnel de lutte contre les violences conjugales dans le Grésivaudan

DES PROFESSIONNELLS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS
TOUS MOBILISÉS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

#NeRienLaisserPasser

Ce réseau est ouvert à tous les professionnels confrontés à des situations de violences conjugales.
Par mail : reagir.gresivaudan@gmail.com

isère LE DÉPARTEMENT | Le GRÉSIVAUDAN communauté de communes

Ce collectif d'institutions, de libéraux et d'associations... propose, depuis 2017 des temps d'échanges, de formations régulières et vise à être un lieu ressource destiné aux professionnels pour mieux repérer, orienter et prendre en charge chaque situation individuelle de violences conjugales.

LE SOCIAL

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'action sociale, Le Grésivaudan a développé des actions complémentaires à celles des principaux acteurs locaux (Département de l'Isère, CCAS communaux, ...) pour **accompagner les publics en situation de fragilité sur le territoire** :



- Des actions en faveur de l'inclusion sociale des gens du voyage
- Un soutien aux associations sociales
- La mise à disposition de locaux pour les acteurs œuvrant dans le domaine des solidarités
- Un soutien de proximité aux usagers dans les démarches administratives ou ayant besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique à travers le dispositif France Services



Le 17 octobre 2022, l'Espace France Services intercommunal à Pontcharra a ouvert ses portes dans le Grésivaudan. Il compte un site principal à Pontcharra au sein de l'ancienne Maison des Services, ainsi que des permanences délocalisées à Allevard-les-Bains (le mardi) et aux Adrets (le jeudi matin). 3 conseillères France Services accompagnent les usagers dans toutes leurs démarches administratives et leur proposent un appui sur l'utilisation du numérique.

• • • •



Un Espace France Services est opérationnel sur le Plateau-des-Petites-Roches depuis juillet 2022. La structure est gérée par La Poste avec une mise à disposition de locaux intercommunaux totalement réhabilités pour un montant d'environ 190 000 €.

PROJET INCLUSION AUPRÈS DES GENS DU VOYAGE

Il a été mené sur la commune de Crolles entre mars et juin 2022 grâce au partenariat entre plusieurs acteurs institutionnels locaux : Maison des Jeunes et de la Culture, Institut Médico-Educatif Le Hameau, Le Projo, la médiathèque intercommunale à Crolles et la communauté de communes. Au cours de ce projet, des groupes de jeunes crollois, pour certains porteurs de handicap, en décrochage scolaire ou issus du milieu voyageur ont pu partager leurs regards sur différents métiers ainsi que sur leurs projets d'avenir, à l'occasion d'ateliers ou de temps de jeux.



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL + 2 budgets annexes dédiés

FONCTIONNEMENT :
9,59 M€

INVESTISSEMENT :
1,19 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources
(au prorata des budgets)



LA CULTURE POUR TOUS

• • • •

Le Grésivaudan mène une politique culturelle ambitieuse et volontariste.

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Depuis l'adoption de la délibération cadre en 2021, Le Grésivaudan a travaillé sur deux axes :

- Une expérimentation de mars à décembre 2022 à l'échelle du Grésivaudan qui a permis de mettre en place 36 parcours allant de 6 h à 50 h, et qui a touché plus de 5 700 jeunes. Celle-ci a permis d'affiner le cadre d'intervention, de créer une dynamique du territoire, de positionner les équipements culturels du Grésivaudan comme ressources pour les écoles et les structures sociales et éducatives du territoire.
- Cette expérimentation et le travail partenarial effectués avec la Direction régionale des Affaires culturelles, l'Éducation nationale, la CAF, la Région et le Département a permis d'élaborer la stratégie de mise en œuvre du futur **Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle (PLEAC)**, avec des objectifs partagés et adaptés aux besoins et enjeux du territoire. C'est à ce titre que le Parc de la Chartreuse, auquel 15 des communes du territoire appartiennent, a été associé au projet.

3 MUSÉES

(Allevard-les-Bains, La Combe-de-Lancey et Forges et Moulins, Musée de Pinsot - Haut Bréda)

2 MÉDIATHÈQUES

(Crolles et Pontcharra)

1 ÉQUIPEMENT POLYVALENT

l'espace Aragon

1 SALLE DE SPECTACLE

l'espace Bergès d'avril à sept.

89 782 VISITEURS

dans les structures culturelles du Grésivaudan (hors événements Giboulivres et Cinétoiles)

Le PLEAC à venir vise à proposer en priorité aux enfants et aux jeunes du territoire, dans tous les temps de leur vie, des parcours d'Éducation Artistique et Culturelle. Ces parcours doivent reposer sur 3 piliers : « voir » ce qui signifie être contact avec une œuvre, un patrimoine,

« pratiquer » par le biais d'ateliers accompagnés par un artiste ou un médiateur, et « comprendre » c'est-à-dire se forger une culture personnelle, pouvoir réfléchir sur le travail de l'artiste, le propos tenu. Ces parcours durent au minimum 6 heures. Ils doivent être co-construits entre différents partenaires : éducatif, culturel, social et institutionnel.

ENJEUX ET OBJECTIFS DU FUTUR PLEAC



ÉQUITÉ

en proposant à tous les enfants et jeunes de toutes les communes un accès aux parcours d'Éducation Artistique et Culturelle et à différentes thématiques culturelles : lecture publique, arts visuels (cinéma & arts plastiques font partie de cette thématique), spectacles vivants, éducation au média et à l'information, patrimoine.



PARTENARIAT

car ces parcours sont construits sur la base d'objectifs pédagogiques, artistiques et culturels réfléchis en commun entre les partenaires culturels, socio-éducatifs et qu'ils sont cofinancés.



MAILLAGE

parce que l'objectif est d'avoir une meilleure connaissance de notre territoire et de mettre en lien les structures culturelles et les structures éducatives, sociales sur la base de projet partagé pour que tous en bénéficient.

• • • •

• • • •



Pour ce faire, deux axes sont garants de la réussite des projets :

- La capacité de travailler en transversalité entre les différents acteurs, les différentes politiques portées par la communauté de communes (sociale, enfance-jeunesse, sportive, touristique).
- Le défi de la mobilité inhérent à la géographie du territoire, qui passera par deux solutions : le hors les murs et le soutien à la mobilité.



LE DÉVELOPPEMENT SE POURSUIT

16 400€
DE BUDGET
DÉDIÉ EN 2022



Suite aux résultats du diagnostic de lecture publique mené en 2021, Le Grésivaudan a signé pour 3 ans, le **Contrat territoire lecture** avec la DRAC. Ce contrat permet de financer à l'échelle du territoire des actions culturelles dans les bibliothèques. 16 400 € de budget dédié en 2022.

LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

19 900
USAGERS ACTIFS
DU RÉSEAU DE LECTURE
PUBLIQUE (EN AUGMENTATION)

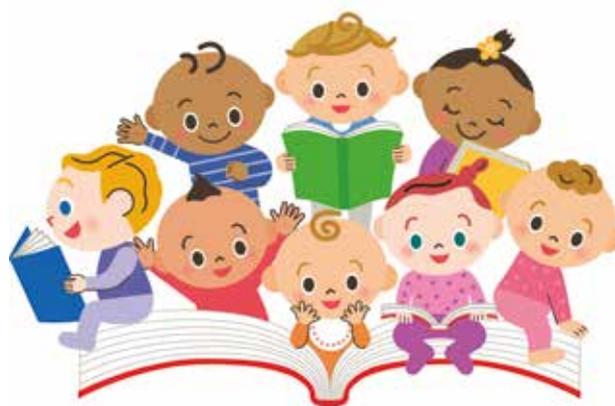
35 712
DOCUMENTS
ACQUIS PAR LE RÉSEAU
DES BIBLIOTHÈQUES

870 071
PRÊTS
DE DOCUMENTS

189 977
DOCUMENTS
AYANT CIRCULÉ PAR LA NAVETTE

• • • •

SENSIBILISATION DES 0-3 ANS À LA LECTURE AVEC BAMBINS 38



Projet d'initiation au plaisir de la lecture à destination des tout-petits. En 2022, rencontre avec l'auteur Corinne Dreyfuss dans les établissements de la petite enfance du territoire, dans les bibliothèques du territoire lors d'ateliers enfants/parents. Bénéficiaires : 150 enfants, 30 professionnels, 45 adultes autour de l'album *Mais où sont les 3 petits poissons ?*

L'ESPACE ARAGON

EXPÉRIMENTATION DE SPECTACLES HORS LES MURS

Lancement de saison hors les murs commun avec l'espace Paul Jargot à Crolles et Le Coléo à Pontcharra dans 3 communes du Grésivaudan (Le Touvet, Saint Mury Monteymond, Crêts-en-Belledonne). Dans le cadre de cette opération 2 spectacles ont été organisés. Ils ont rassemblé 250 spectateurs.

• • • •



LES TEMPS FORTS DU SPECTACLE VIVANT ET DES EXPOSITIONS EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

GIRL POWER
- DU 7 AU 21 JANV. 2022

Des rencontres et des découvertes autour des femmes d'hier, d'aujourd'hui et de demain avec 2 spectacles, *Noire* et *Et pendant ce temps Simone Veille*, des films, les ateliers de fabrication d'Arpilleras.

CLIMAT'TIQUE
- DU 01 AU 18 MARS

Autour de l'exposition de Damjump, des rencontres avec des agriculteurs, des ateliers fresque du climat, des films (soirée thématique) et le spectacle Echos Ruraux.

PEAU DE PAPIER
- DÉCEMBRE 2022

Autour du spectacle *Peau de papier* et de l'exposition de Vincent Gontier, avec des ateliers, des films, des rencontres et un partenariat avec la Maison Bergès.

CINÉMA



69 972
SPECTATEURS
AU CINÉMA ARAGON SOIT
35%
D'AUGMENTATION
PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2021

SOUTIEN À LA CRÉATION

Dans un contexte sanitaire post-covid, l'espace Aragon a également eu à cœur de soutenir la création artistique en accueillant 5 résidences et en co-produisant 2 spectacles. Une compagnie est également accueillie en résidence triennale et en partenariat avec l'espace Paul Jargot et le Département.



LE NUMÉRIQUE

MONTÉE EN PUISSANCE
DES ARTS NUMÉRIQUES ET MÉDIAS



19
SÉANCES
DE JEUX VIDÉOS

Que ce soit au sein du réseau de lecture publique ou à l'espace Aragon, les médiathèques intercommunales, ainsi que le réseau de lecture publique ont organisé 38 ateliers numériques à destination des personnes en rupture numérique. Ces ateliers s'inscrivent dans le réseau

réussite numérique porté par Le Grésivaudan.

L'éducation au média et à l'information, lancée en 2021 prend son essor. Ateliers de sensibilisation à l'éducation aux médias et à l'information en milieu scolaire menés dans 2 classes de l'école élémentaire des Vignes de Saint-Ismier en lien avec la médiathèque et l'EPHAD de la commune : initiation à l'interview, réalisation de podcasts, séance d'écoute active, découverte de la radio, de ses acteurs et des studios d'enregistrement et de diffusion. Parcours de 6 h à 8 h par classe.

Objectif : l'éducation à la citoyenneté en s'appropriant les codes et l'esthétisme des supports médiatiques et numériques.



POLITIQUE PATRIMONIALE

- Poursuite du travail pour le Musée d'Alleverd : scénographie et muséographie terminée, une enquête a été menée auprès des publics pour connaître leurs attentes dans le cadre de cette ouverture : 382 personnes ont répondu.
- La mise en place d'un poste de chargé de mission consacré au patrimoine a permis d'établir un premier état des lieux du patrimoine public protégé et labellisé du territoire, ainsi que d'identifier les projets que les communes propriétaires mènent et souhaiteraient mener sur ces édifices. Cette base de travail constitue une première étape permettant de cibler les enjeux prioritaires pour les prochaines années, et d'envisager le positionnement possible de la communauté de communes en accompagnement des communes.
- En lien avec la Direction du Développement Économique - Mission forêt / filière bois, Forges et Moulins, Musée de Pinsot - Haut Bréda a mis en place un parcours "à la carte" adapté à chaque classe, permettant d'évoquer le rôle de la forêt dans l'histoire économique et les activités du territoire, l'impact de l'homme sur cette ressource et l'évolution en conséquence des paysages.

SOUTIEN AUX COMPAGNIES ET ARTISTES DU TERRITOIRE

Le Grésivaudan soutient la création artistique, la diffusion de spectacles, les festivals et la participation des compagnies du territoire aux grands festivals (Chalon-sur-Saône, Avignon) d'intérêt communautaire. Au travers de cette politique porteuse, elle a pour ambition de veiller à un soutien artistique fort, au maillage du territoire et à l'équité territoriale. 147 000 € de soutien ont été apportés aux projets culturels des compagnies, des associations et des artistes du territoire en 2022. 37 événements professionnels et 7 amateurs ont été soutenus. 1 résidence départementale porteuse de nombreux projets en lien avec les habitants est également accompagnée.

LES ÉVÉNEMENTS



GIBOULIVRES

Des spectacles gratuits à l'espace Bergès et à l'espace Aragon
Actions de médiations en amont auprès de 350 jeunes. 36 rencontres avec les classes soit environ 1 000 élèves concernés. Des journées festives à l'Espace Bergès et à l'espace Aragon : 7 spectacles familiaux et 3 594 participants.

SOUTIEN AUX FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS DU TERRITOIRE

Grésiblues, festival de l'arpenteur ; les oreilles ont des murs,...



FESTIVAL DU FILM POUR ENFANTS

En partenariat avec le cinéma de Vizille. 7 252 places vendues pour un festival de 10 jours du 24 octobre au 2 novembre 2022. Fréquentation presque égale à celle de 2019. Comme les années précédentes, de nombreux films ont été accompagnés d'animations. Les nouveautés : mise en place d'un carnet de 10 tickets à 40 euros pour favoriser l'accueil des familles et leur réitération.

LA PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA POLITIQUE CULTURELLE



🔄 Développement et mise en valeur du fonds documentaire « facile à lire », une offre de lecture pour des personnes qui n'ont jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire ; Portage de livres pour les personnes empêchées ; Poursuite de l'accompagnement des usagers sur l'outil numérique avec l'animation de 38 ateliers numériques et informatiques.

- Développement de 30 partenariats ou actions favorisant la cohésion sociale et la solidarité : IME, ESAT, EHPAD, foyer SDF, Association Aider, R de récup, association Migrants, secours populaire, institut des jeunes Alzheimer... L'objectif : co-construire des projets culturels et adapter l'offre aux besoins et à la demande.
- Sensibilisation du public à la fragilité de notre environnement à travers différentes actions culturelles : parcours sur la forêt à Pinsot, exposition « Climat'tique » à Aragon, rencontres avec des agriculteurs, ateliers fresque du climat, film, soirée thématique et spectacle Échos Ruraux,...



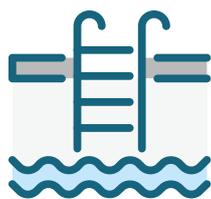
BUDGET

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT :
4,50 M€

INVESTISSEMENT :
0,62 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources (au prorata des budgets)



LE SPORT ET LES LOISIRS

- Les pratiques sportives et de loisirs ont pu de nouveau s'exprimer après près de deux années de restrictions liées à la crise COVID. L'année 2022 a également été marquée par plusieurs temps forts, en termes d'équipements, d'organisation et d'événements.

OUVERTURE D'UNE SALLE MULTISPORTS

SUR LA COMMUNE
DU PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES

**948 M² TOUS
ESPACES CONFONDUS**
(ZONES SPORTIVES, VESTIAIRES,
ESPACES TECHNIQUES, CIRCULATION...)

2 ESPACES DISTINCTS
UNE SALLE QUI PERMET LA PRATIQUE
DU TENNIS, DU VOLLEY-BALL, DU BASKET-
BALL, DU HANDBALL, DU BADMINTON,
DU FUTSAL ET UN DOJO



TERRE DE JEUX 2024

12 ÉVÈNEMENTS OUVERTS À TOUS ET GRATUITS, SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE EN FAVEUR DU SPORT, DE SON DÉVELOPPEMENT, DE SA VALORISATION ET DES VALEURS DE L'OLYMPISME

- Semaine sur le thème du **skate** sur 5 équipements différents de la vallée
- Course de **draisienne et VTT** à l'île Fribaud à Pontcharra : 92 enfants de 3 à 10 ans.
- **Terre de Ping** à Frogès : 35 personnes en présence d'Isabelle Lafaye pongiste championne paralympique
- Animations à l'arrivée de l'**Alpes Grésivaudan Classic**
- Programmation spéciale base de loisirs à La Terrasse avec la découverte des **sports de sable**
- Animations lors de la **Coupe Icare** dans le cadre du concours de finesse et du concours de déguisement.
- **Terre de pétanque** au boulodrome à Villard-Bonnot : 20 participants
- Gala de **natation synchronisée** à la piscine intercommunale à Pontcharra : 175 entrées, avec le Club Nautique du Grésivaudan.
- Challenge d'**escalade** : compétition pour les 6 clubs d'escalade du territoire et initiations tous publics, à la Pléiade à Allevard-les-Bains, 80 participants.





UN RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT DU GRÉSIVAUDAN DANS L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS MAJEURS

et l'accueil de la 1^{re} édition de l'**Alpes Grésivaudan Classic**, épreuve internationale de haut niveau de cyclisme féminin organisée par le Comité d'organisation du Tour du Nord Isère.

TRAVAIL AVEC LA DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

sur la réorganisation de l'accueil des scolaires dans les piscines intercommunales dans une logique d'application des textes réglementaires et la mise en place du savoir nager la plus qualitative possible.

PARTICIPATION AU PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

avec l'ajustement des températures dans les équipements sportifs.

ORGANISATION DE SÉANCES CINÉTOILES EN PISCINE

(Crolles et Pontcharra) avec la projection de films sur grand écran : une centaine de spectateurs installés sur des bouées dans le bassin lors de chaque soirée.



LE GRÉSIVAUDAN PARTENAIRE DU SPORT SUR SON TERRITOIRE

En 2022 selon les critères de la Charte de partenariat sportif Le Grésivaudan a soutenu :

14 ASSOCIATIONS
POUR LEUR
FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

18 ÉVÉNEMENTS
SPORTIFS MAJEURS
(HORS COUPE ICARE)

6 SPORTIFS
DE HAUT NIVEAU

10 ASSOCIATIONS
SPORTS SCOLAIRES

MONTANT TOTAL
170 000 €

LE GRÉSIVAUDAN RUNNING CHALLENGE

9 COURSES
D'AVRIL À OCTOBRE

782 COUREURS
AU TOTAL
604 COUREURS DIFFÉRENTS

14 COUREURS
CLASSÉS
AU CHALLENGE

SUR CHAQUE COURSE LA MISE
EN PLACE DES POINTS DE PASSAGE
TERRE DE JEUX 2024

LA COUPE ICARE



50 000 VISITEURS
SUR 6 JOURS

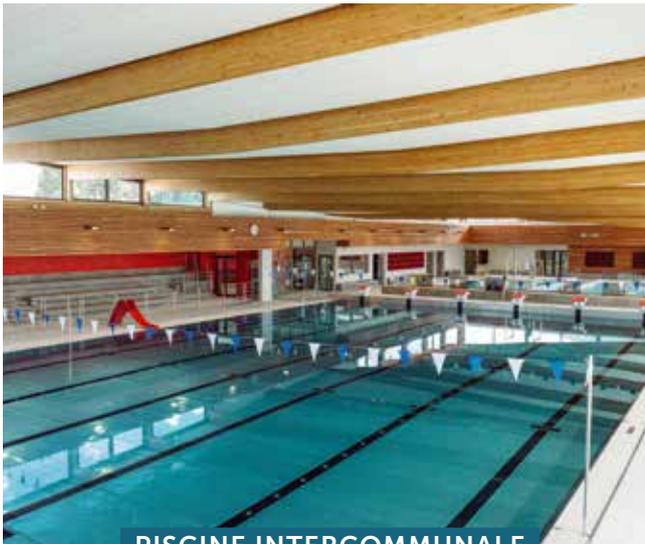
1 300 BÉNÉVOLES

MISE EN PLACE D'UNE TRENTAINE DE BUS
POUR LES NAVETTES ENTRE LA VALLÉE
ET LE SITE DE ST HILAIRE DU TOUVET

PARTICIPATION FINANCIÈRE GLOBALE

140 000 € ENVIRON

LES PISCINES



**PISCINE INTERCOMMUNALE
DE PONTCHARRA**

UNE ÉQUIPE DE
18 PERS.
65 000
ENTRÉES
ENVIRON EN 2022

250 À 300
PERSONNES
SUR L'ANIMATION
JARDIN AQUATIQUE
LE SAMEDI MATIN



**PISCINE INTERCOMMUNALE
DE CROLLES**

UNE ÉQUIPE DE
14 PERS.
28 700
ENTRÉES
ENVIRON EN 2022

80H D'OUVERTURE
PAR SEMAINE. Une offre
d'ouverture au public
qui varie de 14 h en période
scolaire à 52 h lors
des vacances d'été

ÉCOLES PRIMAIRES :

- 236 créneaux d'accueil
- 18 communes du Grésivaudan et 12 hors Grésivaudan
- 96 classes différentes, soit 2 700 élèves accueillis

AQUAGYM :

10 cours proposés par semaine (hors vacances scolaires) et dispensés par les maîtres nageurs sauveteurs sous différentes formes : aquabike, aqua fitness, aquaforme



COLLÈGES ET LYCÉES :

- 117 créneaux / 4 établissements du Grésivaudan
- 35 classes, soit 900 élèves

6 ASSOCIATIONS UTILISATRICES

STAGES NATATION :

6 semaines de stages lors des vacances scolaires (février, Pâques, Toussaint, Noël)

6 ANIMATIONS ORGANISÉES

- Aquafitness
- Animation aqualudique en collaboration avec le comité départemental de l'Isère et l'association handynamic
- Cinétoiles
- Animation Halloween
- Soirée Zen
- Animation de Noël

ÉCOLES PRIMAIRES :

- Accueil de 96 classes venant 2 fois / semaine sur 10 séances réparties sur 6 périodes par an
- Environ 2 100 élèves de 25 groupes scolaires
- 16 communes du Grésivaudan

AQUABODY TRAINING :

1 séance par semaine animée par l'équipe de la piscine en période scolaire. Présence d'environ 10 personnes / cours soit 350 personnes / an



ACCUEIL DES COLLÈGES :

- 2 collèges / 14 classes de 6^e
- Environ 400 élèves

9 ASSOCIATIONS UTILISATRICES

STAGES NATATION :

5 semaines de stages de natation organisés soit l'accueil de 250 enfants et de 55 adultes

ANIMATIONS

- 1 animation par semaine lors des petites vacances scolaires
- Pendant les vacances d'été, 2 animations par semaine : animations élaborées sur différents thèmes
- Aquafitness : Soirée aquagym avec plusieurs cours proposés par les maîtres nageurs sauveteurs de Crolles et Pontcharra.

LES AUTRES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

EN CHIFFRES

7 GYMNASES
ET 1 BOULODROME

1 TERRAIN
DE FOOTBALL
AU PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES

1 AIRE
D'ATTERRISSAGE
ET 2 AIRES DE DÉCOLLAGE
DE PARAPENTE

1 PISTE
D'ATHLÉTISME

UNE ÉQUIPE DE
8 GARDIENS
POUR ASSURER L'ENTRETIEN
DES SITES

+ DE **70**
ASSOCIATIONS
UTILISATRICES

+ DE **500 H**
HEBDOMADAIRES
D'UTILISATION EN MOYENNE
par gymnase, toutes salles
confondues, hors temps
scolaire, compétitions
et stages

5 COLLÈGES
ET **2** LYCÉES
ACCUEILLIS

PRINCIPAUX TRAVAUX DANS LES ÉQUIPEMENTS

- **Piscine intercommunale de Crolles** : Finalisation des travaux extérieurs avec la reprise de la terrasse et l'aménagement des espaces verts
- **Gymnase du collège de Saint-Ismier** : Finalisation des travaux de rénovation thermique (façades et toitures) et sécurisation des espaces de rangement par la mise en place de rideaux métalliques
- **Gymnase Frison Roche de Villard-Bonnot** : Remplacement du système d'éclairage de l'ensemble de l'équipement, avec la mise en place d'un système LED
- **Gymnase Simone de Beauvoir de Crolles** : Remplacement de l'éclairage du plateau sportif par un système LED
- **Gymnase la Pierre Aiguille (Le Touvet)** : Poursuite des travaux d'accessibilité
- **Gymnase Maurice Cucot (Pontcharra)** : Reprise de plusieurs désordres sur le sol sportif de la salle principale
- **Boulodrome (Villard-Bonnot)** : Remplacement de la majorité de l'éclairage de sécurité et renouvellement en partie du matériel du bar

LA BASE DE LOISIRS DE LA TERRASSE

Le lac de La Terrasse a été ouvert du mercredi 1^{er} juin au dimanche 29 août. Fréquentation totale : 38 714 entrées (8 314 en juin, 18 294 en juillet et 12 106 en août) et une fréquentation maximale le dimanche 19 juin avec 1888 entrées. Cette année la responsabilité du site était confiée à un binôme de maîtres-nageurs issus des piscines intercommunales. Pour assurer le fonctionnement du site, une équipe de 7 maîtres-nageurs et sauveteurs-aquatiques, 4 agents d'entretien et 2 agents de caisse.



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL + 1 budget annexe

FONCTIONNEMENT :
4,80 M€

INVESTISSEMENT :
1,66 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources
(au prorata des budgets)



MONTAGNE TOURISME



MONTAGNE ET STATIONS

LE PLAN DÉPARTEMENTAL
DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE
ET DE RANDONNÉE (PDIPR)

• • • •

Le Grésivaudan gère 800 km de sentiers de randonnée. Plusieurs chantiers sont menés pour améliorer la sécurité et le confort des randonneurs :

- **Revel, secteur du Grand Colon :** création de lacets pour adoucir la pente, marquage de sente pour mieux canaliser les flux, effacement de sentes. Situés dans le site Natura 2000 Belledonne Sud, ces travaux de restauration ont été imaginés en collaboration avec l'animatrice Natura 2000 afin de prendre en compte au mieux les nécessités de préservation des milieux fragiles traversés. Ils ont été soumis à une évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 et ont fait l'objet d'une autorisation de la Préfecture de l'Isère. Ces travaux ont également permis d'améliorer la cohabitation avec le berger et son troupeau en détournant l'itinéraire des cabanes de berger.

COÛT : 39 600€

- **Les Adrets, sentier des Cortillets à Prapoutel :** création d'un nouveau sentier pour améliorer la cohabitation entre piétons et vététistes et séparer clairement les flux.

COÛT : 6 256€

- **Saint-Jean-le-Vieux, chemin du Grand Pré :** drainage des écoulements d'eau, reprise de l'assise fortement dégradée par les ruissellements.

COÛT : 9 459€

Ces opérations ont bénéficié d'un soutien financier du Département de l'Isère.



MONTAGNE

STRATÉGIE PASTORALE DU GRÉSIVAUDAN EN STATIONS COMMUNAUTAIRES. CHANTIERS D'AMÉLIORATION PASTORALE

L'activité pastorale est dorénavant intégrée à la politique agricole et alimentaire du Grésivaudan, avec comme ambition de maintenir la capacité de production alimentaire locale. De manière complémentaire, les enjeux de gestion pastorale, de conciliation des usages avec les domaines skiables et la préservation de la faune sauvage sont au cœur de la mission montagne et stations de la collectivité. Sur Les 7 Laux et Le Collet, deux des trois stations communautaires, sont présents 4 alpages :

- > **Alpage bovin des Cortillets (Les 7 Laux)**
- > **Alpage ovin des Oudis (Les 7 Laux)**
- > **Alpage bovin des Fanges / Les Violettes (Les 7 Laux)**
- > **Alpage du Collet (Le Collet)**

Des aménagements et des investissements spécifiques sont nécessaires, en plus du pâturage des animaux, pour maintenir ouvert l'ensemble des zones pâturables. En 2022, la communauté de communes en collaboration avec les éleveurs, la FAI, l'ONF et la FDCI a souhaité poursuivre son action de réouverture de milieu en prenant en compte des enjeux pastoraux, environnementaux et touristiques.

4 HA

en forte pente ont été réouverts au Collet sur le quartier de Pré Rond / Super Collet

5 HA

sur le secteur du Pleyneet aux 7 Laux, avec la prise en compte des besoins du tétras-lyre pour préserver ses habitats de reproduction



Le résultat attendu est de faciliter le passage des animaux, de maintenir les prairies basses ouvertes et de s'appuyer sur les parties en herbe existantes pour renforcer le pâturage des animaux.

ACCOMPAGNEMENT DE L'ASSOCIATION ESPACE BELLEDONNE

- **Suivi des programmes** : contrat Vert et Bleu, Espace Valléen, Plan Pastoral Territorial
- **Démarche d'évolution de l'association Espace Belledonne** : Le Grésivaudan a missionné le bureau d'études AGATE pour engager un travail de concertation et de définition d'une feuille de route renouvelée à horizon 2023-2024. En parallèle, et grâce à un financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Le Grésivaudan a également porté un poste de coordination de l'association durant 6 mois, à partir d'août 2022.

• • • •

STATIONS COMMUNAUTAIRES :

LE COLLET, LES 7 LAUX, COL DE MARCIEU

ORGANISATION DES 50 ANS DE LA STATION COMMUNAUTAIRE DES 7 LAUX

Versement d'une subvention de 70 000 € à l'office de tourisme communautaire Belledonne-Chartreuse pour l'organisation d'animations et d'actions de valorisation / promotion : charte graphique, covering tramway, affichage candélabres, soirée NRJ,...



PLAN AVENIR MONTAGNE INGÉNIERIE

Le Grésivaudan est devenu en 2022 lauréat du Plan Avenir Montagne Ingénierie, dispositif national multi-partenarial favorisant l'accompagnement des territoires de montagne en transition, désireux de se tourner vers une offre touristique résiliente et durable. À ce titre Le Grésivaudan bénéficie d'un financement de l'État pour le recrutement d'un chargé de mission Transition des stations de montagne pour 2 ans.

MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DES STATIONS COMMUNAUTAIRES

Le coup d'envoi de la nouvelle gouvernance des stations communautaires a été donné lors du conseil communautaire du 31 janvier 2022, après plus d'un an de travail du Comité Stations, instance de pilotage politique des stations du Grésivaudan. Les différentes étapes de cette nouvelle gouvernance se sont enchaînées tout au long de l'année 2022 :

- **Élaboration du cahier des charges de la Délégation de services publics** pour l'exploitation de la station du Collet à compter de l'hiver 2022-2023 et lancement de la consultation
- **Evolution de l'objet social de la SEM Téléphérique des 7 Laux** et changement de sa dénomination en Société d'Exploitation Montagne et Loisirs du Grésivaudan (SEMLG)
- **Rédaction de l'avenant au contrat d'affermage de la SEMLG** pour Les 7 Laux afin d'intégrer les missions portées par l'EPIC Domaines skiabiles communautaires du Grésivaudan
- **Attribution de la DSP** du Collet à la SEMLG
- **Dissolution de l'EPIC** Domaines skiabiles communautaires du Grésivaudan
- **Reprise de la gestion des biens immobiliers communautaires** aux 7 Laux en direct par Le Grésivaudan.

FORMALISATION DES PROJETS D'AVENIR DES STATIONS COMMUNAUTAIRES

Ceux-ci s'organisent autour de 6 grandes thématiques :

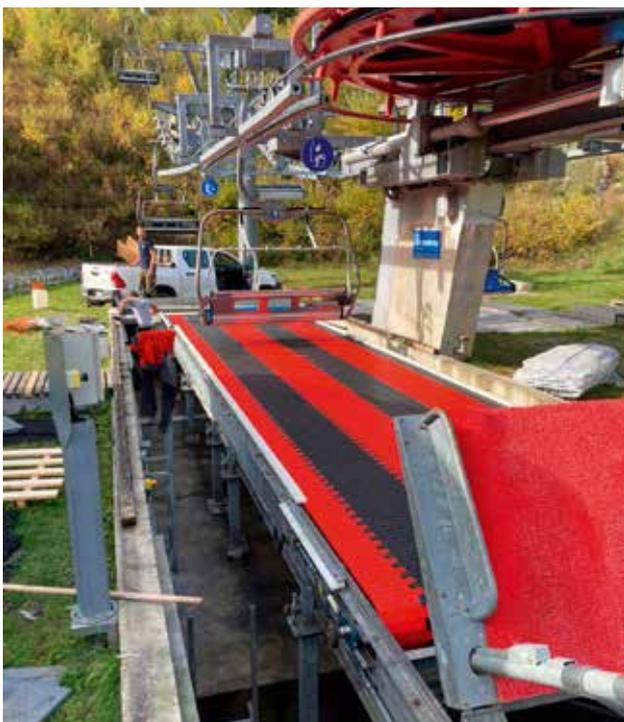
- **L'immobilier et l'hébergement touristique**
- **Les mobilités et le parcours client**
- **La transformation urbaine et fonctionnelle, les services au public**
- **L'amélioration et la résilience du domaine skiable**
- **La diversification des activités hivernales**
- **L'offre d'activités hors neige**

Une mission pour la redéfinition des schémas de circulation des stations communautaires a notamment été lancée afin de répondre aux objectifs stratégiques suivants :

- > **Améliorer l'accueil des différentes clientèles au sein des trois stations, hiver comme été**
- > **Favoriser le développement des modes de déplacement doux et en transports en commun par le développement d'une signalétique et d'équipements adaptés et qualitatifs**

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS AUX 7 LAUX

- **Inauguration des travaux du VVF de Prapoutel**
- **Lancement des études pour une nouvelle piste bleue retour stations** (Pipay – Prapoutel) : transformation de la piste noire des Rhodos en piste bleue afin d'offrir aux clientèles débutantes et aux familles une solution de retour sécurisée et facile vers les points bas de Pipay et Prapoutel, depuis le haut de station
- **Lancement d'un marché sur 4 ans** permettant le renouvellement du parc de dameuses (commun aux 3 stations)
- **Remplacement des assises sur le télésiège du Lac** avec des codes couleurs différenciés pour plus de sécurité
- **Rénovation du tapis d'embarquement** sur le télésiège Pincerie



INVESTISSEMENTS RÉALISÉS AU COL DE MARCIEU

- **Réaménagement de l'espace ludique :** installation de trampolines, remplacement du revêtement du tubing, mise en place d'une billetterie « mains libres » et d'une borne photos.
- **Optimisation du processus de neige de culture :** modernisation qui permet une gestion complète tenant compte du vent et des températures, afin d'exploiter les plages idéales de « froid ».

LES INVESTISSEMENTS PORTÉS PAR L'EPIC DOMAINES SKIABLES COMMUNAUTAIRES

- **Couverture de la patinoire du Collet**



2

TOURISME ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

TOURISME

Dans le cadre de son schéma de développement touristique 2018-2023, Le Grésivaudan soutient les projets touristiques structurants du territoire. Dans le cadre de sa compétence « promotion du tourisme », il œuvre pour renforcer les liens entre les différents acteurs du secteur. L'office de tourisme communautaire Belledonne-Chartreuse participe à la promotion des destinations touristiques du territoire avec la volonté d'accroître leur notoriété et leur attractivité.

- **6 stations de montagne** : Chamrousse, Les 7 Laux, Le Barioz, Le Collet, Col de Marcieu, Saint-Hilaire-du-Touvet
- **2 stations thermales** : Uriage-les-Bains et Alleverd-les-Bains

**170 M€ DE CHIFFRE
D'AFFAIRES ANNUEL ESTIMÉ**

QUELQUES PROJETS SOUTENUS PAR LE GRÉSIVAUDAN LES ANNÉES PRÉCÉDENTES, ONT ÉTÉ FINALISÉS

- **Rénovation du VVF de Prapoutel (extension et salle de restaurant)** : subvention de 335 200 €
- **Aménagement touristique de Fond de France** : 33 900 € de subvention. Valorisation et sécurisation du tour du lac de Fond de France grâce à l'installation d'un ponton en bois permettant la circulation des piétons. Il est équipé de lieux propices à la pêche.



4 PROJETS FINANCÉS EN 2022

Montant total
d'investissement :

3 772 515 €

Subventions
attribuées :

553 002 €

1

AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE CAMPING-CARS À LUMBIN : montant total de 189 000 € HT, fonds de concours de 57 600 €. Aire payante à proximité des sites de loisirs et de tourisme, et accueil de clientèles cyclotouristiques avec le passage de la véloroute Bel'via (V63)

2

MONTÉE EN GAMME DU CAMPING MUNICIPAL DU PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES (PHASE 2) :

montant total de 235 200 €, fonds de concours de 56 448 €. Reprise des blocs sanitaires, de la fonctionnalité du bâtiment d'accueil et amélioration des emplacements et circuits de circulation

3

CRÉATION D'UNE LUGE SUR RAILS 4 SAISONS À CHAMROUSSE :

montant total de 3 202 500 €, subvention de 402 500 €.

4

SÉCURISATION ET ÉQUIPEMENT DE LA TOUR D'ÉTAPES DU VERSOUD (PHASE 2) :

montant total de 145 815 €, fonds de concours de 36 454 €. Sécurisation, aménagement d'une terrasse, mobilier extérieur, aire de jeux, panneaux, création d'un parking de 5 places voiture + vélos

Actualisation du règlement d'attribution du fonds d'aide afin d'explicitier les critères d'éligibilité des projets touristiques et de rétablir un équilibre dans les financements attribués par destination touristique



POINT SUR LES CHANTIERS LANCÉS EN 2022

• • • •

SCHÉMA OPÉRATIONNEL POUR LES TRANSPORTS ET MOBILITÉS TOURISTIQUES.

MONTANT TOTAL

55 500€ TTC

16 650€ TTC
FINANCÉS EN 2022

25 000€ DE SUBVENTIONS
DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE



Dans le cadre de ses politiques tourisme et montagne, et en lien avec la politique mobilités du SMMAG, Le Grésivaudan a lancé un travail de refonte de son offre de transport et mobilités touristiques, à l'échelle du territoire. Si des transports en commun pour les déplacements de loisirs et de tourisme sont déjà mis en place, il s'agit d'améliorer cette offre :

- **mettre en place des transports publics** plus adaptés aux besoins des visiteurs et des habitants
- **travailler sur l'offre de mobilités décarbonées,**
- **ajouter des services liés à la mobilité :** consignes, solutions de réservation, création de titres et produits packagés type forfait de ski + transport

La mission, qui se poursuivra en 2023, vise à ajuster l'offre de transport existante, et initier la mise en œuvre d'autres solutions de mobilité. Des changements d'offres de mobilité pourront être mis en œuvre dès l'été 2023 à titre d'expérimentation.

OFFRE DE TRANSPORT TOURISTIQUE SAISONNIER

Des lignes saisonnières estivales (« Destination fraîcheur ») et hivernales (« Destination Neige » ou « skibus ») organisées par le territoire permettent de relier les grands sites touristiques aux agglomérations et la vallée du Grésivaudan, afin d'encourager la mobilité des habitants du Grésivaudan et les excursionnistes / touristes locaux. En lien avec le SMMAG, Le Grésivaudan a adapté ces lignes, sur les deux saisons, afin de répondre au mieux aux besoins des usagers et des destinations touristiques.

Pour la saison estivale, mise en place d'une ligne de substitution au Funiculaire (fermé depuis les intempéries de fin 2021) et création d'un tarif réduit permettant l'accès aux équipements communautaires desservis par les lignes Destination nature.

Pour la saison hivernale, création d'un départ de Grenoble pour les lignes à destination de Prapoutel Les 7 Laux et de Chamrousse, afin d'encourager les grenoblois, clientèle majoritaire de ces stations, à délaiser leur voiture et simplification de la tarification (1 €).

• • • •

LIENS AUX PARTENAIRES

Du fait de son périmètre touristique, Le Grésivaudan travaille en collaboration avec différents partenaires institutionnels, notamment Isère Attractivité, le Parc naturel régional de Chartreuse, Chartreuse Tourisme, Espace Belledonne...

Dans ce cadre, la collectivité a poursuivi son accompagnement auprès de porteurs de projets locaux, en lien avec les réseaux Espaces Valléens Chartreuse et Belledonne, ou les Contrats de Performance Alpes Isère (CPAI).



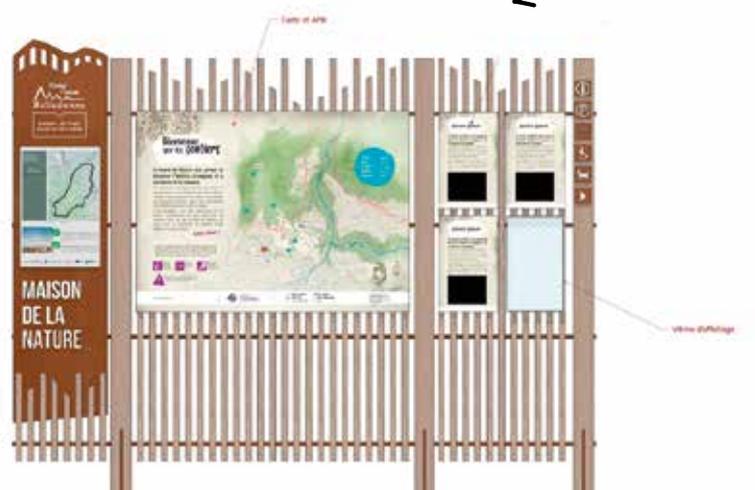
SCHÉMA DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Le Schéma des activités de pleine nature de Belledonne a été validé en 2021 par Le Grésivaudan en lien avec Espace Belledonne et les 5 autres collectivités de la chaîne de Belledonne. Un des axes majeurs du schéma est la structuration de camps de base, dont 8 sont situés dans le Grésivaudan.

- **Signature de la charte des camps de base le 14 septembre à Freydières (Revel).** Elle vise ainsi à garantir leur cohérence à l'échelle de la chaîne de Belledonne et le respect des objectifs définis en termes de développement touristique, dans un souci de partage de l'espace avec les autres usages du territoire et pour le respect de la biodiversité. Depuis plus d'un an, Le Grésivaudan investit et accompagne les communes supports des 8 camps de base pour la définition de leurs projets, l'organisation des pratiques et pour agir sur l'équilibre des flux de fréquentation. Poursuite de la mission d'accompagnement avec Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (26 670 € en 2022 pour un total sur la mission de 106 680 €, subventionnés par la Région et le Département). Des actions prioritaires ont été retenues pour chaque camp de base.



- **Lancement des premières actions transversales.** 2022 a vu la création d'une charte graphique et d'une gamme mobilière commune à l'ensemble des camps de base de la chaîne de Belledonne : panneaux d'accueil, totem, panneaux de site,... Le Grésivaudan a lancé une consultation en fin d'année 2022 afin de recruter en 2023 les entreprises chargées de la fabrication et de la pose de ces mobiliers.



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

RÉDACTION DU CAHIER DES CHARGES POUR UNE STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ

Le Grésivaudan souhaite recruter un prestataire pour l'accompagner dans la définition de sa politique d'attractivité du territoire. Des effectifs ont ainsi été dédiés au sein de la Direction Sport Montagne Tourisme pour piloter ce projet de manière transversale (une chargée de mission tourisme et attractivité du territoire, et recrutement d'un alternant pour une durée d'un an). La direction de la communication vient appuyer fortement son travail. L'année 2022 a été dédiée à la formalisation du cahier des charges, l'identification

des objectifs de la collectivité et la coordination des directions thématiques. Ce travail se poursuivra en 2023 avec le recrutement d'une AMO et la définition de la politique d'attractivité du territoire du Grésivaudan.

Depuis septembre 2022, le service Montagne-Tourisme accueille un apprenti en alternance pour l'appuyer sur la construction de la nouvelle politique d'attractivité du territoire, dont un pan événementiel est en cours de développement.

DÉPLOIEMENT D'UNE POLITIQUE ÉVÈNEMENTIELLE

Le Grésivaudan a participé à plusieurs salons sous la bannière commune Grenoble Alpes :

- **Le salon du marché international des professionnels de l'immobilier**, Mipim, à Cannes (30 000 €)
- 1 • **Le salon de l'escalade, dont cette seconde édition se déroulait à Grenoble (5 725 €)**, et lors duquel Le Grésivaudan a convié deux nouvelles entreprises du territoire (Lynkx, système de balises d'alerte pour le secours en montagne, et Au Perchoir, nouvelle salle de bloc et d'escalade à Crolles)
- **Mountain Planet à Grenoble (21 000 €)**, pour lequel les collectivités partenaires ont financé un stand pour le compte d'une quinzaine de TPE-PME du territoire
- **Adhésion au Cluster Montagne (1 200 €) et au Club Euro Alpin (900 €)**
- **Deux événements majeurs ont été lancés au titre de l'attractivité du territoire :**
 - > **Rando Étoilée** : construction d'un nouveau partenariat avec les organisateurs de la course de ski-alpinisme de la Belle Étoile, le Département de l'Isère et la station des 7 Laux, pour l'organisation d'un événement grand public pour la découverte du ski de randonnée et la valorisation de la richesse du territoire. L'événement sera reconduit en janvier 2023.
 - 2 > **Organisation, avec la Région AURA, d'une soirée partenaires H+**, dans le but de créer un réseau entre les entreprises du Grésivaudan et les sportifs handisports et sport adapté. Un dispositif de mécénat a été inauguré.

ACTIONS MENÉES EN LIEN AVEC L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE BELLEDONNE-CHARTREUSE

Le Grésivaudan travaille en liens étroits avec son Office de Tourisme communautaire Belledonne-Chartreuse (soutien de 1 425 000 €) et les Offices de Tourisme autonomes d'Uriage et Chamrousse.

Avec l'OT Belledonne-Chartreuse, plusieurs actions ont été menées en 2022, dont la poursuite du recouvrement de la taxe de séjour intercommunale : 188 000 € reversés, le soutien à l'événement Échappée Belle (financement de navettes collectives 2 550 €), organisation d'animations sur les points de départ, aide logistique, communication / promotion, formalisation de la première convention de partenariat.



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL + 1 budget annexe

FONCTIONNEMENT :
 5,49 M€

INVESTISSEMENT :
 1,27 M€

Montants intégrant la répartition des moyens et des ressources
(au prorata des budgets)



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

• • • •

- ✓ UN BUREAU DÉSORMAIS CONSTITUÉ DE 4 MEMBRES S'EST MIS EN PLACE. IL EST COPRÉSIDIÉ PAR 2 PRÉSIDENTES.
- ✓ UNE CHARGÉE DE MISSION A ÉTÉ RECRUTÉE ET A PRIS SES FONCTIONS LE 20 JUILLET 2022 POUR UN TEMPS PARTIEL DE 14 H HEBDOMADAIRES.
- ✓ 5 RÉUNIONS PLÉNIÈRES

Suite à un appel à candidatures lancé à l'automne 2020, un nouveau conseil de développement a été constitué par tirage au sort en Février 2021 :

30 NOUVEAUX MEMBRES ÉLUS POUR 6 ANS



Le conseil de développement a été saisi sur deux sujets en 2022 : la réduction des déchets et le Contrat Local de Santé



LA RÉDUCTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le conseil de développement a été sollicité par la communauté de communes pour apporter un avis sur la mobilisation des habitants autour de la thématique du zéro-déchet : attentes des habitants et solutions pouvant être portées par la communauté de communes. Plusieurs réunions ont eu lieu, en sous-groupes, autour des thèmes du gaspillage alimentaire et des alternatives aux objets à usage unique (zéro plastique).

LA SANTÉ

Dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé du Grésivaudan, le conseil de développement a apporté un avis sur les éléments de bien-vivre et de mal-vivre sur le territoire. Plusieurs réunions ont eu lieu, en sous-groupes, autour des thèmes suivants : le bon déroulement du parcours de santé, les jeunes et la santé mentale, la santé et l'environnement.

Un groupe de travail sur l'eau a été constitué pour échanger autour de la question « **Comment amener les populations à consommer moins d'eau ?** ».

+ d'infos sur : www.le-gresivaudan.fr/cd



Le conseil de développement est membre du Réseau des conseils de développement de la Grande Région Grenobloise.

La présidence du Réseau est actuellement assurée par la coprésidente du conseil de développement du Grésivaudan.

Le CD du Grésivaudan a porté la politique du Réseau en matière de transition alimentaire en s'investissant dans le Projet Alimentaire interTerritorial.

ÉQUIPEMENTS DU GRÉSIVAUDAN _____ au 31/12/2022

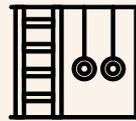


ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ZONES D'ACTIVITÉS

- **Les Adrets** (Parc d'activités Les Granges)
- **Barraux** (La Gache, Renevier)
- **Bernin** (Parc des Fontaines, Zone du Teura)
- **Biviers** (Les Évequaux)
- **Chapareillan** (Longifan)
- **Crêts en Belledonne** (Plan Moulin [ex-Champ Sappey], Gerland, Zone industrielle)
- **Crolles** (Parc technologique, Pré-Noir, Les Îles du Rafour, Ambroise Croizat)
- **Frogès - Villard-Bonnot** (Alfred Fredet)
- **Frogès** (Pré-Roux - Angorde, Au Plan)
- **Goncelin** (Pôle Bois et extension, Bacon, Chandelière)
- **La Buissonnière** (La Buissonnière)
- **La Terrasse** (Pré Millon)
- **Le Champ-près-Frogès** (Champ 7 Laux)
- **Le Touvet** (Le Bresson)
- **Lumbin** (Longs Prés)
- **Le Cheylas** (Actisère, Les Pérelles)
- **Le Versoud** (Étape, Malvaisin, Le Pruney)
- **Le Versoud - Villard-Bonnot** (La Grande Île 1 & 2)
- **Montbonnot-Saint-Martin** (Pré Millet, Croix Verte, Inovalée, Secrétan)
- **Pontcharra** (Pré Brun, Moulin Vieux, Le Village du Bréda, Pré Chabert, Grignon)
- **Saint-Ismier** (La Bâtie, Isiparc)
- **Saint-Nazaire-les-Eymes** (Grande Chantourne)
- **Saint-Vincent-de-Mercuze** (Euréalp, Tire-Poix)

BÂTIMENTS

- **Pépinière d'entreprises Bergès** Villard-Bonnot
- **Bourse du travail Bergès** - Villard-Bonnot
- **Pépinière d'entreprises Euréalp** Saint-Vincent-de-Mercuze
- **Ateliers relais Euréalp** Saint-Vincent-de-Mercuze
- **Atelier numérique André Eymery** Montbonnot-Saint-Martin
- **Bâtiment Bois du Dauphiné** - Goncelin
- **Euromag** - Crêts en Belledonne
- **Lycée du Bréda** - Allevard
- **Bâtiment Olivetti** - Pontcharra
- **Bâtiment industriel** - Barraux



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- **Gymnase du collège Simone de Beauvoir** - Crolles
- **Gymnase Lionel Terray et plateau sportif du collège Belledonne** - Villard-Bonnot
- **Gymnase Maurice Cucot** - Pontcharra
- **Gymnase, plateau sportif, terrain de football, salle polyvalente du collège** - Saint-Ismier
- **Gymnase et plateau sportif La Pierre Aiguille** - Le Touvet
- **Gymnase Frison Roche et plateau sportif** - Villard-Bonnot
- **Piscine intercommunale** - Crolles
- **Piscine intercommunale** - Pontcharra
- **Boulodrome intercommunal** - Villard-Bonnot
- **Piste d'athlétisme intercommunale** - Villard-Bonnot
- **Aires de décollage de parapentes** Plateau-des-Petites-Roches
- **Aire d'atterrissage de parapentes** - Lumbin
- **Base de loisirs de La Terrasse, terrains de tennis du Lac** - La Terrasse
- **Camping de La Terrasse** - La Terrasse
- **Salle multi-activités** - Plateau-des-Petites-Roches
- **Terrains de tennis** - Plateau-des-Petites-Roches
- **Terrain de football** - Plateau-des-Petites-Roches
- **RDC salle Mille Clubs** - Plateau-des-Petites-Roches



ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

- **800 km de sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée**
- **Station des 7 Laux** (gérée par l'EPIC Stations du Grésivaudan et la SEM 7 Laux) - Le Haut-Bréda, Les Adrets, Theys
- **Wiz Luge** (gérée par la SEM 7 Laux) - Pleynet
- **Station du Collet** (gérée par l'EPIC Stations du Grésivaudan) - Allevard
- **Espace ludique du Col de Marcieu** (géré par la SEM 7 Laux) - Plateau-des-Petites-Roches



ÉQUIPEMENTS CULTURELS

- Espace Aragon - Villard-Bonnot
- La Maison des maquis - Le Touvet
- Médiathèque Gilbert Dalet - Crolles
- Médiathèque Jean Pellerin - Pontcharra
- Centre de tri navette du réseau de lecture publique - La Terrasse
- Musée - Allevard-les-Bains
- Musée des Forges et Moulins à Pinsot - Le Haut-Bréda
- Musée La Comba Autrafé - La Combe-de-Lancey



ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

- Siège - Crolles
- Espace France Services Plateau-des-Petites-Roches
- Centre Technique Intercommunal ZA Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze
- Espace France Services - Pontcharra
- Siège Office de Tourisme - Belledonne-Chartreuse - La Terrasse
- Direction Enfance Jeunesse et Parentalité - Bernin



PARKINGS INTERCOMMUNAUX

- Gare de Lancey
- Gare de Brignoud
- Collège de Goncelin
- Parking relais «Grandes Terres» - Le Touvet
- Parking des Longs Prés - Lumbin



COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Site de collecte et administration - Le Versoud
- Déchetterie - Crolles
- Déchetterie - Saint-Ismier
- Déchetterie - Le Touvet
- Déchetterie - Saint-Martin-d'Uriage
- Déchetterie - Chamrousse



SOCIAL

PETITE ENFANCE JEUNESSE ET PARENTALITÉ

- Multiaccueil - Les 3 quenottes Plateau-des-Petites-Roches
- Multiaccueil - Ronde des p'tits Poucets Le Champ-près-Frogès
- Multiaccueil - La courte échelle - La Terrasse
- Multiaccueil - Lumbout'choux - Lumbin
- Multiaccueil - Les pitchous - Le Versoud
- Multiaccueil - Les p'tits loups - Le Versoud
- Multiaccueil - Trotte marmotte - Biviers
- Multiaccueil - Les frimousses - Les Adrets
- Multiaccueil - Les poussins - Le Haut-Bréda
- Multiaccueil - Les petits Pierrots Crêts en Belledonne
- Multiaccueil - La papoterie - Villard-Bonnot
- Multiaccueil - Les coccinelles Saint-Nazaire-les-Eymes
- Multiaccueil - Les flocons - Allevard-les-Bains
- Multiaccueil - Les bout'choux - Crolles
- Multiaccueil - Les p'tits lutins - Crolles
- Multiaccueil - L'Épit'aile - Chapareillan
- Multiaccueil - L'arche - Tencin
- RPE du Haut-Grésivaudan Pontcharra, Saint-Maximin
- RPE du Granier - Secteur 1 - Barraux, Le Cheylas
- RPE du Granier - Secteur 2 - Chapareillan, Sainte-Marie-du-Mont, La Buisnière, La Flachère, Sainte-Marie-d'Alloix
- RPE du Pays d'Allevard - Le Moutaret, La Chapelle-du-Bard, Allevard, Le Haut-Bréda, Crêts en Belledonne
- RPE Les P'tits d'Hommes Plateau-des-Petites-Roches
- RPE du Moyen-Grésivaudan Tencin, La Pierre, Le Champ-près-Frogès
- RPE du Sud-Grésivaudan - Crolles
- RPE Les Grési'mômes - Secteur 1 Bernin, Saint-Nazaire-les-Eymes, Biviers, Montbonnot-Saint-Martin
- RPE Les Grési'mômes - Secteur 2 - Saint-Ismier
- RPE de la Meije - Le Versoud
- RPE du Balcon de Belledonne Sainte-Agnès, Saint Mury Monteymond, Saint-Jean-le-Vieux, La Combe-de-Lancey, Revel
- LAEP Le Tacot - Crêts en Belledonne
- LAEP Le Cerf-volant - Pontcharra
- LAEP L'Envol - Crolles et Saint-Ismier
- LAEP Le Tipi - Villard-Bonnot
- Accueil de loisirs intercommunal itinérant et multisites - La Combe-de-Lancey, Revel, Saint Mury Monteymond

AUTRES ÉQUIPEMENTS À VOCATION SOCIALE

- EHPAD - Résidence Belle Vallée - *Frogès*
- Accueil de jour Belle Vallée - *Frogès*
- Espace intercommunal Simone Veil (centre de planification, Secours Populaire, Association AGARO) - *Villard-Bonnot*
- Centre de planification et d'éducation familiale - *Pontcharra*
- Aire d'accueil gens du voyage - *Pontcharra*
- Aire d'accueil gens du voyage - *Saint-Ismier*
- Aire d'accueil gens du voyage - *Villard-Bonnot*
- Aire de grand passage - *Crolles*
- Local Espace Belle Étoile (médecine du travail) - *Crolles*
- Centre de soins infirmiers *Plateau-des-Petites-Roches*
- Bâtiment de la Mission Locale du Grésivaudan - *Crolles*
- Accueil de loisirs intercommunal - *Saint-Maximin*
- Accueil de loisirs intercommunal - *Tencin*
- Accueil de loisirs intercommunal *Les Adrets et Theys*
- Accueil de loisirs - *La Terrasse*



1 273 KM

DE CONDUITES

D'EAU EN SOUS-SOL

1 031 KM DE RÉSEAU

D'ASSAINISSEMENT



EAU ET ASSAINISSEMENT

29 STATIONS D'ÉPURATION

Hurtières / La Combe-de-Lancey / La Ferrière / Laval-en-Belledonne / Le Plateau-des-Petites-Roches (Saint-Bernard-du-Touvet / Saint-Hilaire-du-Touvet / Saint-Pancrasse) / Le Touvet / Lumbin / Montbonnot-Saint-Martin / Pontcharra / Revel / Saint-Martin-d'Uriage / SIVOM 7 Laux - Le Pleyne / Saint-Jean-le-Vieux / Saint-Maximin / Saint Mury / Sainte-Agnès / Sainte-Marie-d'Alloix.

203 POINTS DE CAPTAGE

Allevard-les-Bains / Barraux / Bernin / Chamrousse / Chapareillan / Crêts en Belledonne / Frogès / Goncelin / Hurtières / La Chapelle-du-Bard / La Combe-de-Lancey / La Flachère / La Pierre / La Terrasse / Laval-en-Belledonne / Le Cheylas / Le Haut-Bréda (La Ferrière, Pinsot) / Le Moutaret / Le Plateau-des-Petites-Roches (Saint-Bernard-du-Touvet / Saint-Hilaire-du-Touvet / Saint-Pancrasse) / Le Touvet / Lumbin / Pontcharra / Revel / Sainte-Agnès / Saint-Martin-d'Uriage / Saint-Maximin / Saint Mury Monteymond / Saint-Nazaire-les-Eymes / SIVOM 7 Laux - La Ferrière / SIVOM 7 Laux - Theys / Saint-Vincent-de-Mercuze / Sainte-Marie-d'Alloix / Sainte-Marie-du-Mont / Tencin / Theys / Villard-Bonnot.

37 STATIONS DE POMPAGE

Allevard-les-Bains / Barraux / Bernin / Biviers / Chamrousse / Crolles / Frogès / Goncelin / Le Cheylas / Le Moutaret / Le Plateau-des-Petites-Roches (Saint-Hilaire-du-Touvet / Saint-Pancrasse) / Le Touvet / Le Versoud / Lumbin / Pontcharra / Saint-Ismier / Saint-Maximin / Saint-Vincent-de-Mercuze / Sainte-Marie-du-Mont / Villard-Bonnot.

222 RÉSERVOIRS

Allevard-les-Bains / Barraux / Bernin / Biviers / Chamrousse / Chapareillan / Crêts en Belledonne / Crolles / Frogès / Goncelin / Hurtières / La Buissière / La Chapelle-du-Bard / La Combe-de-Lancey / La Flachère / La Pierre / La Terrasse / Laval-en-Belledonne / Le Champ-près-Frogès / Le Cheylas / Le Haut-Bréda (La Ferrière, Pinsot) / Le Moutaret / Le Plateau-des-Petites-Roches (Saint-Bernard-du-Touvet / Saint-Hilaire-du-Touvet / Saint-Pancrasse) / Le Touvet / Le Versoud / Les Adrets / Lumbin / Montbonnot-Saint-Martin / Pontcharra / Revel / Sainte-Agnès / Saint-Ismier / Saint-Jean-le-Vieux / Saint-Martin-d'Uriage / Saint-Maximin / Saint Mury Monteymond / Saint-Nazaire-les-Eymes / SIVOM 7 Laux / La Ferrière / SIVOM 7 Laux / Theys / Saint-Vincent-de-Mercuze / Sainte-Marie-d'Alloix / Sainte-Marie-du-Mont / Tencin / Theys / Villard-Bonnot.

ADMINISTRATION

ZA Tire-Poix - *Saint-Vincent-de-Mercuze*



Le GRÉSIVAUDAN

communauté de communes



LE GRÉSIVAUDAN

390, rue Henri Fabre - 38926 Crolles Cedex
Tél. : 04 76 08 04 57

www.le-gresivaudan.fr

• • • • •

